

CHAPITRE IV

Histoire du Corset.

I. — ANTIQUITÉ

Autrefois, pour soutenir les seins, les femmes se servaient de bandes ou ceintures appelées, par les Hébreux, *phetegil*, ceinture virginale des filles de Sion (1); par les Grecs, ἀναμασχαλιστήρ (fig. 141), ἀποδεσμος (fig. 142), μίτρα, περιδεσμος, στηθόδεσμος (fig. 143),



FIG. 141 (2).



FIG. 142. — D'après une statue antique.

(1) Isaïe, chap. III.

(2) Cette figure représente une Vénus Aphrodite orientale portant l'anamaskhalister, signalé par Pollux dans l'*Onomasticon* (Musée du Louvre). Elle a été trouvée près de Smyrne, dans la nécropole de Myrina. Voir aussi pl. 22 *Stachelberg Gräber der Hellenen*, représentant une leçon de danse armée : deux fils attachés à la ceinture par des boutons la soutiennent comme des bretelles.

ταινια, μαστόδετον, ταινίδιον; et par les Romains, *fascia pectoralis*



FIG. 143. — Stéthodesme, d'après une statuette du musée de Florence.

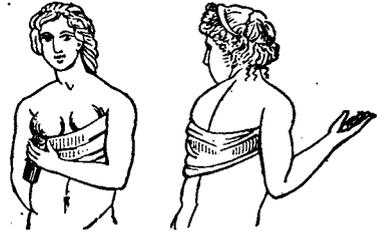


FIG. 144. — *Fascia mamillaris*, d'après une statue antique (1).



FIG. 145. — *Strophium*, d'après une statue antique, représentant une jeune Dorienne prête pour la course à pied.



FIG. 146. — Servante présentant le *strophium*.

(1) V. CAMPANA. *Ant., Opere in plastica*; reproduite par le *Dictionnaire des antiquités*.

(fig. 144, 147, 148), *fasciola* (saint Jérôme), *amicorium mamillare*, *tænia*, *strophium* (fig. 145, 146). Il y avait à Rome une classe de marchands de modes appelés *strophiarîi*.

Les bandelettes pour les seins s'appliquaient directement sur la peau, tandis que la ζώνη, le στρόφιον, le *cingulum*, le *capitium*, aux couleurs voyantes, se portaient par-dessus la tunique intérieure, ou chemisette (1).

Avant de placer ce lien, la dame grecque, selon Nomachus,



FIG. 147 (2).

se servait du pinceau pour donner du lustre au sein, en nuancant sa blancheur avec le pourpre de l'hyacinthe, avec le beau vert ou jaspé de l'Inde (3). On parait le sein de l'accouchée à l'aide de bandelettes travaillées dans les temples et qui, à cause de leur origine, avaient des vertus surnaturelles (4).

Ces bandes étaient quelquefois en étoffe de couleur : sur les

(1) DAREMBERG et SAGLIO. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. — FERRARI. *De re vestaria*.

(2) Cette fresque, trouvée à Pompéi (1829), représente des funambules équilibristes sur deux cordes, remplissant de grands verres et les vidant ensuite sans en avoir répandu une seule goutte, pour donner une preuve de leur adresse. Ces histrions court vêtus, faisaient les délices de Néron et de Tibère. (*Musée d'Herculanum et de Pompéi*.)

(3) RACINET. *Histoire du costume*.

(4) TERTULLIEN. *De anima*, 39.

peintures de Pompéi (fig. 147, 148), elles sont vertes ou rouges. Ausone (IV^e siècle), dans ses épigrammes, parle d'une *zona* orangée) :

Tunica turgentes redimebat zona papillas.

Diverses ceintures, comme le *cingulum*, la *zona*, concouraient, avec les bandes mamillaires, à amincir la taille. Un torse antique du musée de Cannes (fig. 149) donne à penser que



FIG. 148. — *Manillare*, d'après une peinture de Pompéi, qui représente Sophonisbe.



FIG. 149. — Tirée du *Voyage au pays enchanté*.

les femmes du littoral se contentaient d'une simple corde enroulée autour du torse.

Autrefois, les artistes et même les littérateurs avaient une certaine tendance à affubler les divinités mythiques des modes de leur époque. Ces anachronismes volontaires sont de précieux documents pour l'histoire vestimentaire. Ainsi, dans un recueil des antiquités du cabinet Médicis, on peut voir la reproduction d'un camée antique figurant Vénus servie par les Grâces : le vêtement de la déesse, à demi découvert, laisse voir la bande qui entoure son corps au-dessous du sein.

A quelques statues antiques, dit Winckelmann, cette ceinture était aussi large qu'une sangle : telle est celle de la Muse colossale de la Chancellerie, à Rome, et celle de l'Aurore de l'arc de Constantin. La bacchante de la Villa Madama et la muse tragique, la grave Melpomène, portent aussi une large ceinture.

De même le chantre de l'*Iliade* donne à Vénus un *ceste*, une ceinture, sorte de talisman, recélant tous les charmes, qu'elle détache de son sein pour en parer Junon : « Prends et cache dans ton sein, lui dit-elle, ce *ceste* d'un merveilleux travail, qui renferme tous les attraits » (1).

Dans diverses épigrammes — (*Sur la statue de Julie, Sur la ceinture*) — Martial mentionne le *ceste*.

Les documents littéraires concernant l'usage des bandes mammaires chez les anciens, ne sont pas moins nombreux que les témoignages archéologiques.

Dans l'*Eunuchus*, Térence (194-158) nous révèle les confidences de Chérea à son affranchi Parménon, au sujet d'une beauté dont il était épris :

Ce n'est pas une fille comme les nôtres, que leurs mères obligent à se rabattre les épaules, à se sangler la poitrine, pour avoir une taille mince. Si quelqu'une est un peu plus solidement taillée, on dit qu'elle tourne à l'athlète, on lui rogne les vivres, et elles ont beau être nées avec une bonne constitution, on n'en fait pas moins d'elles, grâce à ce régime, de véritables roseaux. Aussi, comme on les aime !

Cette comédie étant imitée de Ménandre (342-290), la même critique s'adressait donc aux jeunes Grecques du IV^e siècle avant notre ère. A Rome, le compliment qui flattait le plus l'amour-propre d'une femme, était de comparer sa taille à un jonc : « *Es juncea*. » Nous disons aujourd'hui une taille de libellule, de cigale, de guêpe. Alfred de Vigny, dans *Stello*, écrit : « Sa taille, faite en guêpe, était à tenir dans la main d'une fille de douze ans. » Quant à la taille d'abeille, célébrée par *Don Pasquale* :

Taille d'abeille et teint rosé
Plus frais que la groseille,

(1) *Iliade*, XIV.

cette comparaison n'est pas des plus heureuses, car l'hyménoptère cité a la taille plutôt épaisse que déliée.

Mais laissons aux poètes la sottise de vanter les tailles artificielles « qui tiennent entre dix doigts », et protestons, au nom de l'esthétique et de l'hygiène, contre cette horrible déformation qui donne au corps de la femme l'aspect d'un sablier ; mieux vaut chanter avec Béranger :

Moi, je crois que son corset
Lui rend la taille moins fine.

Catulle (87-40), dans l'*Épithalame de Thétis et Pélée*, peint la douleur d'Ariadne qui, abandonnée sur son rocher de Naxos, ne prend plus soin de sa parure :

*Non flavo retinens subtilem vertice mitram,
Non contacta levi velatum pectus amictu,
Non tereti strophio lactantes vincta papillas.*

Sur l'or de ses cheveux, plus de léger bandeau ;
Plus, sur son jeune sein, de modeste réseau,
Plus de souple lien d'une gorge rebelle.

Ovide (63-18) engage les femmes, dans l'*Art d'aimer* (1), à réprimer avec la *fascia* une poitrine trop exubérante :

Inflatum circa fascia pectus eat.

Ailleurs, il est vrai, le même poète s'oppose à la compression des seins volumineux :

*Omne papillæ.
Pectus habent tumidæ; fascia nulla tegat*

Ses tétons énormes
Garnissent toute sa poitrine; que nulle *fascia* ne les cache.

Cependant il place les *papillæ tumidæ*, les gorges exagérées, en première ligne des « Remèdes contre l'amour », et Martial (43-104) flétrit du nom de *mammosæ* celles qui sont atteintes de cette difformité. Ce poète conseille à une matrone, pourvue de trop d'appas, d'employer tout le dos d'un taureau à se comprimer la poitrine, car une simple bande de cuir (*pellis*) ne suffirait pas :

(1) Ch. III.

*Taurino poteris pectus contringere tergo :
Nam pellis mammas non capit ista tuas.*

Tu pourrais comprimer ta poitrine avec tout le dos d'un taureau,
Car une simple bande de cuir ne contiendrait pas tes mamelles.

Mais il permet à sa maîtresse l'usage de la *fascia* (1) :

*Fascia crescentes dominæ compece papillas,
Ut sit quod capiat nostra tegatque manus.*

O *fascia*, comprime les tétons grossissants de ma maîtresse,
Que ma main puisse les prendre et les couvrir tout entiers.

Pétrone, mort en 66, parle aussi de la *fascia* dans son *Satyricon*.

L'épouse de l'empereur Claude, Messaline, en sensuelle raffinée, avait remplacé les bandelettes ordinaires par d'autres artifices plus favorables à ses charmes. Le jour, elle s'enveloppait le buste nu d'un linge de lin très fin et dès qu'elle était habillée, ses femmes lui retiraient cette sorte de chemisette qui, en remontant, obligeait la gorge à se déployer dans toute son ampleur. La nuit, quand elle sortait, sous le nom de Lycisca, pour satisfaire ses instincts dépravés, elle simplifiait sa toilette et, au dire de Juvénal (42-120), elle soutenait ses seins avec une résille d'or (2).

*... Tunc, nuda papillis
Constitit auratis...*

... Le sein nu
Par un réseau doré seulement retenu...

d'après la traduction de Barré de Jallais, plus exacte que celle de Denys Challine, « avocat au Parlement de Paris », qui fait dire au poète satirique :

Cette princesse alors se découvrant le sein,
Paré de chaînes d'or pour un sale dessein...

Bien d'autres fragments d'auteurs anciens témoignent de l'usage des bandelettes mammaires, *fascia*, *tænia*, *zona* ou *strophium* :

Tacite (55-135) raconte l'histoire d'une courtisane, Epicharis,

(1) Epig. CXXXIV, liv. XIV.

(2) C'est ainsi que la représente une statue de Brunet. (Musée de Saint-Brieuc.) Messaline est couchée, nue, prête à se livrer au premier qui se présentera.

qui, pour échapper aux tortures de la question, à laquelle elle avait été soumise une première fois, s'étrangla avec la *fascia* « servant à lui soutenir la poitrine (1) ».

Dans Apulée, au deuxième siècle, il est fait mention du *tænia* :

Elle se déshabille entièrement, même elle enlève les bandes (*tæniæ*) qui emprisonnaient une gorge charmante (2).

Lucien (120-200), dans le *Dialogue des amours*, fait connaître l'emploi de la *zona*, lorsqu'il dit, à l'occasion des tuniques un peu trop transparentes de ses contemporaines :

Sous ce vêtement tout se voit mieux que le visage, excepté les seins, qui tomberaient en avant d'une manière difforme si la *zona* ne les retenait constamment captifs.

Ailleurs (3), cet écrivain indique un usage particulier du *strophium*, qui servait déjà, comme le fera plus tard le corset, de boîte aux lettres. De même Turpilius prête ces paroles à une jeune fille : « Qu'ai-je fait, malheureuse ! J'ai perdu en chemin ces tablettes que j'avais mises entre ma chemise et mon *strophium* » (*inter tuniculam et strophium*) (4).

Un passage d'Alexis d'Athènes nous apprend que les buscs ne sont pas d'invention toute moderne :

A-t-elle trop peu de hanches ? on lui en met de fausses qui la font passer aux yeux de tous pour une Callipyge. Son ventre est-il trop gros ? au plastron qu'elle se met, comme les acteurs de la comédie, on adapte des supports rigides qui le resserrent et le repoussent en arrière.

Enfin Galien (132-201), dans son livre *Des causes des maladies*, signale le danger des *fasciæ* trop serrées :

Dans le but d'augmenter le volume des parties voisines des hanches et des flancs, par rapport au thorax, les nourrices (c'est-à-dire les domestiques) mettent aux jeunes filles des bandes (*fasciæ*), qu'elles serrent fortement sur les omoplates et tout autour de la poitrine, et comme la pression qui en résulte est souvent inégale, le thorax devient proéminent en avant, ou bien la région opposée, celle du

(1) *Annales*, liv. XV.

(2) *L'Âne d'or*, liv. X.

(3) *Dial. des Courtisanes*.

(4) *Ap. Non.* XIV.

rachis, devient gibbeuse... Une épaule est soulevée, tandis que l'autre est affaissée.

Mais Ovide conseille de corriger cette déviation « à l'aide de légers coussins qui rétablissent le niveau des omoplates » :

Conveniunt tenues scapulis analectides altis.

II. — LE CORSET EN FRANCE

Une vieille tradition veut qu'un boucher du XIII^e siècle ait appliqué le corset pour la première fois à sa femme, comme instrument de torture, en punition de sa loquacité.

Ce barbare mari, fait observer *The Lancet*, ne trouva rien de meilleur que de la comprimer entre deux étaux qui l'empêchaient de reprendre souffle. D'autres maris suivirent bientôt ce terrible exemple et enfermèrent leurs femmes dans ces prisons portatives. Les femmes ne voulurent pas céder, s'habituaient, par coup de tête et petit à petit, à leur *carcere*, le modifièrent, et d'une punition barbare, firent, par esprit de contradiction et pour se conformer aux lois de la mode, le corset actuel, que portent également, sans vouloir en reconnaître les inconvénients, grandes dames comme femmes du peuple.

Se non è vero è bene trovato. Quelle que soit son origine, le corset a subi des transformations caractéristiques aux différentes époques de notre histoire, et toujours en rapport avec celles du costume.

Carlovingiens. — Les tuniques flottantes des Gallo-Romaines devinrent des robes collantes, de véritables fourreaux, sous le règne de Charlemagne (768-814), et les corsages que, paraît-il, on cousait directement sur le corps, étaient si serrés qu'ils remplissaient l'office de corsets.

Sous Charles le Chauve, les ceintures prennent une certaine importance, mais contrairement à celles des Gallo-Romaines et des Mérovingiennes (1) qui serraient surtout la taille (2), les

(1) Quand Radegonde, femme de Clotaire I^{er}, prit le voile, elle brisa sa riche ceinture d'or.

(2) Les femmes de l'époque mérovingienne, dit Quicherat, représentées sur les mosaïques, ont des tuniques étroites, presque sans pils, ceintes très haut sur la poitrine.

ceintures des Carlovingiennes passaient au-dessus des hanches ou de la taille et servaient plutôt d'ornement que d'appareil de constriction.

La princesse Irmentrude était très coquette et la reine Rachilde rivalisait avec elle. Elles portaient toutes deux d'énormes ceintures, garnies de plaques d'or et de pierreries, posées plus haut que la taille et retenues sur les épaules par des attelles d'or. Leur mère Judith, femme de Louis le Débonnaire, qui les avait mises à la mode, en avait une où le métal était si peu épargné qu'elle pesait au moins trois livres (1).

Jusqu'à l'apparition du véritable corset, les larges ceintures y suppléaient ; mais leur usage n'était pas constant ; les femmes les quittaient un moment pour les reprendre ensuite, suivant les exigences de la mode.

Capétiens. — Au XII^e siècle, « une tunique étroite » (2), lacée sur le côté ou par derrière, était indispensable pour réduire, selon le goût du jour, la poitrine aux proportions les plus minimales. L'auteur de la *Vie de sainte Thais*, qui vivait à cette époque, nous apprend que les Françaises étaient « si étroitement lacées qu'elles ne pouvoient plier leur corps ni leurs bras ». Cette pièce, ajustée sur le buste comme une cuirasse, se nommait *gipe* ou *gipon*, première forme du mot jupe. Ainsi, à l'origine et longtemps après (3), le *gipon* ou *jupon*, était un vêtement qui ne se portait que sur la partie supérieure du corps.

En Angleterre, l'ébauche du corset apparaît aussi dès le XII^e siècle, sous la forme de corsages lacés. Une caricature (fig. 150), reproduite par Thomas Wright (4), nous montre une femme sous la figure d'un démon (5), portant un costume à la

(1) C. MATTIO.

(2) Vers 1120, l'abbé Guibert, de Nogent, s'exprime ainsi : « Leurs vêtements sont bien loin de l'ancienne simplicité... leurs *tuniques étroites*... tout enfin nous montre avec évidence l'oubli de toute décence. Une femme se croit parvenue au comble du malheur quand elle passe pour n'avoir point d'amant. » Et le sénateur Bérenger se plaint de la licence de nos mœurs !

(3) Dans une lettre de rémission de 1359, jupon est synonyme de corset ou garde-corps : « Osterent avec ce aus dictes femmes troys jupons appelez corsezes. »

(4) *Histoire de la caricature*. Figure extraite d'un manuscrit du Musée Britannique.

(5) Les démons personnifiaient alors les vices de l'époque.

mode, avec les longues manches, dont l'une, beaucoup plus longue que l'autre (1), est raccourcie, comme la robe, par un nœud. Le corsage se moule étroitement sur la taille au moyen d'un lacet.

La Française du XII^e siècle aimait se serrer au point que son buste, emprisonné dans un corsage collant, était encore étranglé à la taille par une ceinture rigide. Le *Roman de Parthenopeus*



FIG. 150.



FIG. 151. — Corsage sanglé,
vers 1405. D'après un man.
de la Bib. Nat.

de Blois, écrit au déclin du XII^e siècle, parle des dames de qualité occupées à leur toilette et recourant, comme de nos jours, aux soins d'une camériste habile qui les aide à modeler les grâces de leur buste; nous traduisons, avec Quicherat, la langue du vieux trouvère :

Les dames mettent beaucoup de temps à se parer. Elles sont

(1) En 1140, les Françaises portaient aussi des manches très longues d'origine byzantine, qu'elles étaient obligées de nouer, comme on le voit sur une statue du portail de la cathédrale de Chartres.

vêtues étroit avec des fuzeaux jusqu'aux hanches. Il faut qu'elles soient debout pour s'affubler et se serrer avec grâce. Elles tiennent devant elles la boucle et le pendant de leur ceinture, et font maints essais pour trouver une pose irréprochable. La grande affaire est de l'attacher... Comme celle-ci elle est trop haute ! comme celle-là elle est trop plate ! Voilà trop de découvert ; tu ne me serres pas assez. Ce pli prend mal. Il est trop lâche. Donne-moi ce miroir ; regarde par derrière pendant que je regarde par devant.

Vers le milieu du XII^e siècle, les femmes ne se contentent plus de se serrer la taille, elles lacent leur *bliaut*, ou robe de dessus, jusqu'au bas du ventre.

Au commencement du XIII^e siècle, les *cottes*, ou robes de dessous, serrées par une ceinture allongeant la taille, « la gorge, dit Viollet-le-Duc (1), était évidemment maintenue sous cet habit par un corset ».

C'est au milieu de ce siècle que, pour la première fois, il est fait mention du *corcet* ou garde-corps, commun aux deux sexes, par le sire de Joinville : « Madame Monsire est venue doncques saillit sus (arriva) la Royne, si comme elle feust effrée, et vesti un *corcet*. »

A la même époque, on portait des corsages collants jusqu'à la hauteur des seins, ainsi que l'indique l'effigie d'une élégante du temps, sculptée sur l'un des bas-reliefs de la porte méridionale de Notre-Dame. Le *Lai de Lanval* (2) confirme ce détail de toilette :

Unques n'eut veues si beles
Vestues, furent richement
Et lacées estreitement
De deux bliauts de purpre bis.

Un passage du *Lai de Gugemer*, de la même femme poète, dit encore :

Il la retint entre ses bras
De son bliaut trança les laz
La ceinture voleil ovrir.

Le corsage des femmes qui allaitaient s'ouvrait sur les côtés,

(1) *Dict. du mobilier*.

(2) *Poésies de Marie de France*, XIII^e siècle.

comme on peut le voir dans le bas-relief de la Prédication de saint Étienne, portail méridional de Notre-Dame.

Valois. — Sous Charles V (1314-1380), les dames de la noblesse semblaient encore cousues en leur robe « trop estraintes ». D'après Challamel, la reine Jeanne de Bourbon inaugura l'usage d'une mante appelée *corset*, qui avait la forme d'une courte chasuble de prêtre, fendue sur le côté. La *mante* ou *mantille* n'avait donc du corset que le nom. Cette appellation s'adressait à des vêtements de coupe différente, mais qui tous servaient de corsages ajustés à l'aide d'un lacet. Ainsi le *Livre du chevalier de la Tour Landry*, du XIV^e siècle, donne ce renseignement : « Ce furent celles (les dames anglaises) qui premièrement admenèrent cest estat de Bretagne des grans pourfilz et des *corsès* fendus es costez. »

Pendant toute la durée de ce siècle et la moitié du suivant, les corsets prennent plus d'ampleur, mais « toujours ajustés à la taille, dit Viollet-le-Duc, et munis de manches », ils sont de trois sortes : le corset de chambre, le corset de voyage ou de char et le corset à parer. Dans les comptes de 1387, on relève : « six paires de manches de six *corsès* pour madame la Roïne ».

Vers 1390, les femmes portent la *sorquanie* (1), sorte de *surcot* lacé en arrière, emprisonnant la taille et moulé sur la poitrine.

Car nule robe n'est si bele
Que *sorquanie* à damoisele;
Fame est plus coïnte et mignote
En *sorquanie* qu'en cote.

Cette citation est tirée du *Roman de la Rose* (2).

Dès le début du XIV^e siècle, le *surcot* ou *surcotte* fut généralement adopté par les femmes. Ce vêtement recouvrait la cotte ou la remplaçait à l'occasion, comme on peut l'inférer de ce passage d'une chanson attribuée à Guillaume de Machault :

Quant on ot chanté tout à trait,
Chascuns ala à son retrait,

(1) La *sorquanie* ou *sousquenie*, première forme de notre mot *souquenille*, était une façon de cotte déceinte, mais taillée par le haut, de manière à dessiner le buste, qui fut surtout au goût des galants. (Quicherat.)

(2) Partie de Guillaume de Lorris, vers 1215.

Qui dut son *corset* devestir,
Pour le *sercot* ouvert vestir.

Les surcots évidés sur les côtés (fig. 113), constituaient, avec les corsets de drap d'or et de fourrure, le costume de cérémonie des très grandes dames. A ce titre, ils sont mentionnés dans les inventaires de l'époque et composent l'habillement d'un certain nombre de statues funéraires.

Le surcot, dit Racinet, c'est la robe sans ceinture au corsage lacé (fig. 152, 153), dont la large et longue ouverture laissait voir la chemise transparente se prolongeant jusqu'à la naissance du ventre, auquel on donnait le volume d'une grossesse de quelques mois, dans le genre de ce que plus tard on devait appeler le quart de terme, le demi-terme, etc., affectés au temps des grossesses de Marie-Antoinette et à la suite de la Terreur de 1793. Après la guerre de Cent ans (1337-1453), il s'agissait de repeupler la France, à laquelle il fallait des hommes, en un temps où les villes furent réduites à la protection des femmes, comme on le vit de Jeanne Hachette, à la tête des Beauvaisines défendant Beauvais contre les Bourguignons.

En 1377, les ventres s'affaissaient un moment et sont remplacés par des poitrines et des tournures de contrebande, dont se gaussent les chansonniers de l'époque :

Et ainsi ara la meschine
Gresle corps, gros cul et poitrine
Par l'ordonnance qu'elle y met
De l'ouvrier qui s'en entremet (1).

Au commencement du XV^e siècle, les jeunes femmes portent toujours le surcot lacé jusqu'au bas du ventre (fig. 152) ou la *houppelande* au corsage ajusté ; elles se sanglent aussi la taille avec des ceintures très larges, bouclées en arrière (fig. 151), faisant l'office d'un petit corset.

Avec le surcot ajusté des femmes nobles, dit Viollet-le-Duc, le corset était de rigueur, mais ce vêtement de dessous était alors monté, bordé d'acier et muni de la *coche*, sorte de busc de bois mince posé sur le devant du corset des femmes.

Cet auteur renvoie pour le mot *coche*, et pour la façon

(1) EUSTACHE DESCHAMPS : *le Miroir du mariage*.

dont il l'interprète, à Villon, *Poésies*, p. 306, édition Jannet. Mais il s'est très probablement mépris. *Coche*, dans ce passage du *Franc Archer de Baignolet* :

... et puis je pris la lance
Et la vous portoye sur la panse,
Toujours troussé comme une *coche*,

ne signifie pas autre chose que la femelle du cochon, la truie.



FIG. 152. — Corsage de 1415. D'après le
Livre des merveilles du monde.



FIG. 153.

L'interprétation est difficile, car ce passage est obscur, mais on ne voit pas qu'il puisse être question du véritable corset. Nous retrouverons bientôt ce mot *coche* dans un extrait de Montaigne pour désigner le busc ou la *planchette* du corset, sans doute en raison des *coches* ou entailles que cette tige rigide faisait à la peau.

A la fin du règne de Charles VI (1422), les tailles se raccourcissent, mais sont toujours emprisonnées dans une ceinture chargée d'orfèvrerie.

Vers le milieu de ce siècle, en 1459, sous Charles VII, les élégantes adoptent une seconde ceinture, la *surceinte*, pour le vêtement de dessus, qui était la houppelande modifiée ou la *cotte hardie*, s'ouvrant en pointe sur la poitrine et dans le dos. Sauval (1), en établissant les comptes de la prévôté de Paris de cette époque, relève ce détail : la demoiselle Laurence de Villers « femme amoureuse » s'est constituée prisonnière pour avoir porté une ceinture et une *surceinte* « ferrées de boucle, mordant et cloes d'argent doré » lesquelles furent en outre confisquées.

Nous savons que pendant les XIV^e et XV^e siècles, plusieurs édits royaux interdirent aux courtisanes et même aux bourgeoises le port de la ceinture brodée d'or, qui était pour les femmes de qualité une marque honorable. Cela ne voulait pas dire que toutes les dames qui s'en ceignaient la taille en étaient dignes ; de là une des origines possibles du dicton : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée » (2).

Parquoy, dit Estienne Pasquier, dans les *Recherches de la France*, celui qui premièrement mit en avant ce proverbe, voulut tout autant dire, comme quand nous disons que *l'habit ne fait pas le moine* ; qui est un proverbe ancien, dont usa autresfois Jean de Mehun, dans son Roman de la Roze.

Une vignette (fig. 153) et un passage du manuscrit d'Olivier de la Marche, le *Parement des dames d'honneur* (1491), nous montrent que, de son temps, le lacet du corsage, appelé par ce poète *corset* ou *cotte de chasteté*, « lye le corps »

Et cotte et pièce entre-tient fermement.

Il s'agissait de la *pièce* de l'estomac, destinée à couvrir l'échancrure du corset :

Une *pièce* fault à ma dame avoir,
De cramoisy le plus ardent qu'on fasse.

Olivier de la Marche, dans son poème, nous parle de la « pièce de bonne pensée », du « lacet de loyauté », de la « chemise d'honnêteté » et du « demi-ceint de magnanimité » :

(1) *Antiquités de la Ville de Paris.*

(2) V. page 187 pour les autres explications de ce proverbe.

Le corset ou la cotte est en beau damas blanc,
Dessus est la *pièce de bonne pensée*.

.....
La *pièce* couvre le cœur et forcelle (comprime)
Le beau du corps et les nobles parties,
L'estomac tient en chaleur naturelle,
Parfois se montre, parfois elle se cèle.

La « chemise d'honnêteté » était de la trame la plus fine. Sous Louis XI (1461-1483), se place en France l'importation des tissus de fil hollandais, d'une finesse et d'une blancheur merveilleuses ; les élégantes aimaient à montrer leurs chemises de toile de Hollande, et pour en découvrir le plus possible, les fentes des corsages et des jupes deviennent des fenêtres toutes grandes ouvertes.

D'aucunes, dépourvues de charmes naturels, y suppléaient en ajoutant à leurs chemises des poches « rembourrées » (1).

Le *demi-ceint* était une ceinture lâche qui descendait au-dessous des hanches ; Olivier de la Marche la décrit ainsi :

Un *demi ceinct*, qui soit noir comme meure (mûre),
Ma dame aura pour son gentil corps ceindre,
Ferré tout d'or, du meilleur qui se treuve.

.....
Le *demi ceinct* ne doit le corps estreindre,
Mais supporter le fais et soutenir
Des mystères que dame doit porter.

Les jolies femmes d'alors se gardèrent bien de suivre les conseils d'Olivier de la Marche, et non contentes des agents ordinaires de constriction, c'est-à-dire des lacets, des ceintures et des surceintes, elles recoururent à des bandes de toile, renouvelées des *fasciæ* antiques, pour « estreindre » leur corps. Un passage du poème du *Champion des dames* en fait foi ; voici comment l'avocat du diable, Malebouche, autrement dit la Médisance, nous révèle les secrets d'une toilette sous Charles VIII (1483-1498) :

Emble (prends) les clés, car là sera
La poix dont arrachent leurs crins
Et d'autres outils y aura
Dont telle quelle se fera

(1) V. p. 24.

La fausse femme pour mieux plaire.
 Ne vois-tu comme leurs front tendent ?
 Visages et poitrines peignent,
 Dressent leurs mamelles qui peignent,
 Ou à l'avantage se ceident
Drapeaux entour elles estraident,
 A faire apparoir les beaux reins ?

En 1514, dans son *Dialogue des amoureux*, Clément Marot trace le portrait d'une coquette du temps et parle, pour la première fois, de la robe qui a détrôné le surcot :

Elle vous avoit puis après
 Mancherons d'écarlate verte,
 Robe de pers, large et ouverte.
 Et au-dessous de la robe,
 Elle vous avoit un corset
 D'un fin bleu, lacé d'un lacet
 Jaune, qu'elle avoit faict exprès.

Avec François I^{er} (1515-1547) apparaît la *basquine* ou *vasquine*, sorte de corsage en forme d'entonnoir, doublé d'une toile apprêtée ou garni de fils de laiton. En 1530, Rabelais (1) fait dire à Gargantua, en l'abbaye de Thélème :

Par dessus la chemise, elles vestoient la belle *vasquine* de quelque beau camelot de soye ; sur icelle vestoient la *vertugale* (2) de taffetas blanc, rouge, gris... Au-dessus, la cotte de taffetas d'argent...

La basquine était munie, sur le devant, d'un *buste*, *busque* ou *busc* (3). Henri Estienne (1528-1598) nous apprend, dans son *Dialogue du nouveau langage italianisé*, que les dames donnaient ce nom « à un os de balcine (ou autre chose à faute de ceci) qu'elles mettent par-dessous leur poitrine, au beau milieu, pour se tenir plus droites ». Ce *busc*, d'abord en bois, était unique (4) ; on en confectionna, par la suite, en acier, en argent, en

(1) *Gargantua*, l. 1, VI.

(2) La *vertugade* ou *vertugale*, appelée plus tard le *vertugadin*, faisait par en bas le même effet que la basquine par en haut, mais en sens contraire, car elle était destinée à donner au vêtement, à partir de la ceinture, le maintien d'un entonnoir. Elle consistait en un jupon de gros canevas empesé, que les dames riches faisaient recouvrir de taffetas, et s'attachait par-dessus les pans de la basquine. (J. QUICHERAT. *Loc. cit.*)

(3) Du mot latin *boscus*, qui signifie bois ; ou, d'après Littré, de l'italien *busto*, corps de jupe.

(4) De nos jours, le *busc* est double ; celui du côté droit est muni de quatre ou

ivoire; puis on les couvrit d'ornements et le surcot s'échancra pour les montrer. Un de ces buscs, faisant partie de la collection Jubinal, porte l'inscription suivante :

Ai de madame ceste grace
D'estre sur son sein longuement,
D'où j'ouis sospirer son amant,
Qui voudroit bien tenir ma place.

En 1541, une ordonnance tente de supprimer les corsets ou du moins d'en atténuer les effets. D'aucuns soutiennent la thèse royale :

Laissez ces vilaines basquines
Qui vous font laides comme quines (singes);
Vestez-vous comme prudes femmes,
Sans plus porter ces busqs infâmes.

Une chanson de Guillaume Hyver, dont voici le refrain, suffit à tout annihiler :

La vertugale nous aurons
Malgré eux et leur faulse envie,
Et le busque au sein porterons
N'est-ce pas usance jolye ?

Les prédicateurs tonnent et détonnent du haut de la chaire contre les buscs, « ces bricoles infâmes », et l'aumônier de la reine, s'adressant aux dames de la cour, n'hésite pas à leur dire que les femmes qui les revêtent portent le diable en croupe.

Il appartenait à Catherine de Médicis (1519-1589) d'importer d'Italie les *corps* à busc et à baleines juxtaposées, que les princesses de l'époque ne tardèrent pas à adopter et qui donnaient à leur taille une rigidité si pénible et si disgracieuse. Mais la suprême élégance consistait à paraître mince et les plus riches gorges étaient impitoyablement écrasées par le bois ou le fer. Les corsets étaient alors de véritables cuirasses métalliques dont nos musées ont conservé quelques curieux spécimens (fig. 154 à 156).

Sous Charles IX (1560-1574) apparaissent les *corps piqués*,

cinq agrafes qui se fixent aux boutons correspondants de la partie gauche. Le busc de chaque côté comprend deux lamelles d'acier superposées, à la façon des ressorts de voiture, qui lui donnent de la souplesse et de la solidité; de là son nom d'*inoassable*. On ferme le corset par devant, en commençant par l'agrafe inférieure.

que le secrétaire de Lippomans, ambassadeur vénitien auprès du roi de France, décrit ainsi :

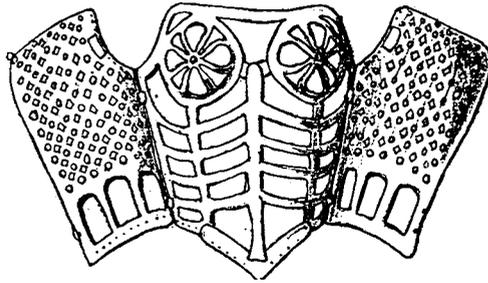


FIG. 154. — *Busto* du XVI^e siècle, d'origine vénitienne.

Par-dessus la chemise, les femmes portent un buste ou corsage, qu'elles appellent *corps piqué*, qui leur donne du maintien; il est attaché par derrière, ce qui avantage la poitrine.



FIG. 155. — Corset de fer, d'origine flamande, du commencement du XVI^e siècle. (Musée de Cluny) (1).

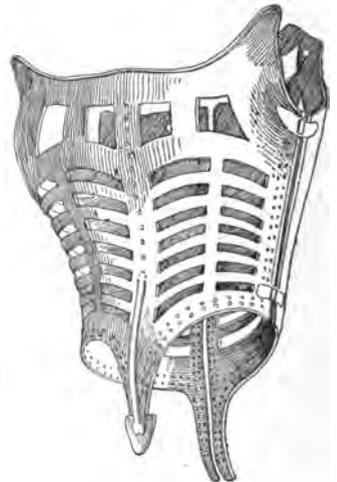


FIG. 156. — Corset de fer. (Musée Carnavalet.)

Ce « maintien », dans les portraits de l'époque (fig. 157), nous semble aujourd'hui fort déplaisant.

(1) Les figures 155-157, 161-163, 167, 168 et 176 sont tirées du *Corset à travers les âges*, de Léoty.



FIG. 157. — Gravure du XVI^e siècle.



FIG. 158. — Marguerite de Vaudemont et Anne de Joyeuse; groupe tiré du tableau du Louvre.

Michel de Montaigne (1533-1592) se garde bien de porter un jugement aussi favorable sur les corps piqués :

Le corset, écrit-il, était une espèce de gaine qui emboîtait la poitrine depuis le dessous des seins jusqu'au défaut des côtes, et qui finissait en pointe sur le ventre... Pour faire un *corps* bien espagnolé (1), quelle gehenne les femmes ne souffrent-elles pas, guindées et sanglées avec de grosses coches (2) sur les costes jusqu'à la chair vive. Oui, quelquefois à en mourir. Et Ambroise Paré, qui avait vu sur la table de dissection de ces jolies personnes à fines tailles, lève le cuir et la chair et nous montre leurs costes chevauchant les unes par dessus les autres (3).

A l'époque de Henri III (1574-1589), les corps à baleine, comme les basquines, donnaient à la taille l'apparence d'un éteignoir renversé, tandis que la vertugale faisait « baller » les cotillons des robes de manière à figurer un tambour. « Outrageusement serrés à la taille, dit Quicherat, au-dessous de laquelle le devant du corsage descendait en pointe, les corps à baleine produisaient un effet qu'Henri Estienne appelait « l'espoitrinement des femmes ». Le Musée du Louvre nous offre un spécimen de ces modes dans le tableau des *Noces de Joyeuse* et de Marguerite de Vaudemont, sœur de la reine (fig. 158). Noces fameuses que celles de ce mignon ! On y dépensa, rien qu'en toilette, plus de douze cent mille écus, ce qui, en tenant compte de la valeur relative des monnaies, représente à peu près quatorze millions d'aujourd'hui (4). En présence d'une telle prodigalité, on comprend l'utilité des édits somptuaires ; mais il n'y a pas de lois qui s'exécutent moins que ces sortes d'édits. D'ailleurs la loi n'était pas la même pour tous : les princes et la cour n'étaient pas tenus de s'y soumettre :

Il semble que l'on fait mépris
Et des Arrêts et des Edits ;
C'est à la Cour, quoy qu'on en die,
Qu'appartient cette braverie.

(1) Fin comme celui d'une Espagnole.

(2) Entailles. V. page 261.

(3) *Essais*, liv. I, chap. XL.

(4) D'Aubigné énumère soixante et onze couleurs différentes des vertugades ; nous soulignons les plus curieuses : ventre de biche ou de nonnain, face grattée, fleur mourante, merdoie, singe mourant, veuve réjouie, constipé, trépassé, rêveur, Espagnol malade, Espagnol mourant, couleur de baise-moi ma mignonne, couleur de péché mortel, de désirs amoureux, de râcleur de cheminée, etc.

Que les roys commencent à quitter ces dépenses, disait Montaigne, ce sera fait en un mois sans édit et sans ordonnance : nous irons tous après. La loy devrait dire au rebours que les cramoisis, les pierreries et l'orfèvrerie sont défendus à toute espèce de gens, sauf aux basteleurs et aux courtisans.

Dynastie des Bourbons. — Sous Henri IV (1589-1610), le corset devient grotesque : moins serré à la taille mais fortement busqué par le bas, il reçut le nom de *panse* ou *panseron*. A l'homme, qui le portait également, il donnait l'air d'un Polichinelle, et, à la femme, l'aspect dit « intéressant ». C'était Henri III qui avait inauguré ce ridicule ajustement du buste.

La vertugade est toujours de mode ; elle fait bouffer « en coupole » les jupes sur un large cerceau suspendu autour de la taille, comme plus tard le fera la crinoline du second Empire. Quant au corsage, il était plus serré que jamais et « faisait l'effet, dit Quicherat, d'un cône tenu en équilibre sur sa pointe ».

Au début du XVII^e siècle, les *corps* ne suffirent plus pour comprimer la taille ; on y ajoute des sangles, si l'on en croit un passage de *la Découverte du style impudique des courtisanes de Normandie, envoyé pour estrennes à celles de Paris* (1618) :

Puis nous livrant l'assaut, vous laschez vos boutons,
Afin de nous monstrez vos estranquez tétons,
Que vous faites enfler au moyen d'une sangle.

Le Vert Galant, dont la sévérité de mœurs n'était pas irréprochable, publia plusieurs édits somptuaires (1598, 1601, 1608) et ramena en France la simplicité et le bon goût. « Mes prédécesseurs, disait-il, vous ont donné des paroles, mais moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets. Je suis tout gris au dehors, mais tout d'or au dedans. »

Est-ce à dire qu'on en finit d'un seul coup avec le vertugadin, si cher à Catherine de Médicis ? Une simple anecdote, rappelée par M. Léoty (1), nous prouvera qu'il ne fut pas si facile d'en triompher, même après la mort du roi de Navarre.

En 1619, le Parlement d'Aix rendit obligatoire, par un arrêté, toutes les ordonnances antérieures contre l'emploi de cet attribut

(1) *Loc. cit.*

disgracieux. Force fut aux femmes d'obéir à la loi ; cependant la dame de Lacépède, veuve du sieur de la Coste, osa affronter les foudres de la justice. Citée à comparaître devant le Tribunal, elle se présenta à la barre dans sa tenue habituelle et déclara à la Cour que, sur l'honneur, cette exagération de formes n'avait rien que de très naturel. L'affaire était difficile à juger. Après une longue délibération, ces messieurs de la Cour déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu de procéder à plus ample vérification et renvoyèrent la dame des fins de la poursuite.

Avec le cardinal de Richelieu (1585-1642), le costume féminin s'améliore ; les corsages se desserrent ; rien de plus gracieux



FIG. 159. — Femme revêtue d'un corps. (Tirée de l'Art du Tailleur de corps de femmes et d'enfants.)

que la coupe de « la robe à la commodité ». La jupe apparaît avec la désignation que nous lui donnons aujourd'hui.

Sous Louis XIV (1643-1715), les robes fermées, *justes-au-corps*, réapparaissent. Le *juste-au-corps* est une sorte de corsage finissant en pointe, bombé à partir du creux de l'estomac, au moyen de baleines, et cambré par un busc, sur le ventre.

De plus, on ne se contentait pas de faire porter aux jeunes filles des *corps* bien roides (1), lacés devant et derrière (fig. 159)

(1) Le 6 mai 1676, M^{me} de Sévigné écrit : « Il faut lui mettre un petit corps

on leur infligeait un collier de fer recouvert de velours noir, sorte de minerve chirurgicale, pour redresser la tête. Il fallait, en effet, une certaine résistance à ces *corps* qui étaient appelés à supporter les trois jupes des femmes : celle de dessus, la *modeste* ; celle de dessous, la *secrète* ; celle du milieu, la *friponne*.

Avec M^{me} de Montespan (1641-1707), le corset tend à disparaître ; les robes *ballantes* (fig. 160), imaginées par la favorite



FIG. 160. — Robe ballante.

royale pour dissimuler ses nombreuses grossesses, deviennent à la mode. Elles étaient dénuées de ceinture et flottaient sur le corps ; de là leur autre nom de *flottantes*. On leur donnait encore l'appellation euphémique d'*innocentes*. Boursault en parle dans sa comédie des *Mots à la mode* (1694) :

un peu dur, qui lui tienne la taille. » Toutes les mères, encore aujourd'hui, pensent qu'il est bon de faire porter de bonne heure à leurs filles un corset pour « former » la taille.

Une robe de chambre étalée amplement
 Qui n'a point de ceinture et va nonchalamment,
 Pour certain air d'enfant qu'elle donne au visage,
 Est nommée *innocente* et c'est d'un bel usage.

Mais dès que la Montespan fut en disgrâce, le corset réapparut ; M^{me} de Maintenon (1635-1719) n'avait pas les mêmes raisons de le prendre en grippe.

Le corset jusque-là fermé s'ouvrit, et, en raison de cette ouverture, reçut le nom de *gourgandine*. Boursault mentionne le fait dans la même comédie :

Enfin la *gourgandine* est un riche corset
 Entr'ouvert par devant à l'aide d'un lacet ;
 Et comme il rend la taille et plus belle et plus fine,
 On a cru lui devoir le nom de *gourgandine*.

Celle-ci supportait divers accessoires : en bas et en arrière, la *criarde*, tournure qui faisait gonfler la jupe ; comme elle était en toile gommée, elle produisait un certain bruit au moindre frôlement, d'où son nom. En haut et en avant, on y adaptait des ornements, au nom provocateur :

Un beau nœud de brillant, dont le sein est saisi,
 S'appelle un *boute-en-train* ou bien un *tâtez-y*.

Plus tard, vers 1716 ou 1718, le corsage, en s'entr'ouvrant, laissait voir les nœuds de rubans du corset, disposés en échelle.

Jusqu'au 7 septembre 1675, les *tailleurs de corps* (fig. 161) avaient eu seuls le privilège « de confectionner toutes les pièces ajustées de l'habillement féminin », usage qui permettait parfois aux galants de s'introduire auprès de leurs belles, sous le fallacieux prétexte de prendre la mesure d'un corset. Mais à cette date, le Parlement autorisa les couturières à former une corporation et à leur faire concurrence.

Ayant considéré, dit Louis XIV, qu'il était assez dans bienséance et convenable à la pudeur et à la modestie des femmes et filles, de leur permettre de se faire habiller par des personnes de leur sexe lorsqu'elles le jugeront à propos...

Considérant qui n'empêchera pas la reine Marie-Thérèse de prendre Garda Bandelet pour corsetier.

La corporation des tailleurs ou couturiers ne fut organisée

qu'en 1402 (1), mais dès le XIII^e siècle, ils existaient déjà sous



FIG. 161. — Tirée de l'Art du tailleur de corps de femmes et d'enfants.

(1) En 1491, OLIVIER DE LA MARCHE en fait mention dans le *Parement des dames*.

Ung cousturier nous convient rencontrer
Pour cotte simple tailler à ma princesse.

ANECDOTES HISTORIQUES,

I — 18

le nom de « coupeurs de robes », *robarum scisores*, et fournissaient sur mesure tous les vêtements, depuis la chemise jusqu'au manteau. Sous Henri II, les valets tailleurs ajustaient aussi les chemises et les caleçons des maîtresses des gentilshommes, et ceux-ci regardaient d'un œil jaloux ces industriels favorisés. « Est-il possible que cest homme ait esté mon rival? » disait un prince en montrant le maître habilleur de sa femme; et il ajoutait

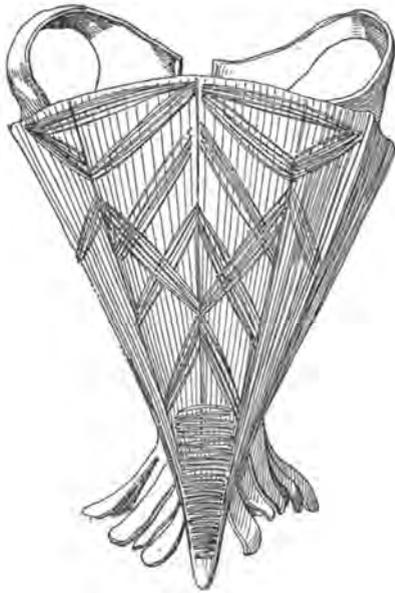


FIG. 162. — Corset du XVIII^e siècle.
(Musée de Cluny.)

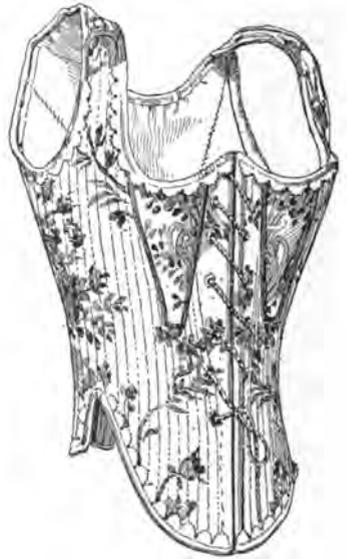


FIG. 163. — Corset de nourrice du XVIII^e siècle. (Collection Léoty.)

avec philosophie : « Oui, je le crois, car osté ma grandeur, il m'emporte d'ailleurs (1). »

Quant à la fabrication des corps par les tailleurs, elle ne remonte guère qu'à une douzaine d'années avant le privilège de 1675.

Aucuns ouvriers, écrit Furetière, y font profession d'un art nouveau d'ajusteurs de gorges, se faisant fort d'empêcher grosses gorges de trop paraître et de donner du relief aux imperceptibles (2).

(1) HENRI BOUCHOT. *Les femmes de Brantôme*.

(2) *La Nouvelle histoire du temps ou relation véritable du royaume de coquetterie* (1663).

L'installation des corsetières eut pour conséquence de rendre les corsets plus élégants (fig. 162-164) et plus légers. Le



FIG. 164. — Un cabinet de toilette, vers 1760, par Baudoin (1).

(1) Voici les commentaires que cette scène de mœurs suggère à Racinet :

« La jeune femme se fait habiller pour la sortie ou le dîner; on dînait alors à quatre heures; l'aiguille du cartel en marque trois; une fille de chambre ajuste le corps échancré, serré des deux côtés, lacé dans le dos. La dame, qui se contemple dans l'éclat de son décolleté, est une créature de formes élégantes; l'opulence de son buste est un adroit mensonge, car cette femme n'a pas plus les seins de la maternité que ne les avait naturellement la Pompadour. Son allure est dégagée, décidée, cavalière; familière avec les recommandations du *livre à la mode*, cette poupée connaît les *renorgements d'ostentation*, les œillades, les morsures des lèvres, les grimaces et les airs mutins... Le corsage est long, de ceux qui, avec l'ample panier (encore sous le rideau du porte-manteau), donnaient au corps fluet l'aspect d'un « oranger en caisse »... La chemise est assez courte; cette exigüité n'est pas faite pour contrarier les indiscretions causées par les mouvements du panier; nous avouons toutefois avoir peine à admettre, avec M. Quicherat, que l'accident produit

chevalier Nisard, vers 1727, heureux de l'effondrement des paniers, fait l'éloge du nouveau corset :

Est-il rien plus beau qu'un corset
Qui naturellement figure
Et qui montre comme on est fait
Dans le moule de la nature ?

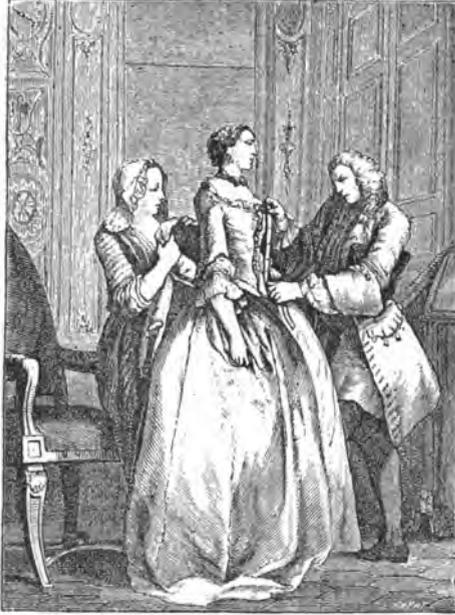


FIG. 165. — *Le tailleur pour femme*, de Cochin fils (1737) (1).

par le lacet accrochant la jupe soit le résultat d'une préméditation ayant pour but d'augmenter les chances de l'indiscrétion. Il nous semble que la version donnée par MM. de Goncourt, ne voyant là qu'un jeu d'artiste, est plus proche de la vérité.»

Plusieurs artistes ont visé au même effet plaisant, en faisant relever un coin de la chemise à l'aide du lacet tiré par un chat. (V. aux Estampes Oa, 38 z, *Mœurs sous Louis-Philippe*, 2^e vol.).

(1) Cette estampe, selon la coutume du temps, est accompagnée du huitain suivant :

Que ton métier est gracieux !
Tailleur, que je te porte envie !
Tu peux des appas de Sylvie
Librement contenter tes yeux.
Je supporterais sans murmure
Les maux qu'elle me fait souffrir,
Si j'étais sûr de parvenir
A prendre à mon gré sa mesure.

P. LACROIX, dans ses *Institutions et coutumes du XVIII^e siècle*, attribue, par erreur, cette gravure à Watteau.

Malgré leurs transformations, les *corps* étaient encore trop rigides et descendaient très bas. C'est à leur compression sur les organes respiratoires et digestifs qu'il faut attribuer les «vapeurs», si communes au siècle dernier.

Tout le siècle, dit de Goncourt, s'est élevé contre cette mode du *corps* que les femmes ne veulent pas abandonner à aucun prix. C'est une



FIG. 166. — *L'Essai du corset*, de P.-A. Wille (1748-1815).

véritable croisade, depuis les remarques de l'*Arétin moderne* jusqu'aux observations de l'anatomiste Winslow, depuis les objurgations du bonhomme Metra, jusqu'à l'*Avis de Reisser sur les corps baleinés*, jusqu'aux plaintes du chevalier de Jaucourt, dans l'*Encyclopédie*. Pendant tout le siècle, on attaque le *corps*, on le fait responsable de la mort d'un grand nombre d'enfants, de la mort de la duchesse de Mazarin. Les *corps* les plus à la mode étaient les *corps* à la



FIG. 167. — Corps vu de face intérieurement, pour montrer la disposition des baleines de dressage. (*Encyclopédie de Diderot.*)



FIG. 168. - Corps pour les femmes enceintes, se lançant sur les deux côtés. (*Encyclopédie de Diderot.*)



FIG. 169. — The Staymaker (le faiseur de corps à baleine), 1732(1).

(1) Le faiseur de corps à baleine paraît prendre quelques libertés de sa profession,

grecque, d'abord à cause de leur nom, puis pour leur bon marché, quoiqu'ils fussent très dangereux, parce que les baleines ne montaient qu'au-dessous de la gorge et pouvaient la blesser.

Cette campagne, à laquelle prirent part J.-J. Rousseau et Buffon, eut pour résultat de rendre les corsets plus flexibles, en



FIG. 170.

diminuant le nombre des baleines et la longueur du busc. « Les tailleurs de corps, dit l'abbé Joubert (1773), faisaient des corsets blancs sans baleines et à deux buscs. » Les lingères imaginèrent les corsets de basin. « C'est aux corsets de basin, dit

en introduisant la main gauche plus profondément qu'il ne convient dans le corset d'une femme dont le mari est assis au fond de la chambre, jouant avec un de ses enfants, que lui présente la nourrice, peut-être dans l'intention de détourner son attention de ce qui se passe. Cette nourrice témoigne son affection pour le jeune bambin en lui baisant « le front négatif ». Une servante, quitte un miroir devant sa maîtresse, épie malicieusement le faiseur de corps. Un jeune garçon, la cocarde au chapeau et l'épée au côté, paraît observer les familiarités dont on vient de parler et s'avance fièrement vers le groupe, tandis qu'une petite espiègle verse de l'eau dans le tricorne du faiseur de corps.

Quicherat, que recoururent pour leurs enfants les personnes qui se piquaient de philosophie. »

Avant de quitter le XVIII^e siècle, rappelons que les femmes de la pudique Albion confiaient aussi à des tailleurs le soin de confectionner leurs corsets, comme on le voit sur la gravure d'Hogarth (1696-1764) (fig. 169).

Une autre composition de cet humoriste (fig. 170), nous montre, sur le premier plan, un corset de courtisane ; il ne diffèrait pas de ceux des Françaises d'alors.

En Autriche, l'empereur Joseph II (1765-1790), fils de Marie-Thérèse, essaya, sur les conseils de son médecin, d'interdire l'usage du corset dans ses États, par un décret applicable aux orphelinats, couvents et institutions de son empire. Pour le rendre odieux aux femmes honnêtes, il obligea les reprises de justice à le porter pendant toute la durée de leur peine. Rien n'y fit : le corset, abandonné un instant, reparut bientôt, au grand mécontentement du souverain.

République française (1792-1804). — La tempête révolutionnaire fit disparaître les costumes de l'ancien régime, et par suite les *corps* qui en constituaient la charpente principale.

Cependant, dit Bouvier, l'ancien corps ne périt pas tout entier. Son dérivé, et en quelque sorte son diminutif, le *corset*, lui fut substitué et, avec quelques minces baleines et le busc de devant, forma le vêtement encore en usage.

Il y eut le corset à la *paresseuse*, le corset à l'*humanité* ; le corset à *poulies*, renouvelé du corset à *combinaison*, inventé avant 1789 par la célèbre modiste Beaulard, pour dissimuler les grossesses (1). On employait aussi le corset *élastique* (fig. 173), ceinture d'apparence orthopédique, que l'on portait sur la chemise transparente.

Paul Lacroix raconte, dans les *Costumes historiques*, que, sous le règne du papier-monnaie, en France, on appelait *corset* (2)

(1) RACINET. *Histoire du costume.*

(2) De quoi t'avises-tu de garder un poète ?

Un *corset*, chaque jour, est le prix de tes soins.

(DARU. *Épître à mon sans-culotte.*)

un assignat de cent sous, parce qu'il était signé *Corset* (fig. 171),

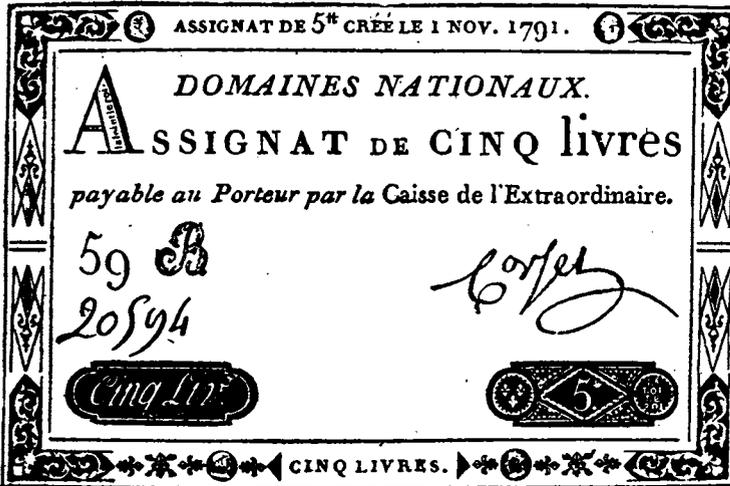


FIG. 171. — Fac-similé d'un assignat dit « Corset ».



FIG. 172. — D'après une estampe de Déret:
« Les Héroïnes d'aujourd'hui ».



FIG. 173. — Tirée de la *Vie parisienne*.

nom du contrôleur préposé à son émission. Les libertins,

paraît-il, l'offraient à leurs faciles conquêtes, en disant : « Corset contre corset ». Ce document indique en même temps le tarif des prostituées de l'époque (1).

Par opposition au luxe effréné des règnes précédents et aussi grâce à la loi de retour qui régit le cycle de la mode, le Directoire (1795-1799) revint aux tuniques antiques. Une ceinture ou *zona*, aux bords supérieurs évasés pour recevoir les seins, était appliquée sur la robe et remplaçait le corset (fig. 172). Despréaux célèbre la suppression du corset dans une chanson déjà citée (2) :

On n'a plus d'corset
C'est plus tôt fait.

Le *Journal des Dames et des Modes* de La Mésangère, nous narre la conversation suivante entre une provinciale et un couturier à la mode :

— Citoyen, j'arrive de mon département. Indiquez-moi la mode, afin que je m'y conforme. — Madame, c'est fort aisé. En deux minutes, je vais vous y mettre, si vous le voulez. — Très volontiers. — Otez-moi ce bonnet. — Le voilà. — Otez-moi ce jupon. — C'est fait. — Otez-moi ces poches. — Les voici. — Otez-moi ce fichu, ce corset, ces manches. — Est-ce assez ? — Oui, Madame, vous voici actuellement à la mode et vous voyez que ce n'est pas difficile. Il suffit de se déshabiller.

Temps modernes. — L'absence du corset persiste encore dans les premières années du XIX^e siècle, ainsi que le constate un passage de l'*Hygiène*, « poème en six chants et en vers familiers de huit syllabes », du D^r J. Terre, imprimé en 1807 :

L'usage des corps de baleine
Enfin a cessé pour jamais.
Ces liens mettaient à la gêne
Le corps serré par des lacets ;
Aux beaux jours de l'adolescence,
Empêchaient les accroissemens
Qu'une belle dès son enfance
Promettait d'avoir à quinze ans ;

(1) Relevons une erreur de Larousse, dans son *Deuxième supplément* : CORSET, nom donné, pendant la Révolution, à certains assignats qui sortaient des presses de l'imprimeur Corset. »

(2) V. page 211.

Lorsque l'esprit philosophique,
 Frondant les dangereux travers
 De toute mode tyrannique,
 Apprit enfin à l'univers,
 Que de la femme la structure
 Un jour doit se développer,
 Quand la prévoyante nature
 Lui commandera d'enfanter.
 Aussi les Skirres, la Chlorose,
 Sont bien moins communs de nos jours;
 Teint vermeil de lys et de rose
 Se rencontre presque toujours
 Sur ces intéressans visages
 Qui, comptant à peine seize ans,
 N'ont pas de ces cruels usages
 Senti les inconvéniens.

Cet ostracisme fut de courte durée, et vers la fin du premier Empire (1804-1814), les corsets à lacets reprennent leurs droits, surtout pour réprimer les tailles exubérantes (fig. 174).



FIG. 174. — Effets merveilleux des lacets (1) (1812-1813).

Bientôt toutes les femmes en portent et se serrent à l'envi; c'est une véritable « fureur » (fig. 175). Les corsets à *la Ninon* (fig. 176) tiennent longtemps le record de l'élégance : ils dimi-

(1) Cette caricature a pour pendant : les *Effets merveilleux des bretelles* qui, comme les corsets, sont destinées à supporter les jupes de l'homme, c'est-à-dire le pantalon.

nuent de hauteur et perdent leurs baleines, mais celles-ci reparaissent plus tard sous le nom de « divorces », parce que, pla-



FIG. 175. — La fureur des corsets (1812-1813) (1).

cées obliquement, elles tendent à écarter les seins. Moreau de la

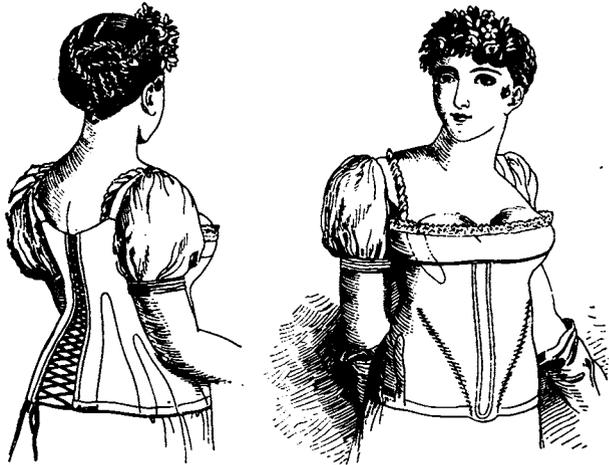


FIG. 176 — Corset à la Ninon (1810). (Costumes parisiens.)

Sarthe, en 1803, avait tenté d'atteindre le même but avec un

(1) Un porteur d'eau lace une cuisinière avec un billion. — Le vieux mari sersert de ses lunettes pour lacer sa jeune femme. — L'amant emploie l'amour pour lacer son amie. — Un jeune jockey lace sa vieille maîtresse bossue;

corset muni d'un ressort spécial (fig. 177). Dans la suite, on se contentera de petits tampons d'ouate interposés pour empêcher la réunion des seins volumineux.



FIG. 177.

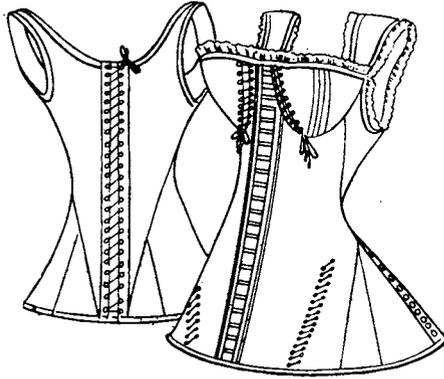


FIG. 178. — Corset ordinaire, vu de dos, et corset de grossesse, 1830.

Le corsetier le plus en vogue de l'époque était Leroy ; les gazettes de la mode le célébraient sur tous les tons :

Viens, Leroy, viens ; écoute et suis mes lois.
 Observe chaque belle.
 Que ce corset emprisonne et modèle
 Les deux contours de ses naissans appas
 Et feigne même un sein qu'elle n'a pas (1).

Ce Leroy, disait un mauvais plaisant, a dans sa clientèle toutes les *tettes* couronnées de l'Europe.

Sous Charles X (1824-1830), on continuait à serrer les corsets outre mesure ; ce qui faisait dire à ce prince : « Il n'était pas rare autrefois de trouver en France des Diane, des Vénus, des Niobé ; aujourd'hui on n'y rencontre plus que des guêpes. »

(1) *L'Art de la parure ou la toilette des dames* (1811).

En 1830 (fig. 178-182), le corset devient lourd et énorme ; on le lace par derrière, comme de nos jours. Il n'y a du reste que sous Louis XV que le lacet fut un moment placé sur le côté.



FIG. 179. — La marchande de corsets, de Devéria.

Vers 1842, le corset diminue de hauteur, et toutes les Parisiennes portent la *ceinture régente* des sœurs Vertu, qui laisse à la taille toute sa souplesse.

En même temps, on adopte un nouveau mode de laçage, dit à *la paresseuse* (fig. 190), que les corsetières ont conservé depuis. Jusque-là, pour retirer le corset, il fallait d'abord le délayer com-

plètement, et la femme ne pouvait s'habiller qu'avec l'aide d'une autre personne : une femme de chambre, le mari ou l'autre.

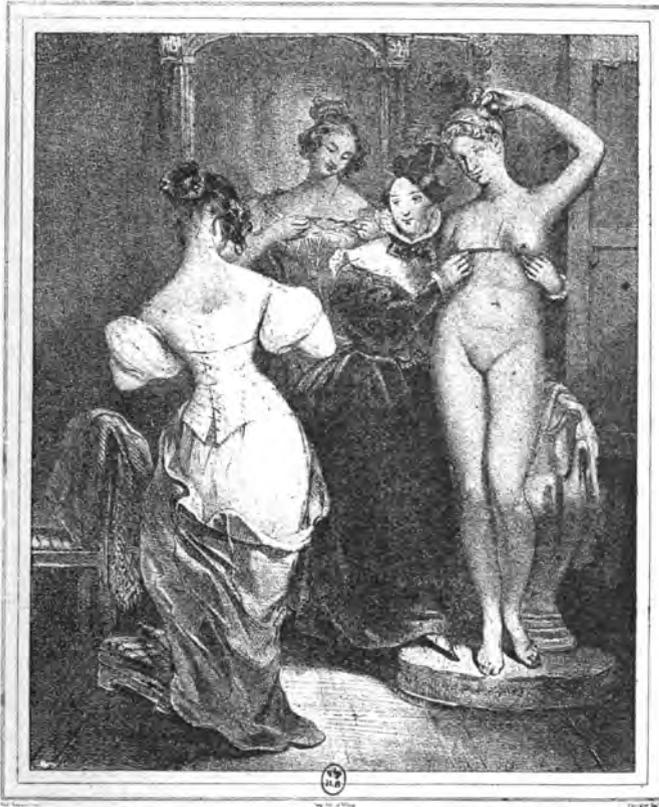


FIG. 180. — Flatterie de corsetière. — C'est juste la taille de la Vénus ! (Devéria.)

Témoin la jolie scène de Balzac, dans la *Cousine Bette*, entre M^{me} Marneffe et son sculpteur (1).

Gavarni (fig. 181) a représenté un mari délaçant sa femme

(1) « Valérie, debout devant la cheminée, où brûlait une falourde, se faisait lacer par Wenceslas. C'est le moment où la femme qui n'est ni trop grasse ni trop maigre, comme était la fine, l'élégante Valérie, offre des beautés surnaturelles. La chair rosée, à teintes moites, sollicite un regard des yeux les plus endormis. Les lignes du corps, alors si peu voilé, sont si nettement accusées par les plis éclatants du jupon et par le basin du corset, que la femme est irrésistible, comme tout ce qu'on est obligé de quitter. »

et ne retrouvant point le nœud tel qu'il l'avait fait le matin.

— Tiens, se dit-il à lui-même, épouvanté, voilà qui est singulier; je me rappelle parfaitement avoir fait ce matin une simple boucle, et ce soir il y a une rosette!

Cette satire ne serait plus d'actualité.



FIG. 181.

Sous le second Empire (1852-1870), les corsets s'échancrent du haut et se raccourcissent du bas : ils dégagent les seins et font valoir la taille (fig. 183).

Après la guerre de 1870, le corset, comme les autres vêtements, subit les variations capricieuses de la mode; il reprend



FIG. 182. — Le Coucher, d'après Devéria.



FIG. 183. — Corset Léoty, 1867.



FIG. 184. — Corset Léoty, 1890.

successivement toutes les formes anciennes, depuis le corset *cuirasse* à taille longue, jusqu'au corset *Empire* à taille courte. Celui-ci fut bientôt remplacé par un corset 1830 modernisé, plus avantageux pour la taille.

En août 1880, une bonne faiseuse, ne sachant plus qu'inven-



FIG. 185. — Corset Moderne (modèle Léoty).

ter, essaye d'opérer dans un corset bombant « la conjonction des centres », substituant « l'unité » à la « fédération », mais cette mode disgracieuse fit un *fiasco* complet, comme l'avait prévu notre confrère Gustave Claudin, dans une de ses intéressantes chroniques du *Moniteur* :

Parce qu'elle a cet inconvénient suprême de rendre toutes les femmes pareilles, d'uniformiser les corsages et de favoriser la contre-

bande, en permettant à celle qui a la sécheresse d'une latte de faire croire qu'elle possède ce qui eût tenté la palette de Rubens.

Malgré son peu de succès, cette mode, qui remontait toute la gorge sous le cou, fut adoptée par les Berlinoises, en 1881.



FIG. 186. — La femme au corset, de Henri Boutet (1).

Une caricature du *Kladderadatsch* montre à l'Exposition des Oiseaux de Berlin deux belles petites, arrêtées devant la cage des pigeons fortement gavés et présentant la même silhouette avec leur gorge haute et bombante (fig. 187).

Depuis plusieurs années, les corsets sont courts et légers ; ils conservent au corps ses formes élégantes et sa souplesse ; espérons qu'ils resteront ainsi réduits, se bornant à soutenir la taille sans la comprimer et à supporter le poids des dessous.

(1) Flourey, édit.

On a cherché à remplacer le corset actuel par des appareils



FIG. 187 (1). — Regarde donc ces magnifiques pigeons. — Oh ! ravissants, et tout à fait à la mode.



FIG. 188.

divers qui en suppriment les inconvénients : telles la *Gorgerette* ou le *Corset sans gêne* de Walton (fig. 188), la *Ceinture abdo-*

(1) Tirée de *les Mœurs et la caricature en Allemagne*, de John Grand-Carteret.

minale du Dr Clooten, le *Corset abdominal* de Louise Tousse-saint, etc. Un loustic de café-concert, dans les *Prospectus*, est plus radical ; il propose de remplacer les corsets par de simples ficelles élastiques : « On attache l'extrémité des deux ficelles en haut du corsage et l'autre extrémité au bout des seins ; de cette façon, la chute des nichons est évitée et ça ne fait pas de plis. »

De nos jours, l'industrie des corsets est exclusivement réservée aux corsetières, à la tête desquelles nous devons placer M^{me} Léoty (1).

Variétés des corsets modernes. — Une femme élégante doit avoir des corsets assortis à tous ses dessous et ils varient d'aspect suivant les occupations de la journée. Voici la gamme des corsets établie par la spécialiste qui se cache sous le modeste pseudonyme de *Violette* :

Vers 10 ans, la fillette met une brassière en coutil, qui est l'ébauche d'un corset sans baleines, avec ganses qui s'élargissent à volonté.

A 16 ans, la brassière se renforce de quelques baleines, sans ganses.

A 18 ans, pour ses débuts mondains, la jeune fille arbore le corset à batiste légère et baleines souples.

Corset nuptial, en satin blanc, avec baleines fermes : « un soyeux étai dont la pression douce rappelle à l'épousée celle du fiancé dont le bras serrait si étroitement sa taille hier encore, durant la valse ».

Corset de bal et soirée, en satin de couleur assorti à la toilette, mais très étroit. « Le soir, une femme intelligente gagne 5 centimètres sur son tour de taille habituel. Mais pour cela il faut être corsetée dès le matin et se serrer par *crans*, un peu plus à deux heures qu'à dix, et ainsi de suite. »

Corset du matin, brassière de batiste très peu baleinée.

Corset usuel, en satin noir, un corset bleu pâle, un autre rose, et pour l'été le corset de batiste écrue ou de tussore.

(1) Remarque curieuse du *Figaro* : « LÉOTY est l'anagramme du vieux mot ETOYLE, indiquant la prépondérance dans sa spécialité, et le n° 8 de sa demeure (place de la Madeleine) est le chiffre qui rappelle le mieux la forme des seins, que cette habile faiseuse s'est donné à tâche de protéger. »

Même particularité homonymique au siècle dernier : LEROY était LE ROY des tailleurs de corps.

- Corset de repos*, à la rentrée : ceinture Directoire à taille courte.
Corset de nuit, en peau de Suède, sans baleine, se bouclant sur le côté.
Corset de grossesse (fig. 189) large, avec pièces d'élastiques sur

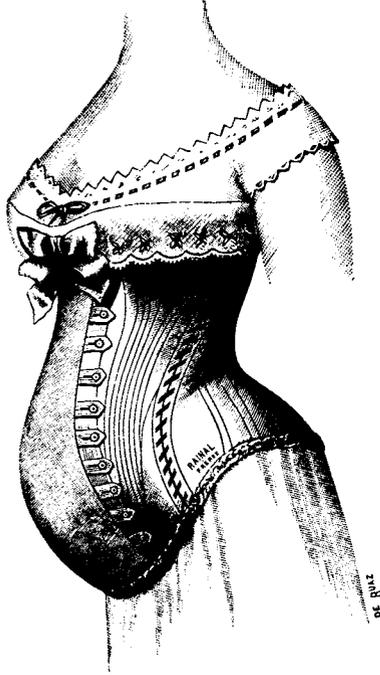


FIG. 189. — Corset de grossesse. (Rainal frères.)

le côté, donnant libre cours au développement de la gorge et des hanches. Peu de baleines et coutil fin. Pour attaches, de petites pattes de caoutchouc que l'on desserre à volonté selon les impressions et selon la digestion (1).

Corset de nourrice, à goussets en ponts-levis.

Corset de voyage, très lâche, avec pattes, que l'on élargit la nuit, si l'on veut dormir, en batiste écrue avec élastiques.

Corset de cheval, en coutil écru, avec large élastique sur la hanche ; très long et très fort.

(1) En 1826, pour maintenir la forme des mamelons pendant la grossesse, Dewees recommande de pratiquer, de chaque côté du corset, une ouverture « qui, disait-il, donne aux mamelons un point d'appui vers leur base et toute liberté de s'allonger ».

Il y a encore le corset pour le chant, pour la danse, pour bains de mer (sans busc), pour le vélocipède. Ce dernier se compose d'une ceinture en tissu élastique, sans busc ni baleines, lacé devant, derrière et sur les côtés, pour soutenir la taille et laisser aux mouvements toute leur liberté; cette sorte de ceinture de gymnastique pourrait bien devenir le corset normal. A l'Opéra, dans la *Farandole*, les danseuses ont remplacé le corset par des ceintures en caoutchouc plus souples, qui se moulent sur le corps. Le corset ordinaire des ballerines (fig. 190) est fortement

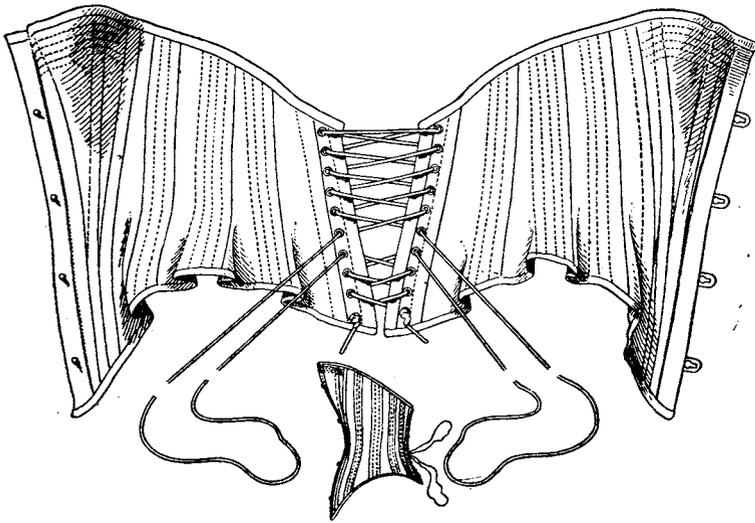


FIG. 190. — Corset de danseuse de l'Opéra, montrant le laçage à la *parresseuse*.

échancré en arrière, pour permettre un décolletage exagéré du dos, mais en avant les seins sont immobilisés dans des goussets baleinés très serrés.

Enfin, mentionnons le corset des misérables, le corset réduit à sa plus simple expression : une corde. Tel était le corset simplifié d'une ancienne célébrité du demi-monde, Cora Bayard, que l'on disait avoir été la maîtresse du duc de Morny, et qui tomba dans les plus obscurs bas-fonds parisiens.

Abrutie par la boisson et la misère, écrit Charles Virmaître, dans *Paris-Galant*, elle était vêtue de haillons sordides, sans bas, chaus-

sée de savates ramassées sur les tas d'ordures; pour soutenir son estomac volumineux, « ses tripes », comme disaient les gens du quartier, elle se servait d'une *corde* en guise de corset.

Nous passons sous silence les corsets orthopédiques, dont l'étude nous entraînerait trop loin; nous ne rappellerons que deux variétés s'appliquant à des états morbides: l'hypertrophie mammaire chez l'homme et la femme. Jean Borel (1) rapporte l'histoire d'une de ses voisines, dont chaque mamelle pesait au moins trente livres, et qui, pour en soutenir l'énorme poids, les enfermait dans une espèce de sac qu'elle s'attachait au cou. D'autre part, le *Dictionnaire des Sciences médicales* parle d'un homme de haute taille, dont les mamelles étaient si développées qu'il était obligé de les comprimer avec un plastron de liège, quand il montait à cheval, pour éviter leurs secousses douloureuses.

Avec la *Vie Parisienne*, passons la revue complète et humoristique des divers corsets en usage à la fin du XIX^e siècle.

LE CORSET DE LA FILLETTE. — Une petite ceinture de coutil et de satin blanc, sans baleines, à plis couchés les uns sur les autres, lacée dans le dos. Sert à attacher le pantalon, les jupons, les bas, etc., qui fileraient faute de hanches. Hérissée de boutons, de ganses, d'agrafes et d'élastiques. Sert de troisième poche; cache les lettres du petit cousin et les mauvaises notes, la clef du pupitre et le sachet parfumé « chipé » à la grande sœur. Ami utile, toujours méconnu, la fillette n'ayant qu'une idée, le quitter pour en avoir un « vrai » qui la sacre jeune fille.

LE CORSET DE COUTIL BLANC. — Celui qui, presque toujours, renferme les plus jolies choses. Corset de la jeune fille, tout simple, éventailé en soie et garni d'une petite dentelle ou d'un feston. A souvent une mauvaise forme que le corps parvient à effacer, en le forçant à se mouler sur lui. Se lace derrière; 50 œillets de chaque côté! Plus provocant, malgré tout, que bien d'autres qui cherchent à l'être davantage.

LE CORSET DÉCENT. — Comme forme, une véritable armoire, dans laquelle il y a toujours trop ou pas assez à enfermer. Satin ou drap de soie blanc, quelquefois gris perle; nombreux buscs qui dissimulent les absences ou dispersent les rassemblements. Corset savant,

(1) Première centurie, obs. XLVIII.

mais qui ne parvient à tromper personne, excepté pourtant lorsque, étant derrière la personne qu'il étrangle, on croit, d'après la forme de ce qu'on voit, qu'elle est tournée de face.

LE CORSET ABSOLUMENT HONNÊTE. — En coutil blanc ou de n'importe quelle nuance, long, haut, dur, avec un busc énorme et pénétrant. Lacé dans le dos et garni de rien du tout. Naturellement, pas de parfum, et pas de tirettes pour tenir les bas; avec ce corset-là, on met toujours des jarretières, quelquefois même on les met au-dessous du genou.

LE CORSET ANTIQUE. — Une vraie cuirasse en étoffe indescriptible, tenant, comme nuance, le milieu entre le jaune sale et le gris. Baleines épaisses comme le doigt, armature en fer; bretelles passant au-dessus des épaules et croisant sur le dos et sur la poitrine; bretelles supplémentaires??? Lacé dans le dos jusqu'au cou; enfin, corset défensif, de quelque côté qu'on l'envisage.

LE CORSET DE MOIRE BLANCHE. — Corset raide et sans grâce, mais « très joli à la main ». Corset de mariée; se fait très long, très dur, éventailé d'argent ou d'or, et souvent même brodé, au haut et au bas, d'une guirlande de fleurs. Au haut, froufrous de dentelle et de rubans. N'est le plus souvent porté qu'une fois et ne laisse pas un souvenir agréable. Le bonheur qu'on éprouve à l'enlever le soir de ce beau jour, est une heureuse diversion... au reste. Se lace derrière.

LE CORSET LOUIS XV. — Un instrument de supplice qui torture la taille de façon à faire disparaître absolument sa forme primitive. Une gaine disgracieuse, faite de baleines se touchant complètement, et ne laissant aucune facilité aux mouvements. Étoffe incolore et vilaine; dans ce temps-là, on ne soignait pas ses « dessous ». Lacé derrière, œillets tout près les uns des autres, pour permettre de lacer plus fort.

LE CORSET EMPIRE. — Cela peut-il s'appeler un corset? — C'était plutôt un « appui ». Deux petites poches de satin blanc, réunies et maintenues par un ruban. Le satin, très mince, afin de soutenir les accidents de terrain; ce corset-là n'était ni encombrant ni trompeur et s'enlevait en un tour de main.

LE CORSET DE PELUCHE BLANCHE. — Corset de la frileuse. Charmant, celui-là; il donne des airs de chatte à la femme qui le porte. Comme il faut renoncer à être très mince avec ce corset, on peut l'orner de ruches et de nœuds, et le taillader sur les hanches. Fermé devant par

des agrafes de turquoises jouant l'épingle. Petit sachet d'œillet placé... au milieu.

LE CORSET DE FILET. — En gros cordonnet de soie hortensia, les baleines passées dans les rubans de la nuance du filet. Fermé devant par des boucles ruchées de ruban hortensia. Dentelle coquillée au haut et au bas. Parfum placé dans un petit sachet de soie hortensia cousu au milieu.

LE CORSET DE SATIN FEUILLE DE ROSE-THÉ. — Très élégant et extrêmement seyant. Évidemment destiné à être vu et... regardé ! Il doit être doux et souple, afin de laisser aux mouvements toute leur liberté, et pas trop serré, parce que rien ne marbre la peau comme les plis de la chemise sous la pression exagérée du corset ; cela fait des lignes rouges et creuses très lentes à s'effacer. Ce corset doit être court, garni de dentelles, de nœuds, aussi orné qu'on veut, facile à défaire et surtout à remettre, et parfumé à la peau d'Espagne, qui sent plus fort à mesure qu'elle s'échauffe davantage. Véritable corset de combat. Se garnit aussi d'un ou deux bouquets de fleurs naturelles et odorantes nichés parmi les dentelles et les rubans.

LE CORSET DE SATIN BLANC. — Le roi des corsets ! Souple, chatoyant, doux au corps qu'il dessine sans trop le presser. Il doit se fermer devant par six agrafes d'argent sortant du busc. Au haut du corset, une simple valenciennaise posée en dedans. Entre les deux satins du corset, poudre de violette. Ne doit pas être trop long, se termine par une bande de peluche blanche ; corset de la femme comme il faut et honnête.

LE CORSET DE SATIN NOIR. — Éventailé et brodé de rouge et de bleu, il est affreux ; éventailé d'argent, il fait songer à un corbillard ; éventailé d'or, il est simplement laid. Il se fait généralement long, dur, solide ; c'est le corset de la femme qui veut (sans y arriver) unir l'élégance à l'économie. Il est garni de dentelle d'or et de nœuds, il ferme devant et est parfumé à l'opoponax. Le corset de satin noir est l'idéal de la petite blanchisseuse qui médite de mal tourner.

LE CORSET DE PEAU DE DAIM. — Gris perle ou chamois très pâle. Toujours frais et souple, vrai corset d'été. Suit les contours avec une complaisance absolue. Bordé de satin « bleu Nil » ou « pervenche des bois » et garni de dentelle ancienne posée à plat, fermé par des boucles Louis XIV, en vieil argent. Sur le côté gauche de la poitrine, chiffre brodé en soie de même nuance que la bordure du corset, parfumé à l'héliotrope. Le corset de peau de daim ne convient

qu'aux femmes minces ; il peut soutenir, mais non « maintenir ». Il permet de se baisser sans aucune gêne, et laisse à la taille toute sa flexibilité ; très apprécié des joueuses de lawn-tennis et de crockett.

LE CORSET DE TULLE BRODÉ. — Encore un corset d'été qui exige une femme mince. Léger, élégant, mais de mauvais goût. Très orné de dentelles et de rubans assortis à la nuance des fleurs brodées. Très porté par les étrangères. Cède à la moindre pression !! Compromettant en diable. Parfum violent.

LE CORSET RÉALISTE, se délaçant sur les côtés d'un seul coup. Est habitué à s'en revenir le matin, roulé dans un journal, emportant avec lui une vague odeur de tabac (1).

LA FEMME TRÈS BIEN FAITE. — Ne met pas de corset, mais une espèce de maillot en soie extrêmement collant : une sorte de « Jersey » ; ce maillot doit être blanc ou couleur chair, très décolleté et large d'un doigt sur l'épaule. Il est lacé devant par un imperceptible lacet. Cela soutient suffisamment une taille bien faite et la moule admirablement ; très agréable aussi pour monter à cheval, le corset coupant toujours le bas de la hanche lorsque la jambe est remontée.

Corsets des hommes. — A différentes époques, des corsets ont été destinés aux torsos masculins. Chez les anciens, c'étaient des cuirasses, formées de lames en bois de tilleul, qui soutenaient le tronc, comme en portait le Cinesias, « l'homme au tilleul », raillé par Aristophane dans sa comédie des *Oiseaux*, ou qui dissimulaient la voussure de la vieillesse, à l'exemple d'Antonin le Pieux, lequel, au dire de Capitolin, « se garnissait la poitrine de petites planchettes de bois léger, afin de marcher droit ».

En France, les corsages étroits ajustés à la taille apparaissent vers le milieu du XIV^e siècle, sous le roi Jean. Ces vêtements étaient lacés sur les côtés ou en arrière et quelquefois munis d'agrafes en avant. Au commencement du XV^e siècle, les corsets ou pourpoints des gentilshommes sont rembourrés et étroitement ajustés par des lacets. Cette mode dura jusqu'à la fin du règne de Louis XI (1483).

(1) Parfois même on le retrouve dans une des poches des invités : voir le dessin de Forain, intitulé *Distraction*, et représentant une femme en fureur brandissant un corset, devant son mari ahuri. « Veux-tu me dire, s'écrie-t-elle, comment que ça se trouve dans ton pardessus, saligaut ! »

En 1488, les élégants portaient des *écrevisses de velours*, c'est-à-dire des corselets en lames d'acier recouvertes de velours pour faire fine taille. « Ce fut, dit Quicherat, la première idée du corset qui allait s'imposer bientôt au corps délicat des dames. »

De même sous Charles IX et surtout sous Henri III, les hommes veulent rivaliser avec les femmes pour la finesse de la taille et font usage des corps à baleine ou des buscs adaptés sur le devant du pourpoint. Aussi Montaigne critique-t-il les bizarreries de la mode, qui fit successivement porter ces buscs « entre les mamelles », puis « jusques entre les cuisses » (1).

Voltaire (2) prétend que les corps de baleine firent partie, dès la fin du XIII^e siècle, du costume des chevaliers français qui passèrent en Italie avec Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Mais, comme le fait observer le D^r Bouvier, ce renseignement est certainement inexact : il ne figure pas dans les chroniques italiennes où Voltaire paraît avoir puisé cette partie de son récit.

Au XVIII^e siècle, les jeunes garçons portaient des corps spéciaux, qui étaient des intermédiaires entre les brassières de l'enfant et les longs gilets de l'adulte. L'*Encyclopédie* de Diderot donne la coupe d'un *corps de garçon à sa première culotte*.

En Angleterre, les hommes prirent également l'habitude de porter des corsets, et une caricature du siècle dernier (fig. 191) montre que les *corsets à l'anglaise*, comme toutes les autres modes, cherchèrent à s'implanter en France. Cette estampe a pour légende : *La Rage de la mode ! ou Milord Tripp chez un fabricant de corsets* ; elle est accompagnée de ce dialogue :

MILORD. — Goddem ! Je crois que le corset il être trop équitable.

LE FABRICANT. — Milord, vous crèverez ou je vous rendrai aussi plat que vos petits-maitres.

Vers 1840, l'habit ou la redingote à taille pincée rendait obligatoire le port d'un corset. Aussi, à la reprise de la *Dame aux Camélias*, qui se fit en 1896 à la Renaissance, avec la reconstitution des costumes de l'époque, les artistes masculins furent-ils astreints à porter des corsets pour rester dans le style pur de

(1) *Essais*, ch. XLIX.

(2) *Essai sur les mœurs*.

cette date. Voici, à ce sujet, la lettre adressé par M. Châne, corsetier, 1, boulevard Saint-Denis, à M. Pighini, le tailleur du boulevard Montmartre, qui habille tous les élégants jeunes premiers des théâtres de Paris :

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que tous les corsets qui m'ont été commandés pour le théâtre de la Renaissance sont prêts. Les artistes ont été avisés de venir les essayer de suite. Quelques-uns de ces

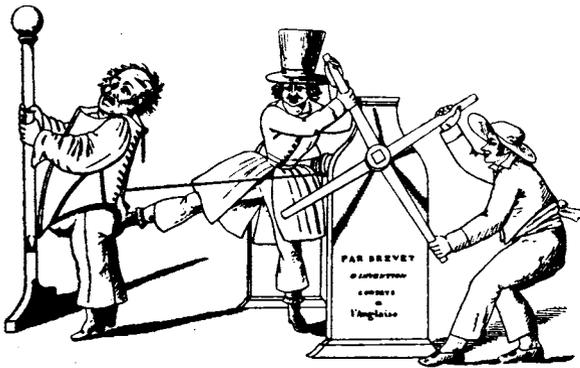


FIG. 191.

messieurs sont venus et sont partis avec leur corsét qu'ils feront bien de porter dès maintenant pour se former la taille.

En portant leurs corsets dès à présent, ils auront le temps de s'y habituer et d'apprendre à les agraffer et dégraffer aisément, et les ventripotents s'aminciront la taille, le ventre et le torse en général. Ils feraient même bien de porter régulièrement corset, pour que leur torse soit ramené aux proportions de l'esthétique.

La plupart des comédiens suivirent ce conseil et portèrent à la ville le corset obligé, « ce qui aurait stupéfié bien des dames, si elles s'étaient avisées de leur prendre la taille ».

Nombre d'officiers d'infanterie et surtout de cavalerie ont porté et portent encore le corset sous leur tunique impeccable. Le théâtre, si justement appelé le miroir des mœurs, plaisante ce travers dans les *Enfants de troupe*, comédie de Bayard et Biéville, représentée au Gymnase en 1840 : au lever du rideau,

la maîtresse couturière Lodoïska lace en cachette le capitaine Sévelas, qui, comme une vieille coquette, ne se trouve jamais assez serré :

LE CAPITAINE, *très serré et très rouge*. — Serrez encore encore ! allez donc encore un peu.

LODOÏSKA. — Mais, monsieur le capitaine, le lacet va se casser ; ce sera le sixième.

LE CAPITAINE. — Mais allez donc !... je ne suis pas serré... é... je ne sens pas le corset... courage... allez toujours !... allez touj... (*Le lacet se rompt.*) Ouf !

LODOÏSKA. — Là ! qu'est-ce que je disais !... monsieur le capitaine, vous me faites manquer mon bénéfice en lacets.

LE CAPITAINE, *remettant sa capote*. — C'est votre faute aussi, Lodoïska ; pourquoi l'avez-vous fait si large ?

De nos jours, dans le civil, le corset est réservé à quelques vieux-beaux qui ne peuvent se résigner à vieillir. La *Vie Parisienne* décrit ainsi le corset du céladon en retraite :

Forme excellente, mais étoffe simple ; toujours dissimulé avec soin. A quoi bon le luxe alors ? En coutil gris, solide et ferme ; baleines où il en faut. Appui précieux et indispensable pour produire encore son petit effet... de très loin. Comme tout change ! lui qui, dans sa vie, a tant délacé de corsets, en lace un tous les matins à présent !!! et sur lui encore !!!

III. — MÉFAITS ET AVANTAGES DU CORSET. OPINIONS CONTRADICTOIRES

Maladies causées par le corset. — Pour les hygiénistes, les dangers du corset trop serré sont innombrables ; ce vêtement est la cause de tous les maux du sexe féminin ; c'est le bouc émissaire de tous les péchés d'Israël. Lutaud ne veut pas que l'abus fasse condamner l'usage, mais Serres assure que son usage seul est dangereux, parce que l'abus ne se sépare pas de l'usage. Nous avons relevé bien des méfaits attribués au corset, et, malgré leur nombre, le dossier est encore incomplet. « Que de maux dans un corset ! » s'écriait avec raison le professeur Delpech !

AFFECTIONS OSSEUSES. — Saillie du thorax en avant. — Épaule droite plus saillante et plus élevée que la gauche. (Riolan, Wins-

low)(1). — Gibbosité. (Galien.) « De mille filles villageoises, on n'en trouve pas une de bossue, à raison qu'elles n'ont eu le corps astreint et trop serré. » (A. Paré.) « Les bossues, les bancroches, les rachitiques, toutes les personnes mal construites et mal bâties ne sont communes que dans les grandes villes où l'on a la coupable manie d'emmailloter les enfants et de les mettre ensuite à la presse dans des corps à baleine. » (Bonnaud. *Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleine*, 1770.) — Mal de Pott. (Hayem.) — Abaissement et rapprochement permanents des côtes inférieures ; leur chevauche-

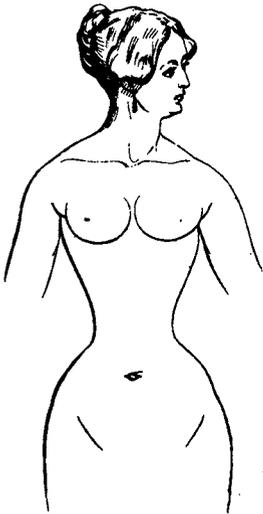
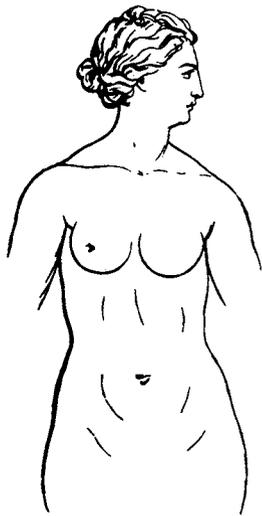


FIG. 191 bis. — La Vénus de Milo, du Louvre. FIG. 192. — Contour de la Vénus de Médicis (2). FIG. 193. — Contour d'une femme taille comprimée.

ment (A. Paré) ; leur déjettement en dehors ; l'enfoncement de la cinquième à la neuvième côte. (Hayem.) — Enfoncement de l'extrémité inférieure du sternum. Rétrécissement de la base du thorax. (Bouvier.) « L'action du corset sur le tronc est comparable à celle des cercles des tuteurs sur les arbres ; l'anneau rigide est débordé au-dessus et

(1) D'après Bouvier, cette courbure serait due à la courbure latérale du rachis et s'observerait chez tous les individus.

(2) Voir aussi deux figures de la première année du *Magasin Pittoresque* qui opposent le buste de la Vénus de Médicis à celui d'une femme serrée dans un corset.

au-dessous par le développement du squelette et s'imprime sous forme d'un sillon plus ou moins complet. Par l'habitude, les jeunes filles perdent assez rapidement conscience de la constriction qu'il exerce ; elles sont de bonne foi quand elles affirment qu'elles ne sont amais serrées. » (Hayem.) Mais voyez donc, disent-elles, je ne suis pas serrée ; on y passerait les deux poings ! « Ce qui frappe dans les chefs-d'œuvre immortels qui résument l'idéal de la beauté féminine, c'est qu'aucun de ces types presque divins n'a la taille fine. Pour ne prendre comme exemple que la Vénus de Médicis, qui a 1 m. 64

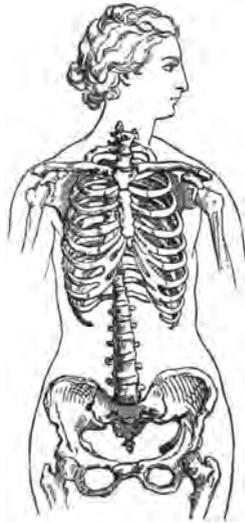


FIG. 194. — Dimensions et formes naturelles de la poitrine chez la Vénus.

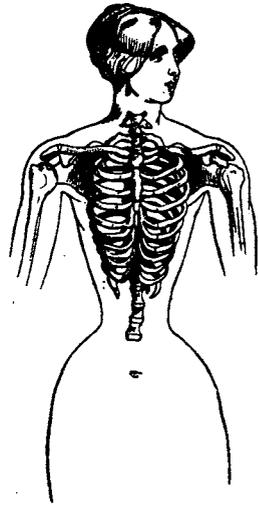


FIG. 195. — Difformités de la cage thoracique par l'effet des corsets.

de stature, si l'on suppose sa taille tout à fait ronde, elle serait représentée par un peu plus de 80 centimètres. Que nous sommes loin de ces tours de taille de 50 centimètres auxquels aspirent tant d'élégantes de nos jours ! » (E. Decaisne.) — Sait-on que nombre de coquettes ne portent pas de chemise et appliquent le corset directement sur la peau pour obtenir le minimum d'épaisseur de taille ? C'est la même raison, ou plutôt déraison, qui rend toutes les femmes si rebelles à l'usage de la flanelle.

Les figures ci-contre (fig. 192 à 197), tirées d'un ouvrage du D^r Roth, *De la guérison et de la prophylaxie des maladies par les mouvements*, montrent les modifications de structure subies par la

poitrine et le squelette des femmes qui font usage de corsets trop serrés. — On a reproché à tort au corset de figurer un cône inverse de celui que représente la poitrine. C'est en effet une erreur de prendre pour type le thorax du squelette. « Avec les chairs, le tronc s'élargit par en haut et le bassin détermine un évasement inférieur, d'où la ressemblance du torse avec un sablier ; aussi est-ce avec justesse qu'on a comparé le corset à cet instrument. » (Bouvier et Pierre Bouland.)

TROUBLES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE. — Emphysème. Tuber-

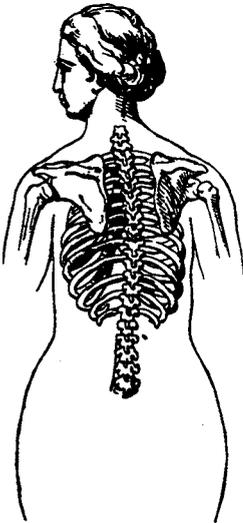


FIG. 196. — Forme normale de la colonne vertébrale de la cage thoracique.

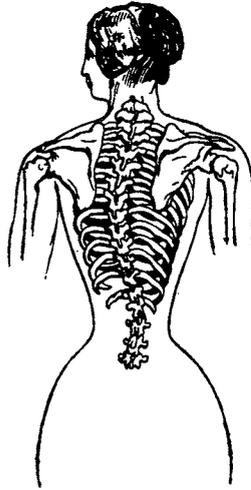


FIG. 197. — Colonne vertébrale déformée par la compression exercée sur la taille.

culose.(G. Arnould.) — Crachements de sang.(Spigel.) — Compression des poumons. — Diminution de l'excursion respiratoire et de la capacité pulmonaire. La capacité du poumon est diminuée de 200 centimètres (1); le corset dérobo en 12 heures l'équivalent de 1,152 inspirations. (Kianowski.) — Gêne de la respiration et de la parole, surtout après les repas. (Bouvier.) « Contemplez dans un dîner cette puissante dame qui cherche à supprimer par un corset le ventre disgracieux de la quarantaine. Elle suffoque, elle fait des inspirations précipitées et

(1) D'après Focillon, les poumons contiennent deux litres et demi d'air, quand on est habillé, et trois litres et demi, déshabillé.

bruyantes; son visage, où viennent se peindre alternativement la pâleur et la rougeur, suit avec anxiété le moment où l'on se lèvera de table, et où elle pourra chercher

Un endroit écarté

Où de se délacer elle ait la liberté. » (MONIN.)

Cette constriction explique pourquoi les femmes habillées « manquent d'air ». Aussi, à peine entrées dans une voiture publique, font-elles tomber le carreau le plus proche, sans s'occuper du courant d'air qui incommoder les voisins. « En limitant les mouvements respiratoires, le corset diminue l'oxygénation du sang et augmente la tendance à la tuberculose et à l'anémie. » (A. Mathieu.) — Des recherches faites par Mays, de Philadelphie, sur des Indiennes encore réfractaires à l'usage du corset, lui ont démontré que ce vêtement, chez la femme civilisée, est la cause du type respiratoire costal supérieur substitué au type abdominal. M. Marey a prouvé, au moyen de chronophotographies (fig. 198), que, le corset retiré, la femme respire

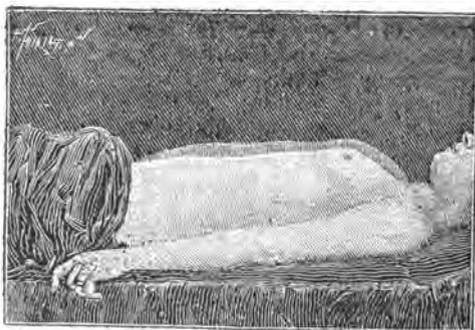


FIG. 198. — Photographie d'une femme respirant sans corset. On voit que le diaphragme agit aussi bien que les côtes supérieures et la poitrine se déplace en haut comme en bas. (Tirée du *Correspondant médical*.)

comme l'homme, avec le type costal inférieur. « Il y a des femmes qui n'ont que la nuit pour respirer à l'aise, alors que leur corset est retiré. » (Dyce Duckwoski.) Winslow, en 1741, avait déjà fait observer que les femmes supportent les incommodités du corset « par une habitude de jeunesse, par la force du tempérament jointe à l'interruption de cet habillement pendant le repos de la nuit ».

TROUBLES DE L'APPAREIL DIGESTIF ET DE LA NUTRITION. — Amaigrissement et affaiblissement, par suite de la diète volontaire à laquelle se soumet la personne qui veut avoir la taille fine. — Développe-

ment de maladies de langueur mortelles. (Spigel.) — Indigestions. Dyspepsie. (Winslow, Huxham, Vandermande, Bollexerd, Raulin, Leroi Alphonse.) — Hernies. (Serres.) — Compression de l'estomac qui tend à devenir vertical. — Péristaltisme douloureux. — Gastralgie. — Nausées. Vomissements. — Entéralgie. — Constipation opiniâtre. Lenteur et interruption du cours des matières dans l'intestin rétréci. On peut aisément, sur le cadavre, se rendre compte de cette occlusion et de la gêne à l'évacuation gastrique qui en résulte; il suffit d'engager l'index de la main droite, par l'estomac sectionné, dans le pylore, et de comprimer le foie avec la main gauche placée sur les dernières côtes. (Hayem.) — Abaissement du pylore; il en résulte une coudure duodénale qui équivaut à un rétrécissement. (Bouveret.) — De là, stase des liquides dans la partie la plus déclive de l'estomac, qui tend à prendre une disposition en bissac, produisant un bruit de glou-glou ou hydro-aérique à chaque respiration. (Clozier.) — Hypochlorhydrie (Chapotot.) — Déformation et déplacement du foie, augmenté dans son diamètre vertical et repoussé vers la fosse iliaque, réduit dans les autres sens et déprimé en outre, à sa surface, par les côtes, qui s'impriment en quelque sorte dans sa substance. (Bouvier, Hourman, Dechambre, Natalis Guillot.) — L'étranglement du foie au niveau du rebord costal peut en détacher une partie, qui forme alors une tumeur mobile. (Potain.) — « Le foie, dit Fonsagrives, chassé par le corset étroit, à la manière d'un noyau de cerise pressé entre les doigts, va parfois chercher un refuge jusque dans le bassin. » — Suivant Hayem, la constriction est sus-hépatique, hépatique ou sous-hépatique, mais les inconvénients sont à peu de chose près les mêmes. — Gravelle hépatique, trois fois plus fréquente chez la femme. — Abaissement de la partie médiane du côlon transverse qui forme un V. — Brides de péritonite chronique, allant de la face inférieure du foie ou de la vésicule biliaire au pylore, au duodénum ou encore à l'angle droit du colon. (Hayem.) — Saillie de l'abdomen par compression de la base du thorax. — Pour juger des troubles que le corset apporte dans les fonctions digestives, il suffit de voir la peine qu'une femme éprouve à remettre son corset après le repas.

TROUBLES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE. — Gêne de la circulation abdominale et des membres inférieurs par suite de la pression du foie sur la veine cave inférieure. — Compression du cœur; d'où gêne de la circulation des membres supérieurs, de la tête et du cœur. Congestion du visage. Épistaxis. (Elsner.) — Dilatation cardiaque. Palpitations. Syncope. Au théâtre, c'est l'accident pour lequel le médecin de service est le plus fréquemment appelé, et son premier soin est de faire

dégrafer le corset. — La mort subite a été observée. A. Paré attribue à la seule constriction du corset la mort d'une jeune mariée, au milieu de la cérémonie nuptiale. Un accident analogue est arrivé à Washington, le 24 décembre 1895.

TROUBLES DE L'APPAREIL URINAIRE. — Mobilité et déplacement rein droit repoussé par le foie. — Envies fréquentes d'uriner, due à la compression de la vessie par le refoulement de l'intestin.

TROUBLES DE L'APPAREIL GÉNITAL ET DE SES ANNEXES. — Abaissement, renversement de l'utérus ; d'où stérilité, métrites, douleurs abdominales et lombaires, troubles de la menstruation, hémorragies utérines. « L'usage du corset, dit Serres, n'est pas seulement funeste à celle qui le porte ; si nous n'y prenons garde, il atteint la race. Car cette mode ridicule et meurtrière s'attaque à la source même de la vie et tend à l'altérer. » Il peut déterminer chez les femmes certaines difformités et même la mort ainsi que celle de la mère. Gerdy a cité un cas de mort subite, tiré de la clinique de Pelletier : « Il s'agit d'une jeune actrice de l'Odéon, enceinte de sept à huit mois, qui était obligée de dissimuler sa grossesse ; elle se fit saigner avec tant de violence avant d'entrer en scène qu'elle y succomba. Le Dr Poncet, en 1896, a communiqué à l'Académie de médecine l'observation d'une jeune femme de 23 ans, morte d'opération césarienne, pour avoir, au cours de la grossesse, tenu son corset trop serré. — L'avortement par constriction du corset est une éventualité bien connue, et il n'est pas une fille mise à mal qui n'en fasse l'essai. Les premiers indices de grossesse, dès le « premier coup de talon. Dans *Une histoire sans nom*, de Jules Barbey d'Aureville, baronne de Ferjol donne ce conseil à sa fille, enceinte des œuvres de Père Riculf (1).

Outre l'avortement, la pression extérieure du corset, en empêchant le développement de l'amnios, détermine aussi la plupart des malformations et des monstruosités. (Daresté, Cruveilhier.)

Aplatissement, froissement des seins. Affaissement et excoriations des mamelons. « La chaleur de la partie supérieure amollit et gonfle les mamelles ; la compression qu'éprouvent les seins dans l'enfant

(1) « Et ce n'était pas seulement le visage qu'il fallait dissimuler ! C'était le ventre, qui aurait tout révélé aux regards les moins observateurs, et pour cela, elle-même laçait elle-même le corset de Lasthénie, et elle ne craignait pas de le serrer fort et de lui faire mal... Dans l'espèce d'exaspération où elle vivait, par le fait du silence obstiné de sa fille, M^{me} de Ferjol avait quelquefois, en la laçant, une irritation ; et si sa main crispée appuyait, et si la pauvre enceinte poussait sous la pression un gémissement involontaire : « Ah ! lui disait-elle avec une dureté nique, il faut bien souffrir un peu pour se cacher quand on est coupable... »

non seulement les affaiblit, mais en détruit les bouts ; une infinité d'enfants nouveau-nés périssent parce que les mamelles de leurs mères en sont dépourvues, et dans les cas où les bouts ne sont pas absolument détruits, ils sont en si mauvais état, si petits et si faibles, que la plupart des mères qui allaitent souffrent considérablement des inflammations et des abcès des mamelles. » (Bernard-Christophe Faust. *A l'Assemblée nationale ; sur un vêtement libre, unique et national à l'usage des enfants, 1792.*)

TROUBLES DU SYSTÈME MUSCULAIRE. — Affaissement et atrophie des muscles comprimés ou inactifs, principalement des muscles longs du dos qui, par suite de leur inaction prolongée, empêchent les femmes de se tenir debout quand, arrivées à un certain âge, elles veulent se passer du corset. (Winslow.) — Refoulement du diaphragme. — Efforts musculaires difficiles ou dangereux. (Bouvier.) — Difficulté extrême de certains mouvements pour se baisser ou se relever, à la suite d'une chute, par exemple. La femme étranglée dans son corset ressemble aux chevaliers du moyen âge, emprisonnés dans leurs armures ; désarçonnés et jetés à terre, ils étaient réduits à l'immobilité absolue. — La constriction des muscles abdominaux est nuisible aux fonctions digestives ; elle n'est utile qu'en cas de relâchement de la paroi abdominale ou d'éventration.

LÉSIONS DIVERSES. — Excoriations au voisinage des aisselles. — Inflammation des ganglions lymphatiques. (Bouvier.) — Érythème chez les femmes grasses. — Demarquay rapporte le cas rare (mais cependant bon à faire connaître) d'un homme qui eut, un jour, des rapports avec une femme incomplètement déshabillée. Il se blessa contre le busc du corset et se fit ainsi une plaie contuse, limitée, il est vrai, mais fortement hémorragique.

Monin, reproduisant cette observation dans son *Hygiène des deux sexes*, la fait suivre philosophiquement de cette réflexion : « Il est des gens nés sous une mauvaise étoile ! »

Avantages du corset. — Les détracteurs du corset sont plus nombreux que ses apologistes. Parmi ces derniers, nous trouvons quelques rares médecins et tous les industriels qui, à l'exemple de M. Josse, vantent leur orfèvrerie et protestent contre la comparaison de Percy, assimilant une *Fabrique de corsets* à une *Fabrique de poisons lents*.

En 1759, le sieur Doffemont, maître et marchand tailleur de

corps, publie un *Avis très important au public sur différentes espèces de corps et de bottines de nouvelle invention*. Il nomme modestement son corset : *Corps de santé*.

Voici, dit-il, ce qui m'en a donné la première idée. J'ai sçu que M. Fagon, premier Médecin du Roi Louis XIV, avoit conseillé à Madame la Dauphine de faire usage de Corps aisés, qui lui soutinssent l'estomach, le ventre et les reins, pour remédier à différentes douleurs dont elle se plaignoit dans ces parties, et qu'en effet, Madame la Dauphine en avoit été considérablement soulagée, en ayant fait usage. j'ai travaillé sur les moyens d'entrer dans les vûes de ce célèbre Médecin, et je crois pouvoir avancer avec certitude que mes *Corps de Santé* ont toutes les conditions qu'il exige. Ils maintiennent la taille dans son état naturel et soutiennent l'estomach, la poitrine, le ventre et les reins dans un état si parfait, qu'aucune partie ne se trouve gênée, pas même du dessous ni du devant des bras.



FIG. 199.

Reisser l'ainé, le « tailleur pour femmes » établi à Lyon, publia en 1770, l'*Avis important au sexe ou Essai sur les corps baleinés pour former et conserver la taille aux jeunes personnes*. Il répond avec adresse aux critiques des philosophes et des médecins de l'époque en faisant l'éloge, non pas du corset mais de son corset (fig. 199) qui, dit-il, ne présente que de avantages.

Nous relevons dans son opuscule une réflexion qui condamne l'usage des corps et dont il tire ingénieusement part pour faire valoir sa marchandise. Il cite ce vers :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, et ajoute : « Il en est de même de la taille ; celle qu'on cherche à faire paraître nuit à celle que nous avons reçue de la nature. »

Donnons enfin l'avis d'un des spécialistes les plus compétents de notre époque, M. Léoty, qui a fait sur le *Corset à travers les âges* une étude des plus intéressantes et dont voici la conclusion :

Le corset de nos jours n'est plus une prison, comme on disait jadis, mais une agréable maison de retraite qu'on sait singulièrement embellir et orner, et s'il était funeste au développement du corps ou au fonctionnement des organes qu'il enveloppe, les médecins devraient le *proscrire* ; or, tout au contraire, ils le *prescrivent* et nombre de clientes nous sont quotidiennement envoyées par les docteurs les plus connus.

Nous extrayons le passage suivant d'une interview que le même praticien eut, depuis, avec un rédacteur du *Figaro* :

— Monsieur, voyez ce corset Louis XVI ! Tâtez ce busc d'épaisse baleine, descendant comme une barre de fer sur le corps souple de la femme. Voilà l'instrument de supplice. Comparez à cela le corset moderne, qui pèse à peine 200 grammes, souple comme un gant, contourné dans ses coutures pour s'adapter à toutes les formes du corps et à tous ses mouvements. Où est le danger ?

— Le danger est que la femme se serre trop.

— Parbleu ! On peut se suicider de cent façons différentes. Ne pourriez-vous pas aussi vous étrangler avec cette cravate légère que vous portez au cou ?

— Sans doute, mais la coquetterie ne m'y oblige pas, et d'ailleurs, elle n'y réussirait pas.

— Mais c'est une erreur de croire que la femme élégante se serre.

« Le corset doit simplement modeler le corps et non le comprimer. Tant pis pour les folles qui croient s'amincir en serrant trop fort ! Elles se déforment ; voilà tout.

« Et puis, pourquoi médire du corset au point de vue esthétique, alors qu'il nous donne des lignes encore très agréables chez celles qui ont perdu la correction des lignes. Et elles sont nombreuses !

« Et la femme âgée et forte, à quoi ressemblerait-elle sans un corset qui maintienne le corps sans l'étouffer ?

« Vous voyez que le corset, bien compris, est indispensable, et qu'on n'a rien inventé de mieux pour la silhouette de la femme, qu'elle soit jeune et bien faite ou âgée et difforme.

— Cependant, la femme peut en souffrir dans sa maternité.
 — Nullement ! Le corset s'adapte à toutes les situations. puis entrer dans de plus amples détails, mais soyez sûr qu'il est à votre aide et non une gêne, quand la femme le veut bien. Nous ne sommes pas responsables des autres. »

Passons au corps médical. Parmi les rares médecins qu'on a vus au siècle dernier, firent l'éloge du corset, figurent au premier rang Platner et Le Brand.

Ce dernier conseille même aux enfants l'usage des corsets baleinés, pourvu qu'ils puissent se retourner tous les jours.

Avec cette précaution, le corps ne se moulera pas sur le corset de l'enfant, et n'en prendra pas la figure ; la baleine perdant le lendemain le mauvais pli qu'elle avait pris la veille.

Il serait encore préférable de changer chaque jour de corset comme on le fait pour les chaussures.

Mais le champion le plus convaincu de notre siècle fut sans doute être le docteur Bouvier, qui émit cette idée originale :

Nous avons entendu naguère notre vénérable maître, M. le professeur Roux, s'écrier avec l'accent d'une conviction profonde, que les hommes devraient porter un suspensoire. Ne peut-on pas à aussi juste titre que toutes les femmes adultes, pour peu qu'elles aient un embonpoint normal, devraient porter un corset, vrai suspensoire des glandes mammaires, non moins sensibles que les glandes spermatiques, non moins exposées à des secousses et à des traumatismes dangereux ?

Le docteur Lutaud reconnaît au corset de précieux avantages :

C'est là un véritable soutien pour la femme, qui constitue en quelque sorte comme le dossier d'une chaise ou d'un fauteuil contre lequel toute la partie supérieure du corps se repose. Le corset est un accessoire indispensable pour soutenir les jupes, les jupons, tous les vêtements inférieurs de la femme, vêtements dont le poids total atteint sept, huit kilos, davantage même depuis que le juponnage a pris toute son importance. Comment maintenir toute cette masse si l'on n'avait le corset ? Ce ne pourrait être que par des cordons, qu'il faut forcément serrer beaucoup, ce qui ne manquerait pas de blesser la taille.

Notre confrère eût pu ajouter que le corset sert encore à fixer les *jarretelles* élastiques, qui se pincent au haut des bas et remplacent les jarretières (fig. 200).

Le docteur Félix Regnault admet le corset comme ceinture, et le réprouve comme fourreau compresseur. Pour lui, la striction modérée de ce vêtement sur les viscères abdominaux serait loin d'être pernicieuse à la santé :

Il n'est pas mauvais de se serrer l'abdomen. En dehors de l'utilité de cette pratique en temps de famine, en dehors même de l'usage thérapeutique de la ceinture hypogastrique (ceinture de Glénard pour la gastropiose, l'entéroptose, etc., etc.), ne voyons-nous pas les hommes habitués aux exercices physiques se ceindre la taille de la ceinture de gymnastique? Aussi, est-ce avec raison que M. Charles Blanc nous dit, dans *l'Art de la parure et dans le vêtement*, que les races agiles, les Basques, les Espagnols, les Corses et, en général, les peuples montagnards, se ceignent les reins et n'en sont que plus propres à la marche et aux fatigues.

Les Romains appelaient « *alte cinctus*, ceint haut » l'homme courageux, prêt à l'action, et « *discinctus* » l'indolent, l'énergé, le soldat sans cœur. « Méfiez-vous, disait Sylla en parlant de César, de ce jeune homme à la ceinture lâche. »

En contractant le volume des viscères, la ceinture les rend plus faciles à porter. Elle est à l'homme ce que la sangle est au cheval.

La ceinture hypogastrique semble donner un appui utile aux muscles abdominaux. C'est un usage général de serrer les muscles auxquels on veut donner le maximum de force ; ainsi les portefaix mettent à leur poignet un anneau de cuir, quelle que soit du reste l'explication qu'on veut donner à ce fait.

En tant que ceinture serrant modérément le ventre, le corset est donc utile.

Citons enfin comme témoin à décharge une doctoresse, M^{me} Edwards Pilliet, qui dépose en toute connaissance de cause :



FIG. 200. — Tirée du *Parfait nourricier*.

Un corset serré au delà du bon sens déforme le foie, en d volume, il agit également sur les poumons, sur l'estomac entendu ; mais enfin il y a une limite à tout. Ce ne peut être que de légers troubles, plus ou moins graves, je le veux bien, mais qui ne font pas de la victime lorsqu'ils deviendront dangereux.

Après tout, on n'est pas le bourreau de soi-même, et à ce moment où l'on cesse de trouver du plaisir à se faire souffrir pour être jolie.

Entre autres avantages du corset, il en est un qui n'est pas à dédaigner : il sert, à l'occasion, de cuirasse protectrice contre les contusions et les blessures. Ainsi la fille du chirurgien Lucas Championnière dut peut-être la vie à l'une des coutures de son corset, qui amortit le choc d'une balle de carabine avec laquelle un jeune étourneau de télégraphiste chassait les moineaux aux Champs-Élysées.

Rappelons enfin les avantages des *corsets de liège*, introduits au XVIII^e siècle par le sieur Bell, de Londres. Ces corsets, outre leur légèreté, permettaient de sauver une personne qui tombait à l'eau, comme les *gilets hydrostatiques* de la même époque : on pouvait gonfler d'air, en dix ou douze minutes (1).

À l'incendie du bazar de la Charité, en mai 1897, les corsets ont servi à établir l'identité de plusieurs cadavres non reconnaissables. C'est ainsi que fut reconnue M^{lle} Elise, bibliothécaire de M. Jules Claretie, âgée de soixante-deux ans, qui portait un corset rembourré sur la face dorsale. Ce corset fut donné par M. Clémenceau qui le tenait de la victime.

Un autre incident des plus poignants s'est produit à Paris d'une méprise due à la couleur d'un corset. M. Chaboud trouva le cadavre de sa fille; il croit le reconnaître. Mais lorsqu'il a sous les yeux est comprimé dans un corset noir, il ne sait que sa fille avait acheté pour la fête un corset blanc. Le corps n'est donc pas celui qu'il cherche. Il retourne chez lui.

— J'ai bien cru retrouver l'enfant, dit-il à sa femme, mais elle m'a trompé... Celle qui lui ressemblait avait un autre corset que le sien.

(1) *Journal de Paris*, 11 août 1787.

- Quel corset ? s'écrie la mère.
- Ah, pas celui qu'elle avait acheté !
- Elle ne l'a pas mis ! Il n'allait pas. Elle avait son corset noir.

A ces mots, le père bondit, criant : « C'est-elle ! » et il repart pour le Palais de l'Industrie où les corps étaient exposés. Il se dirige vers l'endroit où était la jeune fille au corset noir. La place est vide... Le malheureux père est parti convaincu que c'est une autre famille qui a le corps de sa fille.

Opinions diverses sur le corset. — Jusqu'ici nous n'avons exposé que les opinions des fabricants et des médecins pour ou contre la liberté des gorges ; nous allons produire les avis contradictoires de personnages étrangers à la confection des corsets et à l'art médical.

Donnons d'abord la parole aux dames qui, étant juges et parties, ne peuvent apporter qu'un témoignage partial, quoique sincère, comme toute déposition sur soi-même. Convaincues que pour être belles il faut souffrir, elles se résignent avec satisfaction au supplice de la cangue depuis leur plus tendre jeunesse ; elles finissent même par trouver de l'agrément dans leur instrument de torture, tant il est vrai que, comme l'a dit Molière,

...dans l'objet aimé tout *nous* devient aimable ;
On compte les défauts pour des perfections.

M^{me} de Maintenon fait, à une demoiselle sortie de Saint-Cyr, cette recommandation importante :

Ne soyez jamais sans corps (sans *corset*, en déshabillé) et fuyez tous les autres excès qui sont à présent ordinaires, même aux filles, comme le trop manger, le tabac, les liqueurs chaudes, le trop de vin, etc. ; nous avons assez de vrais besoins sans en imaginer encore de nouveaux, si inutiles et si dangereux.

M^{me} de Genlis (1746-1830), dans son dictionnaire des *Étiquettes de la cour*, considère les *corps baleinés* comme des protecteurs tutélaires contre les affections des voies respiratoires ; elle pense avec M. Andry (1758), l'auteur de l'*Ami des hommes*, que « le corset perfectionne l'espèce humaine » :

On a beaucoup déclamé contre les corps, qui sont en effet très dan-

gereux lorsqu'ils sont trop étroits ; mais quand ils ne gênoient ils élargissoient prodigieusement la poitrine en jetant les épa arrière. On a remarqué que, depuis qu'on n'en porte plus, les m de poitrine sont infiniment plus communes parmi les femmes les corps baleinés avoient un grand avantage, celui de préserver les enfants du danger de presque toutes les chutes.

Le philosophe Rousseau, hygiéniste à ses heures, ti langage différent :

Les femmes grecques ignoraient l'usage de ces corps de par lesquels les nôtres contrefont leur taille plutôt qu'elles marquent. Je ne puis concevoir que cet abus, poussé en Ang à un point inconcevable, n'y fasse pas à la fin dégénérer l'es je soutiens même que l'objet d'agrément qu'on se propose en c de mauvais goût. Il n'est point agréable de voir une femme en deux comme une guêpe, cela choque la vue et fait souffrir l nation. La finesse de la taille a, comme tout le reste, ses prop sa mesure, passé laquelle elle est certainement un défaut ; ce serait même frappant à l'œil sur le nu ; pourquoi serait-il une sous le vêtement ?

Je n'ose presser les raisons sur lesquelles les femmes s'obst s'encuirasser ainsi : un sein qui tombe, un ventre qui grossi cela déplaît fort, j'en conviens, dans une personne de vingt an cela ne choque plus à trente ; et comme il faut, en dépit de noi en tout temps ce qu'il plaît à la nature, et que l'œil de l'hor s'y trompe point, ces défauts sont moins déplaisants à tout à la sotte affectation d'une petite fille de quarante ans.

Tout ce qui gêne et contraint la nature est de mauvais goût est vrai des parures du corps comme des ornements de l'espr

Que les femmes coquettes méditent cet apologue du c Cuvier :

Ce savant, raconte Debay, conduisait une jeune dame, pâle et vive, dans ses serres du Jardin des Plantes. La dame s'étant pour admirer une fleur au port gracieux, aux brillantes couleurs, le savant lui dit : « Naguère, Madame, vous ressembliez à cette et demain cette fleur vous ressemblera. » En effet, le lendemain Cuvier ramena la dame qui poussa un cri de douleur en aper la jolie fleur de la veille, pâle, courbée, languissante ; elle en de la cause, et l'illustre professeur lui répondit : « Madame, cett est votre image, comme vous elle languit sous une cruelle être

et il lui montra une ligature circulaire qu'on avait pratiquée sur la tige de la fleur. « Vous vous fanerez de même, ajouta-t-il, sous l'affreuse compression de votre corset; vous perdrez les charmes de votre jeunesse si vous n'avez assez d'empire sur la mode pour abandonner ce dangereux vêtement. »

Les souverains, malgré leur toute-puissance, durent toujours battre en retraite quand ils voulurent s'attaquer à la citadelle inexpugnable de la mode.

Nous avons cité l'expérience de l'empereur Joseph II qui, pour éloigner les femmes honnêtes de l'usage du corset, l'infligea comme châtiment aux prisonnières. On sait que cette expérience produisit le résultat contraire; ce qui justifie la boutade du D^r Réveillé-Parise :

Si, par un caprice de la mode, le corset venait tout à coup à être proscrit, combien de femmes se trouveraient heureuses! et si plus tard, on infligeait comme peine corporelle le port d'un corset, ainsi qu'on inflige la *cangue* aux Chinois, à coup sûr les femmes jetteraient de hauts cris et se révolteraient contre la barbarie du supplice.

Napoléon I^{er} disait au D^r Corvisart, à la fin du premier Empire, quand le corset bas fit une légère réapparition: « Ce vêtement d'une coquetterie détestable, qui meurtrit les femmes et maltraite leur progéniture, n'annonce que des goûts frivoles et me fait pressentir une décadence prochaine. »

A la coquette M^{me} du Cayla, Louis XVIII écrivait: « Vous seriez la plus jolie femme de mon royaume si, méprisant une mode absurde, vous abandonniez cet affreux corset qui enlaidit la nature. »

C'était aussi, nous le savons, l'opinion du rigide Charles X.

On demandait à M^{me} Tallien, la femme du conventionnel, comment elle s'y était prise pour conserver, malgré son grand âge, tant de fraîcheur et de beauté juvéniles. Elle répondit:

— Je n'ai jamais sacrifié au mauvais goût, je n'ai jamais porté de corset!

Les poètes, les artistes ont honni le corset. Gautier a exhalé sa mauvaise humeur dans cette boutade: « Le corset! cette toile qui a la prétention de cacher et de soutenir le marbre! » mais, en contemplateur de l'antique, il pensait à la statuaire grecque.

Gabriel Prévost accuse le corset de déformer la partie inférieure du tronc :

Tous les gens qui ont fréquenté les ateliers savent que, même les femmes qui n'ont pas eu de grossesses, il est impossible d'avoir un ventre bien fait ; la faute en est à l'odieux corset qui exerce une pression à hauteur des hanches, fait l'effet d'une ficelle sur un ventre. Les organes internes, chassés de leur place normale, refluent vers le ventre, qu'ils déforment.

Kératry (1) demandait à Prud'hon, le Corrège français, s'il s'était souvent servi de son *Vénus au bain*, s'il s'était souvent servi de son dessin pour cette composition :

Il nous répondit négativement et déplora l'indigence des ressources que Paris pouvait offrir en ce genre. Suivant lui, nos femmes manquent ni de morbidesse ni de correction dans la portion inférieure à la taille, tandis que chez presque toutes la partie supérieure est défectueuse. L'habile artiste crut devoir en accuser les corsets.

Cependant il paraît qu'aujourd'hui les professionnelles s'astreignent à ne point porter de corset (2) ; mais leur ventre n'en n'est pas moins déformé par l'atavisme.

D'ailleurs nos sculpteurs considèrent le corset d'un œil indifférent, et ne l'accusent plus de lèse-esthétique. Ainsi Rodin pense, tout à l'opposé de Prud'hon, que le corset n'a subi aucune atteinte aux formes divines de la femme :

Sans conteste, le corset tyrannise les formes ; mais la nature ne perd jamais ses droits à la beauté, s'en arrange tout de même. Comme l'arbre reste beau, sous la torture du jardinier, la victime de la mode, reste encore la seule chose belle et caractéristique de notre époque sans goût.

Elle peut rivaliser de beauté avec ses sœurs de l'antiquité, pourtant n'ont pas connu le corset.

Voyez les femmes des pays d'Orient ; voyez les femmes du Japon, de l'Empire : elles n'ont pas d'armures, et, sous la robe longue et

(1) *Examen philosophique sur le beau et le sublime* (1823).

(2) Un dessin de Rœdel donne l'opinion d'un modèle sur l'impôt du corset : *tu sais, il me laisse froide.*

tæuse, elles sont d'une beauté de formes irréprochable. Eh bien ! nos contemporaines ressemblent aux femmes du Directoire, et les Européennes n'ont rien à envier aux Orientales.

L'opinion de M. Injalbert est non moins optimiste et consolante que celle de son collègue :

Ce que je pense du corset ? c'est qu'il a été inventé par des femmes dont la maturité avait besoin d'un tuteur.

La femme jeune n'a pas besoin de corset. Elle est belle et séduisante comme tout ce qui a l'éclat de la jeunesse.

Si elle pouvait s'affranchir de cette mode tyrannique, la femme y gagnerait, d'abord de se mieux porter, ensuite de donner à sa beauté un développement que le corset restreint.

... L'art, pour nous, c'est appliquer à la matière la forme idéale. Notre rêve nous y aide un peu, le modèle fait le reste. Or, les femmes qui nous servent de modèles portent rarement de corset et il s'ensuit que leurs formes approchent beaucoup de la perfection.

En résumé, nous verrions — nous les artistes — avec plaisir disparaître le corset : mais nous ne saurions nous désoler s'il reste. Les siècles passent et la femme, qu'elle ait un corset ou qu'elle n'en ait pas, est toujours belle.

A propos d'une pétition, par laquelle un brave homme demandait à la Chambre des députés d'interdire ou de taxer fortement l'usage du corset (1), le *Gaulois* eut l'idée de demander leur opinion sur ce sujet aux plus jolies actrices de Paris. Voici le résultat de cette enquête épistolaire. « On verra, dit le rédacteur, que quelques frondeuses se sont affranchies de cette servitude vestimentaire ; nous convenons que ce sont les plus fermes. »

Commençons par celle qui, d'une main légère, a traité les sujets les plus épineux, Gyp, le spirituel auteur de *Autour du Mariage*.

« Je trouve, en arrivant ce soir de la mer, votre petit bleu daté d'hier. Je pense qu'il est trop tard pour vous dire que je suis de toutes mes forces contre le corset. Pourquoi ? Parce que je trouve que c'est affreux, malsain, disgracieux ; que ça « banalise » les tailles ; que ça abîme celles qui sont jolies, sans embellir celles qui sont laides.

« Recevez, monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

GYP. »

(1) V. page 340.

Voici encore une femme de lettres, et des plus écoutées :

« Un habitant de Laputa sous les yeux de qui tomberait un demanderait pour quel délit est appliqué cet instrument de torture ? Vous dites que j'exagère ? Cependant il en faut de spéciaux, et atténués, pour le cheval et la bicyclette, le boating, la chasse, le tennis, tout ce qui demande le libre jeu des muscles et des poumons compris le chant. Je ne parle pas des femmes qui écrivent, car elle dans leur tort en se livrant à un exercice aussi contraire aux bienséances de leur sexe. Faites seulement l'expérience du corset sur une femme qui n'en a pas l'habitude — au bout d'une heure elle râlera. Ce semble condamner, hors les cas de force majeure, cette cuirasse à l'épreuve de la balle, dans laquelle, par une absurde routine de femmes qui n'ont rien à se reprocher, ont la naïveté d'empriser leurs jeunes formes. Marie-Anne de BOVER.

M^{lle} Reichenberg, de la Comédie-Française, à qui nous rappelé le mot de Napoléon à Corvisart, au sujet du corset : coquetterie de mauvais goût », nous répond :

« Oh ! une coquetterie de mauvais goût ! Mais le corset, c'est des vêtements ordinaires de la femme, comme la ceinture, la chemise, les gants, je ne sais plus, moi ! J'en ai toujours porté et suis fort bien trouvée. Coquetterie de mauvais goût, pourquoi ? leurs, je n'ai pas qualité pour donner un avis particulier, ce n'est qu'un peu d'importance pour moi, un corset ! un vêtement léger, fait rien, serrant la taille doucement, très doucement !...

Suzanne REICHENBERG. »

M^{lle} Bartet nous écrit :

« Rien qu'une ligne de *Francillon*, mais combien significative !
« Le corset ? Fi l'horreur ! »

M^{me} Jane Hading :

« Main de fer ou gant de velours, voilà le corset ! Depuis mon voyage en Amérique, je suis pour la guerre de l'Indépendance !

M^{me} Worms-Barretta, la charmante sociétaire du Théâtre-Français, veut bien donner son opinion verbalement :

« Dites que, en principe, je suis contre le corset. Je l'admets dans certains cas, mais à la condition qu'il soit léger, court et très serré sur quelque chose comme une brassière qui ne fait qu'enserrer la taille d'une façon discrète. Ma fillette, qui a trois ans, sera élevée dans ces principes. Et si, plus tard, elle renonce au corset, là, mais tout cela, c'est sa maman qui sera contente !

L'avis de *Madame Sans-Gêne* était précieux à recueillir :

« Mon opinion sur le corset? Chaque époque a ses exigences pour être du *temps* ; le corset, à mon avis, a autant d'importance que la coupe du costume.

« Pour aller bien, le corset Louis XV doit être un véritable supplice. Dans *Sans-Gêne*, au contraire, deux rubans suffisent (je parle pour moi).

« De nos jours, le moins de corset possible ; toujours des rubans — laissant le dos et les hanches libres. Les Françaises sont trop minces et trop bien faites pour avoir besoin du plus léger appui ; pas une de vos lectrices ne me contredira.

RÉJANE. »

« Le corset, à mon avis, est très utile, dans certains cas, à la ville comme au théâtre. Pour ne parler que du théâtre, le corset a sa raison d'être dans les rôles de nos jours ou dans les costumes Louis XV, comme dans *Manon*, par exemple. Il est absolument inutile dans des pièces antiques comme *Thaïs* et *Phryné*, où je m'en passe, et très volontiers.

SYBIL SANDERSON. »

« C'est une question bien délicate à trancher, monsieur, que celle du corset, et je ne suis pas assez savante pour en faire l'apologie ou la critique.

« Toutefois si j'avais eu l'avantage inappréciable — pour une artiste, surtout — de rester svelte, j'aurais assurément suivi l'exemple de M^{me} Tallien, qui ne consentit jamais à enserrer sa taille dans une prison de fer.

« Et cependant, je dois au corset une joie quotidienne, car l'ennui de le mettre tous les matins n'est pas comparable, selon moi, au plaisir de l'ôter tous les soirs.

ANNA JUDIC. »

« Fi! la sotte cuirasse pour une femme coquette! Jusqu'à vingt-cinq ans, elle peut s'en passer. Moi, je m'en passe et j'ai adopté l'adorable petite brassière, d'une élégance si raffinée, en satin blanc rehaussé de valenciennes.

DARLAUD. »

« Puisque vous voulez mon humble avis sur le corset, je suis contre et n'en porte pas.

ROSA BRUCK. »

« Vous me demandez, cher monsieur, mon avis sur le corset.

« Je le trouve utile à toutes les tailles.

« Quant à moi, je l'apprécie, je m'en sers et il ne me serre pas!

MARCELLE LENDER. »

Quant à M^{lle} Granier, elle nous répond par le téléphone :

« Moi, j'suis comme Hortense :

« J'trouve qu'ça n'a pas d'importance! JEANNE GRANIER

« CHER MONSIEUR,

« Toutes les femmes, grosses ou minces, avouent difficilement les services rendus par le corset... Comme si *toutes* pouvaient s'en passer sans être disgracieuses! Eh bien, moi, j'avoue que depuis que j'engraisse un peu, je m'en sers très rarement, mais quand je n'en sers rien, absolument rien, pour bomber mes corsages, mon corset est composé de deux fameux petits goussets pleins de coton réparateur : et moi, leur garde une petite reconnaissance, aux corsets...

YVETTE GUILBERT

Enfin M^{lle} X..., d'un des très grands théâtres du boulevard, veut pas qu'on la nomme :

« Le corset est un confident qui rit comme une petite baladeuse, elle n'aime pas faire des confidences. X...

Joignons à ce *referendum* l'opinion rétrospective d'Augustine Brohan, inscrite dans l'*Autographe* de Villemessant :

« Jusqu'à quarante ans, une femme fait son corset pour sa beauté. Après quarante ans, elle fait sa taille pour son corset. »

Aux opinions des actrices, ajoutons celles de critiques littéraires et de publicistes qui se sont occupés de la question. M. Henry Fouquier, aussi indulgent que galant, prend la défense de l'accusé :

Le corset n'est-il pas la pierre angulaire, pourrait-on dire, de l'édifice qui est la toilette d'une femme élégante d'aujourd'hui? D'abord il dessine la taille, et la finesse de la taille, sans aller jusqu'à la déformation, est devenue essentielle à notre conception esthétique de la beauté. Sans lui, les jupons ne sont plus possibles à ajuster. On ne pourrait, tout droit, en revenir aux vêtements flottants, aux ceintures lâches, à la contrefaçon du costume antique, telle que nous la voyons sur les statues des femmes pendant le Directoire et les beaux jours de M^{me} Tallien. Sans lui, les femmes, sans médire des femmes, combien pourraient affronter ce retour à la demi-nudité antique? Et combien le voudraient?

Les insurrections contre la mode sont destinées d'avance à être vaincues. Je parierais que si nos Parisiennes faisaient serment de ne plus porter de corset, il y aurait autant de parjures que de corsets... Mais, au moins en fait de toilette, on peut accorder que les o

« centre-gauche » sont les opinions des hommes sages. Ne rien outrer, c'est le secret du bon goût, en matière de toilette principalement.

Tout au contraire, M. Jules Lemaître exécute sans pitié le coupable :

Le corset est la pièce essentielle et secrètement génératrice de tout l'ajustement féminin ; et la maternité ni l'allaitement ne souffrent le corset. Tirez la conclusion : elle est lamentable.

La toilette actuelle des femmes est l'irréconciliable ennemie de leurs devoirs naturels : voilà la vérité !

M. Francisque Sarcey, dans sa conférence sur le *Glorieux* de Destouches, à l'Odéon, fit sur le corset une digression qui manquait peut-être d'à-propos :

Dernièrement, dans les journaux de modes, on se demandait s'il fallait ou non porter des corsets. A mon avis, il en faut ; mais les meilleurs sont ceux qui épousent les rondeurs de la taille, qui sont faits sur la personne. Si vous prenez une armature d'acier, inflexible, elle ira très bien si la femme est faite pour y entrer ; si au contraire la femme n'est pas faite pour y entrer, il y aura peut-être des gens qui auront, un jour, la curiosité de l'ôter, et qui n'y trouveront rien ou peu de chose.

Un membre de l'Institut, M. d'Arsonval, dit avec humeur :

Si je n'étais homme, je voudrais l'être, ne serait-ce que pour être délivré du supplice du corset. Mais tout ce que pourront dire les médecins contre lui, n'empêchera pas les dames de continuer à le porter, car il avantage le plus grand nombre.

Un homme moins grave, qui fut célèbre pendant une semaine, M. Robin, l'ex-directeur de l'orphelinat de Cempuis, voulait remplacer le corset par le trombone qui fortifiait les poumons au lieu de déformer le torse et de déplacer les viscères.

Le moniteur des élégances, la *Vie Parisienne*, fait une remarque qui ne manque pas de justesse :

Le mieux est, sans aucun doute, de ne pas porter de corset, mais il faut pouvoir s'en passer, et le cas est extrêmement rare. On en a plus ou moins besoin (généralement plus que moins). Il y a des corsets qui sont des poèmes, il y en a qui sont laids et bêtes.

Raoul Ponchon, le Villon du *Courrier français*, donne
opinion sur la *Question du corset* :

Faut-il mettre un corset
Ou n'en faut-il point mettre ?
Montaigne dit : qui sait ?
Et Rabelais : peut-être !

That is the question
D'ailleurs fort importante
Dont la solution
D'abord semble évidente.

Mais la faire plaider
Par ces dames, je pense
Qu'autant vaut demander
Au Pape une audience.

Nulle n'en a besoin
Nous l'entendons de reste,
Et c'est un autre soin
Qu'elles ont en la teste.

Que s'il faut, à mon tour,
Dire ce que j'en pense,
Je dirai sans détour,
Sans me mettre en dépense :

Mon Dieu... cela dépend :
Si le sein tend sa crête
Il n'en faut pas ; s'il pend,
Il convient qu'on l'arrête.

Pour les seins purs et durs
Comme le plus dur marbre.
Admirables fruits mûrs,
Orgueil — oh ! de quel arbre —

Qui craquent sous la dent,
Ce corset vexatoire,
Il est bien évident,
Est superfétatoire.

Mais il en est, Dieu sait !
Mieux dénommés tétasses,
Remplissant un corset
Comme l'eau une tasse.

Pour un qui fait le beau
Combien c'en est de vagues
Où tu vas en bateau,
Et combien sont des blagues !

Ces autres sont des mous
 Derrière une charrette,
 Cachant sous leurs remous
 Des poissons sans arête.

D'aucuns seront des boules
 De billard dans des bas,
 Qui carambolent, soûles,
 Au plus chaud des combats.

Tu peux avec ceux-ci
 Mis au bout d'une hampe
 Nettoyer ton fusil
 Ou ton verre de lampe.

Un corset pour eux ! c'est
 Encore dérisoire ;
 Suffit-il d'un corset
 Pour contenir la Loire ?...

Mais, lecteur, je crois voir
 Ce qui vous intéresse :
 Vous voudriez savoir
 Quoi pense ma maîtresse

Sur ce sujet ? Tout bas
 Je vais vous en instruire :
 La chère ne sait pas
 Ce que *corset* veut dire.

Dans le *Monde illustré*, le crayon fantaisiste de Maurice Marais a aussi traité à sa façon la question du corset (fig. 201).



FIG. 201.

« Un monsieur, dit le dessinateur, demande à la Chambre la suppression du corset. — A-t-il raison ? A-t-il tort ? A nos lecteurs

de se faire une opinion d'après les réponses de quelques personnes que nous avons pu interviewer. Suivent les réponses dans l'ordre du défilé des personnages : *Une Anglaise* : « Oune corset ! Je n'ai jamais compris l'utilité ! » — *Une Allemande* : « Za embêche pien des téportements ! » — *Un arbre parisiens* : « M'enlever mon corset ! Qu'est-ce qui me protégera ! » — *Un vieux beau* : « Et moi, donc ? » — *Maman Cardinal* : « Liberté ! la liberté jusqu'à l'anarchie ! » — *La Ville de Paris* : « Qu'on me l'enlève, moi, mon corset ! J'éclate dedans. »

Citons enfin l'opinion de l'auteur anonyme de *l'Art de la toilette*, qui envisage la question au point de vue de la ligne :

C'est le corset qui fait que quand on voit passer les Parisiennes est difficile de démêler en leur provocante beauté ce qui est à elle-même qui appartient à la corsetière. Préparant l'œuvre du couturier, la corsetière fait de la femme, vivante statue taillée par la nature, une tuerie aux gracieuses fragilités, aux formes de convention, à la fois si séduisantes, vraie besogne du sculpteur qui, dans toute époque, a tenu une bien large place dans l'art de la parure.

De même Louis Veuillot voyait dans le costume « un élément de dignité qui doit dessiner la forme ou l'envelopper artistiquement ». Le corset, accusant le dessin de la forme, sera aux yeux de ce publiciste ultra-montain, « un grand élément de dignité ».

Clôturons ce congrès vestimentaire par les opinions de quelques couturiers qui, dans une question de mode, ont toujours le mot :

Le corset, dit Doucet, est la conséquence de la mode ; mais pas aussi coupable qu'il en a l'air. Ce n'est pas une armature, mais plutôt une simple brassière chez les femmes vraiment élégantes :

Paquin dit de même :

Le corset est très calomnié. Il est, à la vérité, le point d'appui de toute la toilette, mais il faut bien que les jupes tiennent à quelque chose, et je ne vois pas que le corps de la femme se trouve mieux par un système plus que séculaire qu'on modifie, en mieux, tous les jours.

Conclusion : Malgré les inconvénients du corset, au

l'industrie moderne cherche sans cesse à remédier (1), et en dépit de toutes les ligue ou sociétés restrictives de Russie, d'Angleterre et d'Amérique, il sera toujours adopté par la femme ayant souci de la grâce et de l'élégance (2). Si des doctresses, comme M^{mes} Gaches-Sarraute (3) et Edwards

(1) Depuis une vingtaine d'années, soixante brevets d'invention ont été pris pour la fabrication des corsets; ainsi s'expliquent les nombreux perfectionnements apportés dans leur forme et leur composition. On a successivement augmenté l'élasticité des étoffes, imaginé les ceillots mécaniques, remplacé la lourde baleine par de fins ressorts d'acier, combiné des armatures tellement savantes que le corset, agrafé mécaniquement, se retire comme par enchantement. (Larousse, *Dictionnaire universel du XIX^e siècle.*)

(2) On en vend chaque année 1,200,000, à Paris. (J. Simon, *L'Ouvrière*, 1861.)

(3) Voici les réformes proposées par cette doctresse (fig. 202) et publiées par le *Temps*:

« La première condition, suivant elle, que doit remplir un corset, c'est de s'appli-

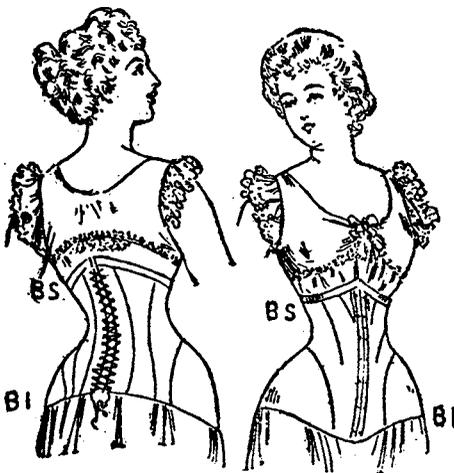


FIG. 202. — Corset rationnel. — BS. Bord supérieur. — BI. Bord inférieur.

quer et de prendre un point d'appui sur les os du bassin qu'on pourra serrer impunément, puisqu'ils sont incompressibles; puis de ne pas comprimer la partie supérieure de la cavité abdominale, cavité qui commence à la pointe du sternum pour finir au pubis.

Pour ce faire et pour être sûr qu'il n'existera pas de compression, il faut que le corset n'atteigne pas le sternum. En restant très bas au-dessous de la taille, il satisfera aux deux conditions indispensables à son avis: la libération complète du poumon et de la cage thoracique sur les côtés, en même temps qu'il laissera la place nécessaire au développement de l'estomac au-dessus de son bord supérieur en avant.

Au niveau de la taille, il doit présenter une surface absolument plane, correspondant à la largeur des muscles droits, et ne doit commencer à être cintré sur les côtes

Pillet (1), qui ont fait une étude approfondie de ce vêtement ont reconnu, après plusieurs tentatives infructueuses, ne pouvoir l'abandonner; à plus forte raison restera-t-il *persona* auprès des dociles esclaves qui ne reconnaissent du reste que des délégers inconvenients. Ainsi une élégante, apparue au monde où l'on s'amuse, disait au D^r Maurice de Fleur ne reconnais au corset trop serré qu'un défaut, c'est de après lui des plis rouges qui parfois mettent plus d'une heure à s'effacer. » On ne saurait être plus indulgent!

Les hygiénistes et les moralistes doivent donc en prendre leur parti, et laisser les femmes s'habituer à vivre avec leur ennemi; mais pour le rendre aussi inoffensif que possible, sage de le réduire à sa plus simple expression, c'est-à

dire que sur les parties où la dépression est naturelle. La cavité abdominale ne doit être ainsi coupée en deux par un lien circulaire; elle doit en fait se continuer sans interruption. Les muscles de l'abdomen conserveront leur activité et leur vigueur si les lois naturelles seront respectées.

Enfin, le corset descendra en avant jusqu'au pubis et enveloppera le bassin entier, en prenant son point d'appui sur les crêtes iliaques et le sacrum. Au lieu de ces os, on fera un moulage des saillies et des dépressions qu'ils présentent, sans les atténuer, tandis qu'en avant la ligne droite sera oblique en haut et en avant, en ne touchant le corps que par sa partie tout à fait inférieure, celle qui répond au bas-ventre. Toute la portion abdominale du corset doit être collée au corps, tandis que la portion épigastrique et thoracique doit être éloignée au-dessus de l'épigastre que des fausses côtes. En un mot, le buste doit reposer sur le bassin comme il repose à l'état normal sur le bassin; ce corset est donc exactement le contraire du corset actuel, dans lequel la partie située au-dessus de la taille a la plus d'importance que celle située au-dessous.

Un autre point très important consiste à faire ce corset sur les dimensions du corps et à ne pas laisser d'écartement en arrière pour que les femmes ne puissent pas se serrer.

Enfin, on ne mettra que quelques légères baleines en avant et en arrière; les côtes seront laissées libres, de telle sorte que les mouvements de latéralité du corps seront reconquis en même temps que la finesse de la taille conservée. »

Le 9 février 1897, le D^r Laborde a présenté à l'Académie, de la part de M^{me} Sarraute, trois épreuves radiographiques, relatives à l'influence du port du corset sur les parois abdominales et les viscères.

La première montre le corps d'une femme nue: l'abdomen est très proéminent; la partie inférieure et la région épigastrique est déprimée. La seconde épreuve montre la même femme avec son corset ordinaire. Le creux épigastrique est plus prononcé; le ventre est augmenté de volume au-dessous du corset. La troisième épreuve montre la même femme ayant substitué, séance tenante, au corset ordinaire le corset du modèle préconisé par M^{me} Gaches-Sarraute; dans ce cas, le creux épigastrique a disparu et l'abdomen n'est plus proéminent; la ligne correspondante se trouve au-dessous de la grande courbure de l'estomac et non au-dessus de la taille dans les cas ordinaires. Les seins qui, dans les deux premiers cas, sont sur le vide, par suite du rétrécissement de la région épigastrique, reparaissent dans le troisième cas, sur une surface large qui leur sert de soutien.

(1) V. page 313.

l'état de ceinture lâche ou de maillot muni de quelques baleines, comme les corsets des cyclistes ou la *matelotte* des Arlésiennes (1). On sait que ce dernier vêtement est une simple brassière, en coutil l'été, en drap l'hiver, avec un bourrelet inférieur destiné à supporter le poids des jupes ; c'était d'ailleurs le but primitif du corset, qui fut imaginé pour soutenir les pesants et volumineux paniers. Il a singulièrement dévié depuis son origine.

En résumé, le corset doit être un tuteur de la taille et non un oppresseur. Ce n'est pas parce que certaines femmes, atteintes de la passion bizarre appelée *l'ivrognerie de la constriction*, abusent d'un vêtement, utile par lui-même, qu'il faut en rejeter l'emploi ; ce serait aussi illogique que de demander la suppression des chaussures parce que beaucoup de personnes les endurent trop étroites et ont des cors aux pieds. Suivez donc, mesdames, le conseil de Batarad : « Puisque la mode est plus forte que la raison, portez des corsets, mais ne vous serrez pas. » Ou si vous préférez que je termine par un mot de la fin, souvenez-vous de cet aphorisme : « Le corset ne sert que s'il ne serre pas. » En effet, tout vêtement qui serre dessert la santé.

IV. — MŒURS ET COUTUMES ÉTRANGÈRES

Au Congo, d'après A. Bastian et Hartmann, les femmes sont très coquettes de leurs seins et se gardent bien d'exercer des tiraillements sur le mamelon ; au contraire, pour augmenter la fermeté de ces organes, elles en compriment la naissance avec un lien qui entoure la poitrine et leur fait l'office d'un corset (fig. 203). Cette ébauche de corset empêche le ballonnement des seins pendant la course et le travail des champs.

*
* *

Les Cafrines portent, par-dessous la gorge, un voile en bandelette assez large, fait de membranes de bœuf, attaché derrière le dos, et elles ornent ce voile de grains de verre de différentes couleurs ; c'est une variante de la *fascia* antique avec le même but : la conserva-

(1 Et non comme en Saintonge et en Vendée, où le corset, rigide à dessein, fait office de rouleau compresseur et aplatisseur. (G. Prévost.)

tion. Il n'y a guère que les très jeunes filles ou les femmes âgées qui aillent la gorge découverte ; cette nudité ne cause aucun scandale (1).

*
* *

Les dames Mogoles du XVIII^e siècle, sous Djehanier-Schah, pour conserver la beauté de leurs seins, les renfermaient dans des étuis dont Racinet a parlé d'après Raynal, qu'il transcrit presque mot pour mot. Cet auteur, dans son *Histoire philosophique du commerce et des établissements européens dans les deux Indes*,



FIG. 203. — Négrresse du Congo.

décrit en ces termes les charmes des prêtresses de Brama : « Rien n'égale le soin qu'elles apportent à la conservation de leur sein. Pour l'empêcher de grossir ou de se déformer, elles l'enferment dans deux étuis d'un bois très léger, joints ensemble et bouclés par derrière. Ces étuis sont si polis et si souples qu'ils se prêtent à tous les mouvements du corps, sans aplatir, sans offenser le tissu délicat de la peau. Le dehors de ces étuis est revêtu d'une feuille d'or, parsemée de points brillants. C'est sans contredit, ajoute le grave écrivain, la parure la plus recherchée, la plus chère à la beauté ; et ce voile qui couvre le sein, sans en cacher les palpitations, les molles ondulations, n'ôte rien à la volupté. Non seulement les bayadères, mais encore la plupart des femmes de l'Inde, font usage de ces espèces de préservateurs formés, non d'un bois élastique, mais d'une étoffe tissée avec l'écorce très fine d'un arbre de Madagascar.

(1) DESRAIS. *Loc. cit.*

Ces étuis, auxquels on donne la forme du sein qu'ils doivent renfermer, sont d'une couleur analogue à celle de la peau ; l'étoffe en est si souple et si fine, que l'œil trompé croit découvrir une gorge nue, et qu'il faut que le toucher soit subtil pour discerner l'enveloppe de la partie qu'elle recouvre » (1).

Elles ne quittent jamais ce corset et le gardent au lit ; aussi, conservent-elles la beauté, la délicatesse et la rigidité des seins jusqu'à un âge avancé.

*
* *

« Pendant mon séjour à Constantinople, raconte lady Morgan, j'aimais à prendre mes bains orientaux, en société des femmes d'Osman Pacha. Le harem de ce riche seigneur se composait de trente femmes grecques, circassiennes ou mingréliennes d'une beauté remarquable. Chaque fois que j'entrais au bain, je ne me lassais pas d'admirer ces beaux corps, dont les riches contours se développaient sans lien ni entraves. L'étonnement de ces femmes à la vue d'une Européenne, leurs jeux, leurs agaceries, leur minutieuse toilette, m'amusaient beaucoup.

... La femme du consul de France, délicate parisienne à taille de guêpe, à qui je parlai du bain et des baigneuses, me pria instamment de la conduire au hamam, ce qui eut lieu le lendemain. La mésaventure qui lui arriva me fit rire à perdre haleine et fixa désormais mon opinion sur le corset.

Lorsque la jeune Française entra dans le bain, toutes les femmes du harem l'entourèrent ; c'était à qui la regarderait, la toucherait, lui adresserait des questions qu'elle ne comprenait point. On se mit en devoir de la déshabiller et à chaque pièce du vêtement qu'on enlevait, ces femmes en examinaient le tissu, la forme, le travail, et se parlaient entre elles. Lorsqu'on fut arrivé au corset, toutes s'éloignèrent précipitamment comme effrayées.

— Est-ce que votre amie est une femme ? me demandèrent-elles.

— En douteriez-vous ? répondis-je.

— Mais elle n'a ni flancs, ni poitrine, parties les plus saillantes de notre sexe.

— C'est cependant bien une femme, et réputée fort jolie dans son pays.

— Son corps doit, sans nul doute, cacher quelque infirmité, ajoutèrent-elles un peu rassurées. Votre amie a peut-être eu les reins brisés ou les côtes enfoncées, pour qu'on l'ait enfermée dans cet étroit

(1) *Bibliothèque des Curiosités.*

bandage ; chez nous, on bande ainsi les bras et les jambes cas-

— Vous n'y êtes point, mes amies, continuai-je ; ce que vous a lez bandage est un élégant corset que les femmes du pays de mad portent, dès le bas âge, pour se rendre la taille plus mince ; car, ce pays, une taille très mince passe pour très belle.

— Oh ! nous voulons voir ! s'écrièrent toutes les baigneuses fois, et aussitôt elles délacèrent la jeune étrangère qui voulut en s'y opposer. Lorsque la Française fut entièrement dépouillée, femmes d'Osman se mirent toutes à la regarder et à rire aux éc en voyant une poitrine étranglée à sa base et de grosses hanches rendaient cet étranglement encore plus frappant.

A dire vrai, en comparant le corps de l'Européenne avec les for luxuriantes des femmes orientales, je ne pus m'empêcher de pei que la comparaison n'était pas du tout à l'avantage de la prem La pauvre Parisienne fut tellement mortifiée des rires moqueurs elle était l'objet, qu'elle ne put retenir une larme et jura que, d vie, on ne la reprendrait dans un bain d'odalisques. »

*
* *

Les Géorgiennes se revêtent, dit-on, dès leur enfance, d'un co de maroquin, que le mari seul a le droit de détacher avec son gnard.

Les Circassiennes ont presque toutes une jolie taille et se tien très droites lorsqu'elles marchent, ce qui n'a pas lieu pour les mu manes de Constantinople et des environs. C'est qu'avant que mamelles ne commencent à se dessiner, on fait porter aux jet filles une sorte de corset, confectionné tout bonnement avec d peau de chèvre qui enveloppe tout le tronc jusqu'au-dessous du n bril ; ce corset est lacé en avant. Il est appliqué sur la peau mém porté d'une manière permanente pendant 4 et même 7 ans. O l'ôtera que lorsque les jeunes filles, par trop développées, se gênées pour respirer ; ou bien s'il exige quelque réparation. Ce n'a lieu que tous les 4 ou 5 mois (1).

*
* *

« Au XVIII^e siècle, cet usage pernicieux est si respecté en Holla dit M. Formey, dans ses notes sur l'*Émile* de J.-Jacques Rousseau. les femmes du peuple n'oseraient paraître sans corps à baleine. I

(1) D^r Zambaco.

taille formée d'un cône renversé, flanquée de deux colonnes verticales, qui sont les bras, font une figure semblable à la lettre M. »

* *

Nous détachons d'une étude anthropologique de M. Gillebert d'Hercourt, sur les populations sardes, un passage relatif au costume des femmes de ce pays : « Il est une partie de ces costumes qui mérite une mention spéciale, d'abord, parce qu'elle a partout la même forme, qu'il n'y a rien en elle que ses ornements, et parce que cette forme a été conçue, je peux le dire, selon le vœu de la nature. Je veux parler du corset. Il se compose de deux parties égales et similaires (une de droite et une de gauche), réunies par derrière et par devant au moyen de lacets. Par la réunion de ses bords supérieurs, le corset offre en arrière un plastron rigide qui s'élève depuis la ceinture jusqu'au niveau supérieur des épaules, et dont, à partir des creux axillaires, le bord supérieur s'abaisse de chaque côté suivant une ligne courbe qui descend obliquement, en se portant en avant, jusqu'au-dessous des seins ; alors ce bord devient horizontal et va rejoindre, au-devant de l'épigastre, celui du côté opposé. La réunion des deux parties antérieures du corset forme une bande souple, ayant de 6 à 7 centimètres de hauteur, et donnant au corset la solidité dont il a besoin ; en conséquence, les seins, non comprimés, sont seulement soutenus par la chemise et le fichu, appliqués au-dessous et fixés contre la base de la poitrine par la partie antérieure du corset. C'est grâce à ces sages dispositions, sans doute, que ces organes acquièrent chez les femmes sardes un développement qui ne se rencontre pas généralement, au même degré, chez les femmes du continent, qui ont adopté depuis longtemps l'usage des corsets compresseurs de la taille et des seins ; c'est probablement encore à ce libre développement de leurs seins que les femmes de Sardaigne doivent d'être de bonnes nourrices. »

* *

La plupart des Espagnoles ne portent jamais de grands corsets, et leur buste est le plus *correctement suave*, comme disent les artistes, que l'on puisse imaginer. Méprisant la beauté raide, toute futile et de convention, beaucoup ont une taille irréprochable, droite comme un jonc, souple comme l'osier et d'une ravissante flexibilité, ce qui donne à leur démarche, à leur tournure, je ne sais quel charme, quelles grâces dont le nom même « *salero* » est intraduisible. Une d'entre elles, M^{me} la comtesse M..., née à la Havane, et qui a publié à Paris

des mémoires si spirituels, dit, qu'arrivée en Europe, son plus grand supplice fut de mettre des *souliers* et un *corset*.

*
* *

Les Anglaises, au contraire, abusent du corset et en ont abusé de tout temps, comme le prouvent des caricatures du siècle dernier (fig. 204, 205). De nos jours, plusieurs ladies ont formé la ligue de *l'Anti-*



FIG. 204. — Gravure de Rowlandson, 1791.

corset et veulent proscrire de la toilette féminine ce vêtement qui est en Angleterre, plus que partout ailleurs, un instrument de torture, aussi funeste au buste des Anglaises que le brodequin aux pieds des Chinoises. « Il s'agit d'une véritable cuirasse en fer, fermée et ajustée à l'aide d'un cadenas et qui serre à les étouffer les jeunes filles ou jeunes femmes de Londres dont l'ambition est d'acquérir ou de conserver une taille ridiculement mince. »

On voit à Londres, dans Regent-Street, une demoiselle de magasin à ce point de vue célèbre. Son bracelet pourrait lui servir de ceinture !

Elle fait l'admiration des jeunes misses écervelées qui vont la contempler et l'envier, à travers la vitrine.

M^{me} la vicomtesse Harberton a démontré, statistiques en main, que bon an malan, trois cents femmes, sinon plus, mouraient pour avoir



FIG. 205. — Le lacet.

usé de ce corset féroce que certaines conservent jour et nuit. Et elle a cité ce mot d'un médecin :

« On n'interdira la fabrication et la vente de cet instrument meurtrier que le lendemain du jour où l'une des princesses de la famille royale sera morte pour l'avoir porté... »

* *

Passons au pays des dollars et de l'excentricité. A la suite d'un meeting féminin, dans lequel le corset a été déclaré antihygiénique et antichrétien (?), les femmes de Kinstown et de Sydenham, dans l'État d'Ontario, ont brûlé en place publique, non de la main du bourreau, mais de leurs blanches mains, tous ceux de ces objets d'ajustement qui se trouvaient dans la ville. Autour du feu de joie, elles ont déclaré solennellement « vouloir mourir comme elles sont nées ». A ce compte, elles ont encore à apporter dans leur costume

bon nombre de simplifications, dont on s'étonnerait que l'initiative fût prise en ce pays, où l'on met des pantalons aux jambes des pianos.

Le D^r Monin nous donne des détails intéressants sur les progrès que l'abolition de l'esclavage fit faire à l'industrie des corsets, au Brésil, en 1889 : « Sait-on quelle est la branche qui a le plus bénéficié de l'abolition au Brésil ? C'est le commerce des corsets.

Le décret d'abolition n'était pas plutôt promulgué que toutes les dames et demoiselles émancipées se précipitaient en masses compactes chez les corsetières pour se procurer à tout prix cet objet de toilette intime.

Il est bon de dire que le port du corset était, de temps immémorial, interdit aux femmes esclaves.

Cet instrument de torture, qui écrase la gorge et vous fait le foie comme une gourde, était, de par la loi, monopolisé par les femmes libres. Il avait donc pour les femmes esclaves tout l'attrait du fruit défendu.

Les corsetiers du Brésil n'ont pas vendu en trois jours moins d'un demi-million de corset ! »

V. — ANECDOTES ET FAITS DIVERS

Corsetage de la duchesse de Mazarin. — La duchesse de Mazarin (Louise de Durfort-Civrac) était devenue énorme et l'on passait un temps infini à la « corser ». Une visite lui vint un jour pendant qu'on la laçait et une de ses femmes courut à la porte en criant : « N'entrez pas avant que nous ayons arrangé les chairs (1). »

*
* *

Artifice de toilette encombrant. — La reine Marguerite (1552-1615) cherchait, au contraire, à élargir la carrure de sa taille « en faisant mettre du fer-blanc aux deux côtés de son corps », raconte Tallemant des Réaux. Il y avait bien des portes où elle ne pouvait passer.

*
* *

Le corset de Marie-Thérèse d'Espagne. —... La taille de Marie-Thérèse (1638-1683), m'a dit Souvré, paraît bien prise ; mais elle est déparée par un habit mal coupé, et par une surcharge d'ornements que la princesse abandonnera quand une dame d'atours française la conseillera mieux. Tous nos jeunes gens se sont récriés

(1) GASTON MAUGRAS. *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XIV.*

contre la forme du corset de la reine, dont la maladroite pression fait, avec une apparente facilité, la plus grave injure à la gorge de Sa Majesté. Il faut que les tailleurs de Madrid soient bien peu expérimentés pour nuire de la sorte à ce qui est beau, lorsque ceux de Paris sont si habiles à faire valoir ce qui ne l'est plus (1).

*
**

Le tailleur de la reine. — Du même Touchard-Lafosse : « Notre jeune souveraine aurait bien voulu aussi se dispenser de se faire lacer par des hommes (2), selon les usages et coutumes de la cour ; mais l'innovation qu'elle se proposait avait une telle importance, qu'elle n'a pas cru devoir en prendre sur elle la responsabilité : le roi a été consulté. Pour cette fois, le désir modeste de la réclamante n'a point été satisfait. Son auguste époux a répondu que le droit de lacer la reine appartenait à la charge de son tailleur ou à celles de ses valets de garde-robe ; que ces charges se payaient, et qu'il n'entraît point dans ses vues d'en altérer les prérogatives. Vainement Marie-Thérèse a-t-elle représenté qu'on pouvait trouver au moins fort bizarre que, par respect pour les bénéfices d'un emploi de la chambre, une reine fût obligée de montrer sa gorge à des hommes, quelquefois à des libertins, qui sous prétexte de maladresse, se plaisaient à prolonger cette vue, qu'il convenait au roi d'appeler une de leurs *prérogatives*. Cette remarque un peu piquante n'a produit aucun effet ; le grand conservateur de l'étiquette a tenu bon, prétendant que, même dans le monde, la gorge des dames se produit à peu de chose près à nu, et que pour ce qu'un valet peut en voir de plus en lançant Sa Majesté, ce n'est réellement pas la peine d'en parler (3). »

*
**

Origine de l'enseigne « A la belle reine », de Carlsbad.

— On voit, à Carlsbad, une maison bâtie par un célèbre tailleur, Kraus, qui excellait dans l'art de faire les corps baleinés. Il eut l'honneur de travailler pour Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême (1717-1780). Cette souveraine fut si satisfaite de son corsetier, qu'elle lui accorda la place de receveur de la douane à Carlsbad, où il acheta un terrain sur le Wiese, y bâtit une maison, et, par reconnaissance

(1) TOUCHARD-LAFOSSE.

(2) Le tailleur de la reine lançait Sa Majesté, ce qui était conforme à l'usage du temps. Les femmes n'avaient point de couturière, mais des tailleurs qui faisaient leurs robes, leurs corsets, et les essayaient. Voyez *l'Essai du corset* de Wille (fig. 166).

(3) D'ailleurs c'était le temps où les grandes dames se faisaient mettre au bain par leurs laquais, disant qu'un valet n'était pas un homme. (Larousse.)

pour son auguste bienfaitrice, y fit sculpter et dorer le buste d'une *Belle Reine*, avec la date de 1748, époque à laquelle Marie-Thérèse avait trente et un ans et était encore dans toute la splendeur de sa beauté.

*
* *

Le lacet révélateur. — Dernièrement le *Gil Blas* publiait ce quatrain :

La femme, à vingt printemps,
Délasse et se délace,
Tandis qu'à quarante ans
Elle se lace et lasse !

Ce quatrain est tout à fait vieux jeu ; il ne tient aucun compte des progrès de la fabrication moderne. Depuis plus d'un quart de siècle, le corset ne se lace plus qu'une fois pour toutes, afin d'être ajusté à la taille et il s'ouvre par devant au moyen d'agrafes (1). L'auteur de ces vers aurait donc pu tomber, à l'occasion, dans l'erreur commise par Chambige et qui fut contre lui une des présomptions de culpabilité relevées par l'accusation. Le corset de M^{me} Grille avait été trouvé, sur le canapé, *délacé* et non *dégrafé* ; l'accusation en concluait que Chambige avait dû assassiner sa victime. En effet, si M^{me} Grille s'était volontairement livrée à lui, comme il l'affirmait, et s'était dévêtue elle-même, elle aurait dégrafé son corset. On comprend très bien, au contraire, que Chambige, après avoir abusé d'elle et l'avoir tuée, ait voulu lui ôter son corset pour faire croire qu'elle s'était livrée, et l'ait délacé, ignorant qu'on pouvait le dégrafer. Littérateur arriéré, quoique décadent, il en était resté aux lithographies de Gavarni, où l'on voit des lorettes se faire délacer ou lacer leur corset.

*
* *

L'œuvre des vieux corsets. — L'« Assistance par le travail » qui, pendant l'hiver de 1895, a délivré 115,000 soupes, dont 36,000 à domicile, cherche tous les moyens de procurer un travail facile et un salaire rémunérateur aux pauvres gens sans ouvrage. Entre autres occupations quelque peu lucratives, cette association fait retirer des vieux corsets les œillets, les agrafes, les crochets, les buscs, les

(1) Cependant avant les buscs ouverts, imaginés par Nollet, le corset à *la minute* pouvait se délacer instantanément, en tirant par en bas une des baleines latérales de la laçure. Vers 1877, les Brésiliennes portaient un corset à roulettes, sur lesquelles le lacet glissait aussitôt dénoué, et qui s'ouvrait aussi rapidement. (Bouvier et Pierre Bouland, *Diet. Dechambre*.)

fanons, qui peuvent servir à la fabrication des corsets neufs. Les baleines brisées sont transformées en balais ou en brosses employées à laver ou à cirer les parquets. Aussi demande-t-elle instamment aux dames de lui envoyer leurs vieux corsets. Au siège de l'Association, n° 5, place des Petits-Pères, on voit sur le trottoir une caisse en bois marron reposant sur quatre pieds; elle est trouée dans le haut et fermée par un lourd cadenas; on y lit l'avis suivant, bien fait pour étonner les passants non prévenus :

BOITE POUR JETER LES CORSETS

—
Aux dames.

« Ne jetez plus vos vieux corsets!

Envoyez-les place des Petits-Pères à l'Assistance par le travail, qui les acceptera avec reconnaissance et les utilisera. Cela permettra de venir en aide aux infortunes momentanées et chassera les mendiants de profession.

Des vieux corsets on retire les baleines, avec lesquelles on fait une industrie nouvelle : des brosses et balais fabriqués avec les fanons et débris provenant de ces vieilles armures.

Ces balais et brosses remplacent avantageusement par leur durée le jonc végétal. »

Cette supplique a provoqué une nouvelle série de réflexions humoristiques sur le corset :

Les corsets sont en passe, après les tourments qu'ils firent endurer à leurs propriétaires, de s'amender et d'être charitables et utiles. (*Le Temps.*)

« La Soupe aux corsets, dit Grosclaude, fait fureur sur la place des Petits-Pères. On voit depuis quelques jours sur cette place un rassemblement amassé autour d'un énorme tronc, dans lequel les passantes sont invitées à jeter les corsets qui ont cessé de leur plaire... Il paraît que le produit de ces dons en nature, — si voisins des plus aimables dons de la nature, — est destiné à l'œuvre dite des Soupes... Toutes nos Parisiennes vont se faire un devoir de contribuer à cette œuvre philanthropique, et la place des Petits-Pères regorge de monde, si j'ose m'exprimer ainsi, depuis qu'une main charitable y a installé ce tronc des corsets, devant lequel on voit à chaque instant une jolie femme se dépouiller, dans un noble et soudain mouvement d'humaine compassion. Ils ne s'embêtent pas, les Petits-Pères! »

Ces lignes ont donné à Paul Balluriau l'idée d'une composition originale, la *Soupe aux corsets* (fig. 206), parue dans le *Don Juan* et dédiée à son inspirateur Grosclaude.

La caricature, qui ne respecte rien, s'est nécessairement emparée de cette œuvre. Le *Monde illustré* nous montre une femme surprise par



FIG. 206.

son mari au moment où elle retire son corset en présence de l'autre, dont elle explique ainsi la présence :

— Mon ami, monsieur est le président de l'œuvre des corsets abandonnés ! J'étais en train de lui faire don du mien.

*
* *

L'impôt sur le corset. — En novembre 1894, la Chambre des députés reçut du citoyen Plagnol, indigène du midi, pays de la chaleur et des vêtements légers, une pétition réclamant l'institution d'un impôt sur le corset (1). Tous les journaux s'occupèrent alors de la question qu'ils traitèrent sur le ton de la plaisanterie. Le *Gaulois* institua le plébiscite dont nous avons parlé plus haut ; Grosclaude (2) en fit l'objet d'une de ses plus amusantes chroniques dans l'*Éclair* :

« Quel que soit leur intérêt, les débats sur Madagascar ne doivent

(1) Un autre méridional, M. Claverie, de Tarbes, en septembre 1895, a fait la même proposition à l'Académie de médecine.

(2) V. page 350 la même question traitée en vers par ce spirituel écrivain.

pas nous faire perdre de vue la question de l'impôt sur le corset, que vient de poser à la Chambre, par voie de pétition, un contribuable, plus soucieux de l'équilibre du budget que de celui de la taille des bourgeoises.

Cet économiste — le seul que l'on n'ait pas encore gratifié d'éminent, mais cela viendra — considère le corset comme un objet de luxe ; c'est fort à l'honneur des dames dans l'intimité desquelles il a été admis.

Mon humble avis est que l'un des principaux inconvénients de l'impôt sur le corset sera précisément celui dont on a fait un si violent reproche à l'impôt sur le revenu : son caractère inquisitorial, tout à fait inadmissible en pareille matière.

Voyez-vous les agents du fisc admis à « exercer », c'est le terme, dans le mystère des intimités féminines, sous le fallacieux prétexte de rechercher la fraude, qui, trop souvent, il faut le dire, intervient dans ces dessous de la vie élégante.

... Il est vrai que, malgré le discrédit de l'emploi, les candidats ne feraient pas défaut pour le recrutement de ces rats-de-corset, pour qui le domaine soumis à leurs investigations présenterait des compensations plus douces infiniment que celles qui s'offrent aux humbles fonctionnaires chargés de mettre la main sur les alcools frauduleux.

... Une question se pose : l'impôt sur le corset serait-il global ou fractionné ? J'y voudrais au moins quelques adoucissements comme en comporte un intérêt social bien entendu ; je demanderais notamment qu'on exonérât les nourrices, au cas où il leur prendrait fantaisie d'embastionner les réservoirs où s'alimente l'espoir de la patrie, et j'irais jusqu'à souhaiter qu'en manière de récompense publique, les matrones, qui auront offert au pays plus d'une douzaine de défenseurs, fussent dotées d'un corset national sur lequel s'étalerait la confiante devise de la capitale : *Fluctuat nec mergitur.* »

Le *Charivari*, lui aussi, plaisanta cette taxe dans le quatrain suivant :

Sans autre forme de procès,
On parle maintenant d'imposer vos corsets,
Femme aussi bien que fille...

Ce serait monstrueux... des soutiens de famille !

Ce n'est pas la première fois qu'une Assemblée politique ait eu à s'occuper du corset. En 1792, Bernard-Christophe Faust adressa à la Législative un mémoire sur un *vêtement libre unique et national à l'usage des enfants*. Voici un aperçu de ses griefs contre le corset : « La manière de s'habiller de nos femmes est très défectueuse... les habillements, serrés des hanches, partagent, pour ainsi dire, le corps

en deux... ; la chaleur de la partie supérieure amollit, affaiblit et gâte les mamelles : la compression qu'éprouvent les seins dans l'enfance, non seulement les affaiblit, mais en détruit les bouts ; une infinité d'enfants nouveau-nés périssent, parce que les mamelles de leur mère en sont dépourvues, et dans le cas où les bouts ne sont pas absolument détruits, ils sont au moins en si mauvais état, si petits et si faibles, que la plupart des mères qui allaitent, souffrent considérablement des inflammations et des abcès (*sic*) des mamelles. »

*
*
*

Nourrice factice. — Il y a quelques mois, à la porte de Vaugirard, une tapisserie fut arrêtée et l'on découvrit, dans l'intérieur des cousins, des réservoirs en caoutchouc renfermant 176 litres d'alcool. A la gare de Vincennes, l'année dernière, les employés de l'octroi avaient remarqué une grosse et plantureuse nourrice, qui passait devant eux portant son bébé endormi dans ses bras ; depuis six ou sept mois elle venait chaque jour à Paris ; ils avaient fini par la connaître et la saluaient d'un geste anical.

Un jour l'un d'eux, par familiarité, souleva le voile qui recouvrait la tête du bébé ; il poussa un cri de surprise. L'enfant était en caoutchouc, et contenait 18 litres d'alcool. La nourrice fut emmenée dans le petit réduit consacré à ces sortes de visites et on découvrit avec horreur que ses superbes nénés n'étaient que des réservoirs en zinc renfermant chacun près d'un litre d'alcool. La fraude par les corsets est, du reste, une des plus communes qui se fasse à l'octroi de Paris (1).

*
*
*

Corset à liqueurs. — Un cafetier canadien a imaginé un truc ingénieux qui a fait sa fortune.

Au Canada, où la vente des liqueurs fortes est prohibée le dimanche, les buveurs endurcis produisent des ordonnances médicales qui leur ouvrent la porte d'un pharmacien, dont l'arrière-boutique recèle le remède à leurs maux, ou bien ils pénètrent, en montrant patte blanche, dans le temple aux barils triomphants, par une porte dérobée. Tout cela vieux jeu. A Montréal, on a trouvé mieux.

D'aimables personnes, au corset machiné (fig. 207), sont attachées à l'établissement. De fins tuyaux, communiquant avec un appareil dissimulé à tous les regards, permettent aux consommateurs d'éluder avec facilité la loi de tempérance du dimanche.

(1) *La Lanterne*, 1887.

La police resta longtemps sans comprendre comment les gens pouvaient sortir ivres d'une maison où ostensiblement on ne leur avait servi que de la limonade (1).

*
* *

Corset avertisseur. — Avis à ceux qui aiment pincer la taille des jeunes filles. Un Américain vient d'inventer un corset musical.



FIG. 207.

Ce corset est combiné de telle façon que la plus légère pression extérieure produit un son analogue au sifflet d'une locomotive.

L'inventeur a fabriqué les premiers pour ses filles et il est sûr que personne ne pourra leur prendre la taille sans que toute la maison en soit avertie.

Savoir si les filles elles-mêmes n'oublieront pas quelquefois de se parer du corset révélateur ? (2).

*
* *

Enseignes, prospectus, annonces de corsetières. — Une enseigne du XVIII^e siècle représentait un corset de satin sous lequel on lisait :

(1) *The Illustrated police News.*

(2) *Le Parti National*, 1890.

CONTIENT LES FORTS. — SOUTIENT LES FAIBLES. — RAMÈNE LES ÉGARÉS.

Cette définition fantaisiste, qui rappelle la fière devise de Rome « *Parcere subjectis et debellare superbos* », a été complétée depuis et même versifiée :

SOUTENIR — RAMENER
 MAINTENIR — REMPLACER
 Faire taille factice,
 C'est du corset l'office.

L'*Almanach des modes* de la même époque nous apprend que les corsets de M^{me} Coutant « ne sont pas seulement faits dans l'intention de serrer la taille et de la maintenir, mais qu'ils sont encore coupés de manière à faire valoir les *plus petites choses* ».

Relevé dans le *Dictionnaire des enseignes de Paris par un batteur de pavé* (pseudonyme de Balzac), en 1826, l'enseigne suivante :

« **AUX DEUX SŒURS.** — Boutique de corsets, boulevard des Panoramas, n° 13. Il y a plus de vingt ans que cette enseigne décore le boulevard : alors elle représentait une fille de vingt-cinq ans lançant une enfant qui n'en avait que douze. De compte fait, quarante-cinq et trente-deux font l'âge des naïves demoiselles du magasin. Petits-maitres, détournez vos regards, elles prennent du tabac ! »

Vers de papillotes qui accompagnent un prospectus illustré d'une corsetière de la rue Saint-Denis :

Toute femme qui se corsète
 Chez Madame Hortense Bernier
 Est sûre d'avoir, la coquette,
 Un cachet tout particulier.

Ces corsetières ont toutes les audaces ! Si quelqu'une de ces honorables professionnelles est en quête d'un quatrain pour ses circulaires, nous lui abandonnons volontiers celui-ci :

Corsets de nuit, de jour et de repos,
 Corsets de ville et corsets de grossesses ;
 Légers tuteurs et non brutales presses,
 Pour les petits, les moyens et les gros.

Annonce de quatrième page :

CORSET-RÉGENCE

Établi conformément aux principes de l'hygiène et de la morale.

C'est complet !

Enseigne alléchante d'une corsetière :

AU COMBLE... DES DÉSIRES.

Sur un prospectus, nous lisons :

CORSET NOURRICE

Permettant aux mères d'allaiter en public.

VI. — VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

La prose ne nous fournit aucun document digne d'être reproduit (1) ; par contre, nous n'avons que l'embarras du choix dans la versification, et en raison de l'avalanche des documents, une sélection rigoureuse s'impose.

L'*Amanach des Muses*, de 1786, donne une pièce un peu longue, dont le début ne manque pas d'agrément ; un amant maudit le vêtement qui cache sans cesse à ses yeux les charmes de sa belle :

De grâce plus de corset blanc !
 J'en ai la tête renversée ;
 Bannissez cet ajustement
 Qui frappe toujours ma pensée.
 Comment voulez-vous qu'on y tienne ?
 Je vous vois, vous sortez du lit ;
 Et déjà le corset maudit
 Serre votre taille de reine !
 Ne viendrez-vous point à mon aide ?
 Il faut finir un tel tourment ;
 Je n'y connais plus qu'un remède :
 De grâce, plus de corset blanc...

Autre fragment d'une poésie assez médiocre sur le *Busc* :

Ce bois touche par privilège
 Un double petit mont de neige

(1) Le *Mouquetaire* a publié, en 1855, une « *Boutade contre l'usage du corset* » d'un M. Charles D. C'est une diatribe des plus virulentes et quelque peu littéraire, mais trop étendue pour figurer ici.

(2) Avant cette époque, en 1847, M^{me} S..., de Lyon, a fait paraître une *Physiologie du corset*, apologie d'une industrielle intéressée, qui débute ainsi :

« Mesdames, il s'agit du corset ; il s'agit de mettre en évidence votre pose élégante, en évitant l'audace des échancrures, la désinvolture prétentieuse des Dugazon de province, sans cependant paraître rigide ment tirées, pincées, étranglées, comme des quakeresses... »

Qui, par un joli mouvement,
Se soulève fort mollement,
Et puis mollement se rabaisse,
Allant et revenant sans cesse
D'un air charmant et gracieux,
Comme s'il s'approchait des yeux
Pour ses beautés faire connoître
Et puis mollement disparaître.

En l'an 1818, un rimailleur quelconque, Sylvain Blot, adresse *Au corset de Zéline*, un petit poème rococo que nous laisserons dans l'oubli ; c'est déjà lui faire trop d'honneur que de le mentionner.

Madrigal ampoulé de 1830 :

Dans les bois de Paphos je cherchais un bouquet
De fleurs nouvellement écloses.
L'Amour m'appelle et me dit en secret :
— Pourquoi chercher si loin et des lis et des roses ?
Dis à Zulmé de l'ouvrir son corset.

Autre banalité, datant de 1850 : *Vénus et le corset*.

Vénus, tout récemment, reparut dans ce monde,
Sa surprise en tout fut profonde ;
Mais ce qui l'étonna prodigieusement,
Ce fut le vêtement
De la femme, et surtout le corset qui l'étrangle.
« Quelle est — gronda Vénus — cette brutale sangle ?
De mon temps portait-on ce carcan insensé,
Contraire à la santé, contraire à la nature ?...
J'avais une simple ceinture !
Il n'était pas besoin que mon sein fût pressé
Pour que l'on devinât mes sculpturales formes...
Les femmes aujourd'hui sont-elles donc difformes ? »
Non, certes ! il en est
De fort belles encor... Mais pourquoi le corset ?

Modernités plus intéressantes :

LE CORSET

« J'écris donc ce sonnet pour vous,
O trop cruelle Cydalise !
S'il est médical, — entre nous,
C'est son droit. — Je me formalise

De vous voir prendre des soins fous
 De vous corseter. A l'église
 Vous tombez à peine à genoux,
 Tant aux hanches vous êtes prise...

Vous mangez — mais sans appétit ;
 La danse vous anéantit...
 Et par le malaise abattue,

Vous souffrez sans y gagner rien.
 — Desserrez-vous donc bel et bien,
 Soyez femme et non pas statue ! »

GASTON PERCHERON.

LE CORSET MILLIONNAIRE

Les poètes jadis comparaient à la neige
 Les deux globes nacrés de mainte blonde enfant ;
 Les roses et les lis des jardins, gai cortège,
 A leur plume prêtaient un coloris brillant.

Ah ! qu'ils aimaient à voir sous la gaze légère
 Deux beaux seins fort émus cachant la nudité
 D'un laiteux transparent dans un demi-mystère :
 Les charmes rehaussés par la timidité !

Ces propos trop naïfs à d'autres ont fait place :
 Aujourd'hui contemplant le plantureux poitrail
 D'une accorte Laïs qui minaude avec grâce
 Et qui fait ressortir de sa gorge l'émail,

Le gandin ne dit point, en reluquant la belle,
 De fades madrigaux sur ces appas mignons,
 Mais s'écrie en riant, phrase plus naturelle :
 « Quel devant de gilet ! Mince de biberons ! »

BÉZIERS.

LE CORSET

La cassette aux billets d'amour,
 Qu'elle soit d'érable ou d'ébène,
 De bois de rose, et faite pour
 Renfermer des secrets de reine ;

Ou qu'elle soit de simple bois,
 Sans ornement, humble cassette,
 Où nous serrons, tout à la fois,
 Les rendez-vous de la grisette,

Les factures de nos tailleurs,
Assez rarement acquittées,
Que les lettres des regrettées
Imprègnent de parfums railleurs ;

Qu'elle soit de bronze solide
Où l'on entasse par milliers,
Les louis d'une main sordide,
La cassette des usuriers.

Elle ne vaut pas la cassette,
Dont la serrure est un lacet,
La plus sûre, la plus discrète
Et la plus riche, le corset !

Fourreau divin, tissé de soie,
Nid tiède, où deux seins pantelants
Sous le regard chaud qui se noie,
Couvent les rendez-vous brûlants.

JEAN FLOUX (1).

Élucubration assez sensée d'un aliéné, interné à l'asile de Blois, service de M. le D^r Doutrebente :

CE QU'ON TROUVE DANS UN CORSET

Idylle anatomique.

Ce qu'on trouve dans un corset
Est assez difficile à dire,
Surtout s'il faut être complet ;
Tâchons cependant de l'écrire :

Une moitié de l'abdomen,
Une moitié de la poitrine,
C'est ce qu'un premier examen
Nous montre dans cette machine.
Veut-on des détails ? Détaillons :
Peau, graisse, os, vaisseaux lymphatiques,
Artères, veines, ganglions,
Tubercules chez les phthisiques ;
Tissu fibreux, tissu séreux,
Membranes, tendons, cartilages,
Des canaux où des corps gazeux
Circulent pour divers usages ;

(1) Extrait des *Maitresses*, in-8°, chez Genonceaux, rue Saint-Benoît.

Des liquides : au premier rang,
 Avant la lymphe, avant la bile,
 On doit nommer d'abord le sang
 Qui naît incessamment du chyle ;
 Moelle épinière et nerfs nombreux,
 Les poumons par où l'on respire,
 Le cœur, un simple muscle creux
 Qui bat jusqu'à ce qu'on expire ;
 Le diaphragme, une cloison
 Entre le ventre et la poitrine,
 Et l'estomac que, sans raison,
 Avec l'absinthe l'on ruine ;
 Le foie et le gros intestin,
 Le pancréas et puis la rate,
 Sorte de réservoir sanguin,
 Qui, dans la course, se dilate ;
 Et, par derrière, les deux reins,
 Filtres qui fonctionnent sans cesse ;
 En haut, n'oublions pas les seins,
 Autres filtres d'une autre espèce,
 Qui, ne sécrétant pas toujours,
 Deviennent glandes inutiles
 Lorsque la phase des amours
 S'épuise en des efforts stériles.

Ce qu'on trouve dans un corset
 N'était pas très facile à dire.
 Je crois avoir été complet,
 C'est pourquoi l'on va me maudire.

FLORIS,
Pensionnaire à Saint-Lazare,
 Section des incurables.

Post-scriptum. — Protestation. — Invocation.

Ils affirment que je suis fou !
 J'avais un rat dans la cervelle,
 Mais il est rentré dans son trou
 Sans avoir besoin d'une échelle.
 Saint Baudelaire, mon patron,
 Tu sais que j'ai, dans un clystère
 De lin, de mauve et d'amidon,
 Absorbé l'âme de Molière ;
 Si tu n'es pas un animal,
 Tire-moi de cette boutique,
 Et je te fais grand amiral,
 De ma flotte de l'Atlantique.

F.

A propos de l'impôt sur le corset, réclamé à la Chambre par le citoyen Plagnol (1), Grosclaude composa ces spirituelles strophes (2) :

— « Que votre impôt sur le corset
Nous promette à tous l'abondance »,
Dit Camille Pelletan, « c'est
Possible : imposons le corset,
Mais tenons compte de l'effet
Du principe de l'incidence,
Pour que l'impôt sur le corset
Nous procure à tous l'abondance ! »

— « Ah ! ne frappez pas le corset,
Ce serait une irrévérence ! »
Fit Deschanel, qui rougissait
De prononcer le mot corset.
« Paix aux belles dont le corps s'ét-
ale avec quelque exubérance !
Ah ! ne frappez pas le corset,
Ce serait une irrévérence. »

« Parlons encore du corset ! »
Dit Berteaux, homme de finance :
« Aussitôt que l'on annonçait
Qu'on allait toucher au corset,
Notre fonds public se haussait
A des cours pleins de convenance.
Parlons encore du corset :
Ça fait remonter la finance. »

Méline (3), qui mit un corset
Aux deux mamelles de la France,
Dira de sa voix de fausset :
« — Messieurs, épargnez le corset :
L'agriculture périssait,
L'industrie était en souffrance, »
Méline soutint d'un corset
Les deux mamelles de la France !
« — Mettons la main sur le corset, »
Dit Jaurès, foudre d'éloquence,
« Un économiste qui sait
Mettre la main sur le corset

(1) V. la *Question du corset*, de Raoul Ponchon, page 324.

(2) *Figaro*, 8 novembre 1894.

(3) Protectionniste.

Fera de ce double gousset
 Jaillir les flots de l'opulence.
 « Mettons la main sur le corset, »
 Dit Jaurès, foudre d'éloquence.
 « — Pour tirer parti du corset »,
 Fait Guesde, au milieu du silence,
 « Il faut, je vous le dis tout net,
 Qu'il soit, cet impôt du corset,
 Progressif, comme veut Liebknecht :
 Répartissons la corpulence,
 Socialisons le corset ! »
 Fait Guesde, au milieu du silence.

Va-t-on imposer le corset ?
 Un contribuable en démençe
 Le réclame dans un placet.
 Vat-on imposer le corset,
 Taxer le busc et le lacet
 D'un impôt ? Ce serait immense !
 Il veut imposer le corset,
 Ce contribuable en démençe !

Un grand débat sur le corset !
 Brillante serait l'assistance
 Aux tribunes du quai d'Orsay,
 Pour un débat sur le corset :
 Si jamais foule se pressait
 Au balcon, ce serait, je pense,
 Pour ce débat sur le corset ;
 Brillante serait l'assistance.

Faut-il imposer le corset ?
 Poincaré, dans cette séance,
 Va-t-il annexer au budget
 Un impôt frappant le corset ?
 Mais que va dire Léon Say,
 Financier plein de bienséance ?
 Faut-il imposer le corset ?
 Nous le saurons à la séance.

« La mainmise sur le corset,
 Voilà ce qu'il faut à la France, »
 Dit Plagnol. — Qu'en pensent Sarcey ?
 Dumas ? Zola ? feu Condorcet ?
 L'austère Brisson ? le Sâr, cet
 Apôtre de l'incohérence,
 Dont on devine le corset
 Sous sa blouse en velours garance ?

Qu'en dit Sagan, nouveau d'Orsay,
 Grand arbitre de l'élégance ?
 Qu'en dit ce jeune homme encor sex-
 agénaire, mais sans corset,
 Dont le monocle se corsait,
 Dès son enfance, d'une ganse ?
 Que dit de l'impôt du corset
 Notre arbitre de l'élégance ?

Faut-il noter le *Corset hygiénique* de MM. Leclerc et Delaunay ? C'est un monologue sans rime ni raison, comme tous ses semblables.

Les caensons sur les corsets abondent et semblent toutes sortir du même moule. Voici peut-être la moins mauvaise ; elle est du parolier Alexis D'... à pour titre :

CONSEILS A LISETTE

Ma Lisette

Sois moins coquette,
 A mes vœux livre ton lacet,
 Tu me plairais mieux sans corset. (*bis*)

Ma tendresse pour toi, ma belle,
 Doit me mériter de beaux jours ;
 Cède aux vœux d'un amant fidèle,
 Ton corset nuit à nos amours ; (*bis*)
 Sous le rempart que l'on oppose,
 Sous cet indiscret appareil,
 Tu prives et le lis et la rose
 Et du zéphir et du soleil,

Ma Lisette, etc.

Réponds-moi, ma jeune maîtresse,
 Ce corset, pour toi, d'un grand prix,
 Pourra-t-il rendre à ta vieillesse
 Ce que tes beaux jours auront pris ? (*bis*)
 Ne brille pas par imposture,
 On n'a pas deux fois sa fraîcheur ;
 Vouloir corriger la nature,
 C'est insulter le créateur.

Ma Lisette, etc.

Un auteur, plus aimant que sage,
 A dit : Femmes, sous vos fichus,
 On en voudrait voir davantage,
 Si vous en cachez un peu plus. (*bis*)

Mais un corset, bien loin, ma chère,
De dissimuler vos appas,
En fait supposer au contraire
Aux coquettes qui n'en ont pas.

Ma Lisette, etc.

La fausse prude qui s'affiche,
Exploite les inventions,
Pour vendre un embonpoint postiche,
A l'amateur d'illusions. (*bis*)
Sachons apprécier les choses,
Ne nous laissons pas prendre aux noms ;
Les chardons qu'on nommerait roses,
En seraient-ils moins des chardons ?

Ma Lisette, etc.

Une méthode ridicule
Doit-elle enchaîner la liberté ?
Ton sein languit dans sa cellule,
Lise, ah ! rends-lui sa liberté. (*bis*)
Tu fais un vol à ma tendresse,
Mon amour n'est plus couronné ;
Car le corps a moins de souplesse
Quand il se trouve emprisonné,

Ma Lisette, etc.

Donnons un seul couplet — et c'est déjà trop — des *Amours de gros Jacot et de mam'selle Jacqueline*, paroles et musique de P. Laujon, auteur médiocre, quoique académicien :

J' vous avons baillé pour étrenne
(C'n'est pas que j'nous en repentions!)
Un biau *corps* garni de futaine,
Pour fair' ermonter... c' que j'lorgnons.
Voyez que ça leux sied bian! Jacqu'laine!
Trémoussais-vous donc, ma dondaine!
Trémoussais-vous donc, ma dondon!

A bas les corsets! chansonnette comique — au mauvais goût du jour — de MM. Delormel et Laroche, ne vaut ni plus ni moins que ses congénères; nous ne reproduisons que la moitié de cette Marseillaise de pacotille :

1.

Depuis trop longtemps les humaines
Portent le corset détesté,
Elles vont briser leurs baleines
Si mon appel est écouté.

Répondez à mon cri de guerre,
O femmes, mes aimables sœurs,
Je vous propose en cette affaire
L'abolition des oppresseurs.

Refrain.

Plus de corsets, plus d'esclavage,
Que ces tyrans soient les derniers ;
De l'opresseur brisons la cage,
Élargissons les prisonniers. (*bis*)

.....

4.

A nous l'aisance, à nous l'espace,
A nous l'azur et le grand air ;
De ce tyran qui nous enlace
Brisons l'enveloppe de fer.
Plus de corsets, soyons nature ;
Voyons, mesdames, est-il besoin
De cet instrument de torture ?
J'en prends tous les saints à témoin.

5.

Approuvez-moi donc sans réserve,
Quand je demand' l'abolition
De cet engin qui nous énerve,
Ici, plus d'hésitation.
A la lutte que l'on s'apprête,
Dressons-nous avec fermeté,
Que les opprimés r'lèv'nt la tête,
Pour tous il faut la liberté.

La musique seule donne quelque relief à la *Valse des corsets*, chanson ultra-moderne de Léo Lelièvre ; inutile donc d'en citer les vers.

Quant à la *Marchande de corsets* de E. Rimbaut, un des clous du répertoire, c'est le comble de l'ineptie ; on en jugera par ce début :

J'suis marchand' de corsets
Dans l'quartier d'la Mad'leine.
J'travail' pour les nénais,
J'les mets dans la baleine ;
J'en vois d'tout's les façons,
Des tout blancs et des nègres,
Des pointus et des ronds,
Des pot'lés et des maigres.

Ah ! qu'c'est rigolo,
 Quand il y'en a gros !
 Ah ! qu'c'est drolichon,
 Quand il y'en a long !
 Ah ! comm'ça fait bien
 Quand il y'en a plein !
 Ah qu'c'est épatant,
 Quant c'est abondant !
 Oui, mais ce n'est pas chic du tout
 Quand il n'y a qu'un petit bout.

Voici qui vaut un peu mieux : *Un oiseau dans un corset*, de Jost et Grim, est une chansonnette qui côtoie l'idylle et rappelle les aimables flonflons de nos pères.

Le soleil brillait sur les eaux,
 Le vent chantait dans les roseaux,
 La matinée était superbe.
 Mollement assise sur l'herbe,
 J'écoutais le chant des oiseaux
 Qui se cachaient sous les rameaux,
 Quand un coup de fusil éclate,
 Un chasseur adroit et méchant
 Avait interrompu le chant
 D'un pinson qui, l'aile écarlate,
 Se traînait blessé près de moi,
 Mourant de douleur et d'effroi.

Refrain.

Et comme alors j'avais envie
 A l'oiseau de sauver la vie,
 Moi, savez-vous ce que j'ai fait ? (*bis*)
 Je l'ai caché dans mon corset.

3.

Je courus vite à la maison
 Avec le malheureux pinson
 Qui sommeillait dans mon corsage,
 Lorsqu'en approchant du village
 J'entendis la voix d'un garçon...
 C'était mon amoureux Simon.
 Je lui dis : Ah ! quelle nouvelle !
 J'ai quelque chose en mon corset ;
 Veux-tu le voir ? Lui, satisfait,
 Me répondit : Mais oui, la belle !

Alors, m'approchant de Simon,
Je sortis mon joli pinson.

Refrain.

Pendant que l'oiseau se réveille,
Simon murmure à mon oreille :
Ça me fait un drôle d'effet
D'voir cet oiseau dans ton corset !

4.

Simon s'en vint le lendemain
Voir mon père dès le matin,
Et lui dit : Votre fille est sage,
Je la voudrais en mariage.
Car entre nous ce qui me plaît,
C'est ce qu'elle a dans son corset.
Mon père lui dit : Morniflette !
Qu'en savez-vous, maître Simon ?
Et mon amoureux lui répond :
— D'un oiseau c'était la retraite,
Mais je crois que dans ce tableau,
J'ai vu le nid mieux que l'oiseau !

Refrain.

Simon, le soir de notre noce,
Voulut revoir le nid précoce ;
Mais moi, je lui dis : Indiscret,
Y a plus d'oiseaux dans mon corset !

Quand on parla de l'impôt sur les corsets, toutes les revues de cafés-concerts exhibèrent des déshabillés suggestifs qui débitaient des chansons, plus ou moins bien tournées, sur la question à l'ordre du jour. Nous avons choisi, comme spécimens du genre, les couplets du Corset de *Paris-Fétard*, de MM. Verneuil, Guy et Herbel :

1.

La fillette de quinze ans,
Lorgnant ses appas naissants
En cachette (*bis*).
Trouve en moi l'illusion ;
Elle m'emplit de coton,
La pauvrete (*bis*).
A vingt-cinq ans, sans émoi,
On peut se passer de moi,
On me jette (*bis*).

Trente viennent, vivement
 La femme alors me reprend
 Et me dit objet charmant
 Tout en murmurant :
 « Cher corset, fais-moi bien fluette ! »

2.

Quarante ans ! le triste emploi !
 Nul ne souffre plus que moi,
 J'imagine (*bis*),
 Car il me faut soutenir
 Plus que je ne puis tenir
 De poitrine (*bis*).
 A cinquante ans, sans façon,
 C'est pour servir de prison
 Qu'on m'achète (*bis*).
 C'est un fleuve débordant
 Que j'endigue en résistant.
 On me serre au cabestan.
 Tout en murmurant :
 « Cher corset, fais-moi bien fluette ! »

Pensées et réflexions sur le corset. — SENTENCES ET ARRÊTS
 SANS APPEL. — L'art de se suicider par le corset n'est pas aussi
 répandu qu'on le croit généralement; quelques femmes y ont renoncé
 et n'en sont pas plus mal faites. (RÉVEILLÉ-PARISE.)

Corset, instrument de torture dans lequel on cadenasse les jeunes
 personnes dès l'âge le plus tendre. (SERRES.)

Le corset et les bottines dépassent en férocité les plus épouvan-
 tables rigueurs de l'Inquisition. (A. JEANNENEY.)

Le cordon de corset ou lacet a donné naissance à l'expression
 turque : *présenter le lacet*, qui signifie tuer, étrangler, torturer.
 (ARÜSS.)

Le corset, qui comprime la taille et les seins est, au point de vue
 du beau, abstraction faite du point de vue médical, une des pires lai-
 deurs du costume moderne... Allez voir au Louvre la Vénus de Milo
 (fig. 191 *bis*); passez en revue toute la statuaire grecque et vous
 constaterez que, de l'aisselle à la cuisse, la ligne des hanches est droite
 avec un léger renflement à la hauteur du bassin, tel qu'il en est de la
 colonne corinthienne, qui peut-être s'en est inspirée.
 (GABRIEL PRÉVOST.)

En exagérant les dangers des corsets, on a dépassé le but et on a nui aux inconvénients attachés à leur usage. (FONSSAGRIVES.)

Variante sur un thème connu :

Par moi les forts sont contenus,
Les faibles sont soutenus,
Et les égarés
Ramenés. (La Nouvelle Lune.)

Pensée similaire d'un grand politique : Un gouvernement et un corset ont les mêmes devoirs : comprimer les forts, soutenir les faibles et ramener les égarés.

Réflexion d'un chemisier : Le faux-col est le corset du cou.

Réflexion d'un bottier : La chaussure est le corset du pied.

COMPARAISONS ET FIGURES DE RHÉTORIQUE. — La fermeté des fonds publics, lorsqu'elle est le résultat de la confiance du pays dans la sagesse et la force de son gouvernement, est un bon symptôme. Mais encore faut-il que cette fermeté ne soit pas le résultat de moyens factices et que les cours des fonds publics ne soient pas soutenus à la façon de ces belles poitrines, admirables, lorsque le corset les contient, et qui s'écroulent lorsque les baleines, à la fois solides et souples, n'en maintiennent plus les réjouissantes rondeurs.

(H. PÉSSARD.)

J'ai le respect des formes établies. Elles sont le soutien intérieur de ce grand corset d'osier qui maintient le colosse de la pauvre humanité.

(RENAN. *L'Abbesse de Jouarre.*)

L'étiquette est un corset bien fait mais gênant. (A. D'HOUDETOT.)

La fausseté est aussi nécessaire aux femmes que le corset.

(CHARLES LEMESLE.)

Le corset, comme la nature, a horreur du vide : à défaut d'organes, il lui faut du coton.

ÉNIGME :

Je cache les plus douces choses.
Quand on les serre de trop près,
Je défends les lis et les roses,
Avec le secours des œillets.

CHARADE (1) :

De mon premier la voix bruyante
 Chez l'hôte craintif des forêts
 Porte l'alarme et l'épouvante
 Au sein d'une tranquille paix.

Mon second de peu se contente
 Et vit heureux quoiqu'oublié.
 Mon tout dans le beau sexe enchante
 S'il est droit, svelte et délié.

PROVERBE. — *Il faut souffrir pour être belle : c'est-à-dire risquer*



FIG. 208. — Tirée de l'*Hist. de la caricature en France*, par J. Grand-Carteret.

une fluxion de poitrine avec les robes décolletées ou subir les inconvénients d'un corset trop serré.

DÉFINITIONS FANTAISISTES DU CORSET. — Petite écluse. — Digue que l'on oppose généralement à des marées basses. — Un écrin ou un écrou. (Arüss.) — Un coffre à bijoux. — Instrument de torture qui fait souvent mentir par la gorge. (Domino.) — *Synonymes des précieuses* : La prison des charmes. — Les réservoirs de la maternité.

(1) Le mot est *Corsage*, dont le corset est l'armature.

CORSAGE. — C'est la gamelle aux tentations, la tirelire aux compliments. Les seins qui ne servent pas à l'enfant servent au régal des yeux, s'étalent dans un corset de satin, où tout le monde peut tremper son regard, mais où il n'est pas permis de mettre les doigts.

(D^r GRELLETY.)

ÉPITHÈTES FLATTEUSES. — Un corset bien meublé. — Un corset qui tient... ses promesses. — Un corset millionnaire.

LOCUTION VIVEMENT CRITIQUÉE. — *Ah, laisse-moi dégrafer mon corset!* répond l'héroïne du *Mariage d'Olympe* à sa mère qui lui conseille de la tenue. Cette locution quelque peu vulgaire, signifiant :



FIG. 209. — Serrez! Serrez!

Ah! laisse-moi me mettre à l'aise! effaroucha la critique collet-monté de l'époque (1885). Qu'eût-elle dit, la mijaurée, si elle eût vu, comme de nos jours — l'image devenue réalité — retirer le corset et le reste sur la scène? Témoins le *Coucher d'Yvette*, le *Coucher de la mariée*, le *Lever de la Parisienne*, le *Bain de Liâne*, la *Puce*, etc., etc. Consulter la plaquette de Montorgueil: le *Déshabillé au théâtre*.

PENSÉES TINTAMARESQUES. — C'est Madame de Maintenon qui doit avoir inventé le corset. — Il y a des femmes qui lassent plus vite leurs amants que leurs corsets.

(COMMERSON.)

Le comble de l'orthopédie, d'après le D^r Garrulus? — Poser un corset aux Côtes-du-Nord!
(*Les Gaietés de la médecine.*)

SCÈNES DE MŒURS ILLUSTRÉES. — Un Daumier (fig. 208), de la série des *Émotions parisiennes*, porte cette réflexion rétrospective : — C'est unique! J'ai pris quatre tailles justes comme celles-là, dans ma vie: Fifine, ma première; Cocotte, cette gueuse de Cocotte; la grande Mimi et mon épouse là-bas dans le coin.



FIG. 210. — Ser... Crac!!!

Le journal *la Parisienne* a représenté une femme en train de se faire lacer par un officier de cavalerie et lui disant : — A la bonne heure, tu me fais un nœud qui tient; quand c'est mon mari, ça lâche tout de suite.

Un dessin de Gauthier montre une soubrette lançant sa maîtresse, qui est aussi celle de beaucoup d'autres :

- Et tu sais, pas de nœud!
- Un tout petit, Madame, et pas difficile à défaire.

Enfin, deux croquis (fig. 209, 210), tirés d'une suite drolatique de Gil Baër, parue dans le *Supplément*, et intitulée : *Fine taille, horribles détails!*